

JAVICO 1500

14-18 : Freud et la guerre

Le Monde



CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15407 - 7 F

MERCREDI 10 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBAN

La carte de la Syrie

La paix au Proche-Orient varie les cadences. Alors qu'il a fallu près de huit mois à Israël et à l'OLP pour commencer à mettre en œuvre la déclaration de principes signée, le 13 septembre 1993, à Washington, vingt jours auront suffi à la Jordanie et à l'Etat juif pour ouvrir en grande pompe, lundi 8 août, leur premier poste-frontière.

Au point où en sont arrivées les choses, un début d'entente entre Tel-Aviv et Damas prendra encore des semaines, voire des mois. Et c'est seulement alors que les discussions commenceront à se débloquer du côté du Liban, toujours à la traîne du « grand frère » syrien. Le secrétaire d'Etat américain l'a bien compris qui, après avoir paré l'ouverture de la frontière israélo-jordanienne, a préféré « laisser se décanter les choses » entre Damas et Tel-Aviv.

WARREN CHRISTOPHER et les dirigeants israéliens savent désormais que le président Hafez El Assad n'est pas homme à se laisser forcer le bras et qu'il ne se fera dicter ni le contenu, ni les conditions, ni le moment de la paix avec Israël. Après avoir fait office de messager entre le chef de l'Etat syrien et le premier ministre israélien, M. Christopher s'est promis de revenir en septembre dans la région pour y prendre, à nouveau, la température de la paix.

La Syrie demeure hostile à tout arrangement partiel du type de ceux qu'Israël a conclus avec l'OLP et la Jordanie. Elle exige l'assurance d'un retrait total - même s'il devait être échelonné - des forces israéliennes du Golan avant de prendre toute mesure concrète. Outre des arrangements de sécurité qui garantiront la paix, Israël veut d'abord obtenir une promesse de normalisation.

Il est néanmoins indiscutable que certains frémissements sont d'ores et déjà perceptibles à Damas, et ils sont de bon augure. Ainsi la télévision officielle a-t-elle diffusé lundi des images de la rencontre, le jour même, à Akaba, entre le roi Hussein et Itzhak Rabin, et de l'inauguration du poste-frontière jordanais-israélien. Mieux encore le présentateur n'a pas formulé de critiques. En ce qui concerne l'accord turc-méridional - la télévision avait déjà diffusé la cérémonie de signature de la déclaration israélo-jordanienne signée, le 25 juillet, à Washington - Hafez El Assad prépare ainsi lentement son opinion au jour « J », quand la Syrie engagera elle-même les premières démarches concrètes de la paix avec l'Etat hébreu.

Si l'on en croit le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, la Syrie serait intervenue auprès du Hezbollah iranien pour qu'il cesse ses tirs contre le nord d'Israël. Avec M. Pérès, on est tenté d'y voir un signe de la volonté de Damas de ne pas compromettre la négociation. Sans plus. Ménagé par les Etats-Unis et Israël, qui ont besoin de lui pour que le processus de paix réussisse, le président syrien sait faire les gestes qu'il faut pour entretenir cette déférence.

Alors que le président algérien appelle l'opposition à reprendre le dialogue

La police cherche à démanteler les réseaux islamistes en France

La police française continue ses contrôles et ses investigations pour tenter de démanteler les réseaux islamistes qui servent, en France, de relais au FIS. Un étudiant algérien a été interpellé dans les Hauts-de-Seine alors qu'il venait de récupérer des armes et des documents du FIS. Dans un communiqué, la Fraternelle algérienne en France (FAF), proche

du FIS, a critiqué, lundi, « l'acharnement du gouvernement français contre ses membres et sympathisants » et proclamé « l'innocence » des dix-sept islamistes assignés à résidence dans l'Aisne.

En Algérie, le président Liamine Zéroual a annoncé, lundi, que le dialogue avec l'opposition reprendrait le 21 août.

Un épicier, deux imams, des étudiants... Les dix-sept personnes - seize hommes et une femme - assignés à résidence à Folembray (Aisne) se défendent d'être des criminels et multiplient les déclarations dans ce sens. Lundi 8 août, le recteur de la mosquée de Marseille, Mohand Aliji, leur a d'ailleurs apporté son soutien, en estimant que ces « gens honnêtes, sérieux et pères de famille » étaient « victimes d'une décision injuste de délit d'opinion ».

Les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) et des renseignements généraux (RG) ne sont pas du même avis. Ces deux services, qui sont à l'origine de la dernière vague d'interpellations (ceux des dix-sept personnes retenues à Folembray) disposent, en effet, de « fiches » plus ou moins complètes sur les activités de ces

sympathisants ou militants présumés de la cause islamiste.

Aucun d'entre eux ne faisait, semble-t-il, l'objet de poursuites judiciaires. L'assignation à résidence qui les vise est une mesure administrative privative, selon un communiqué diffusé dès le 5 août par le ministère de l'Intérieur, « pour les étrangers non titulaires d'une carte [de séjour] de longue durée qui doivent, en raison de leur attitude ou de leurs antécédents, être soumis à une surveillance spéciale ».

Que leur reproche-t-on ? Certains sont soupçonnés d'appartenir à des réseaux de soutien au Front islamique du salut (FIS) ou d'être, à ce titre, les RG, « en contact avec des personnes proches du FIS ». D'autres auraient ouvertement affiché, toujours selon la police, des thèses favorables à la lutte armée. Ce

Afin de constituer un « noyau dur » d'actionnaires

Matra, Elf et la BNP entreraient dans le capital de Renault

Si Suez s'est finalement récusé, Matra compte bien figurer parmi les futurs actionnaires de Renault, dont le gouvernement envisage la privatisation partielle. La BNP, Elf Aquitaine ainsi que d'autres groupes entreraient dans le capital de l'ex-Régie afin de constituer un « noyau dur » d'actionnaires. Les syndicats de Renault restent réservés à l'égard d'une dénationalisation qui, en revanche, semble séduire les investisseurs institutionnels.

Comment composer le tour de table de Renault, dans l'hypothèse de plus en plus probable d'une privatisation rapide du constructeur automobile ? Pour le gouvernement, l'interrogation prend des allures de devoir de rentrée. Les pouvoirs publics, on le sait depuis quelques jours (*le Monde* daté 7-8 août), étudient très sérieusement la mise sur le marché d'une partie importante du capital de l'ex-Régie. Renault, dont la valeur est estimée entre 40 et 45 milliards de francs, conservera l'Etat pour actionnaire principal puisque l'option privilégiée ménage à la puissance publique une participation de 34 % (contre 80 % aujourd'hui, le reste étant détenu par Volvo) plutôt qu'un seuil de 51 %.

Dans cette hypothèse, et si l'on considère que le groupe suédois,

comme le prévoient les accords conclus en début d'année, accompagne le mouvement en cédant au minimum 12 % de sa participation, ce sont 58 % du capital qui sont appelés à changer de mains. Si l'Etat décide cependant, pour des raisons essentiellement politiques, de conserver la majorité (51 %), la mise sur le marché concernera tout de même 41 % du capital de Renault.

Techniquement, la privatisation devrait s'effectuer par la méthode classique de mise sur le marché d'actions de l'ex-Régie, qui seront cédées à la fois à des particuliers, à des investisseurs institutionnels français et étrangers, et aux salariés de l'entreprise.

ERIC LESER
et CAROLINE MONNOT
Lire la suite page 15

MICHEL COGACCIONE
Washington
gés

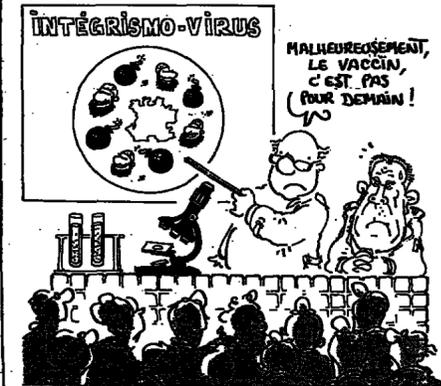
Le commandant des protestes contre l'assassinat de Supanont...

Le ministre de l'Intérieur...

Le ministre de l'Intérieur...

M 0147-0810-7,00 F

La conférence internationale sur le sida



Lors de la conférence internationale sur le sida qui a lieu actuellement à Yokohama, les experts se sont inquiétés de l'émergence d'un nouveau sous-type du virus du sida - baptisé « sous-groupe Q » - mais sans pour autant remettre en question les règles actuelles de dépistage.

page 8

La tension monte au Burundi

La situation risque de s'envenimer au Burundi après l'arrestation, dimanche 7 août, de l'un des dirigeants de l'opposition et de nouvelles violences entre Hutus et Tutsis. Relativement calme jusqu'à présent, malgré la mort du président Cyprien Ntaryinira, tué dans l'accident d'avion qui a provoqué les dramatiques événements du Rwanda, elle est aujourd'hui qualifiée d'« explosive » par le Conseil de sécurité des Nations unies. En octobre dernier, une tentative de coup d'Etat avait entraîné des affrontements entre Hutus et Tutsis, au cours desquels plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient trouvé la mort.

page 4

Le pouvoir à la mode niçoise

José Balarelo, éditeur (EDF) des Alpes-Maritimes, dirige d'une main de fer l'Office public d'ILM de Nice et du département, soit sept cent cinquante employés, qui gèrent vingt-deux mille logements. Dans cette « entreprise familiale », où l'obésité et la gratitude pour les services rendus sont de rigueur, la contestation est mal vue, et le syndicalisme tenu à l'écart. La CFDT vient d'obtenir du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale la réintégration d'une déléguée syndicale qui avait été radiée de la fonction publique à la demande de M. Balarelo.

page 7

Les cent ans des « Prom's » de Londres

Créés en 1894, les « concerts promenades » accueillent, chaque été, un public à l'écoute d'un répertoire allant des classiques aux contemporains

LONDRES

de notre envoyé spécial
Réveillée par un concert de l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler et par une Neuvième symphonie de Beethoven donnée en plein air dans le cadre de Paris Quartier d'été (*le Monde* des 26 et 28 juillet 1994), Paris, l'été durant, n'en a pas moins une capitale musicalement somnolente. Le mélomane citadin curieux, que l'envie de dernières sonores pousserait de l'autre côté du Channel, n'en croirait pas ses oreilles : chaque année, depuis cent ans, l'été londonien vit au rythme d'un concert quotidien de haute qualité, généralement diffusé en direct par BBC 3 (l'équivalent britannique de France-Musique).

La consultation du programme général laisse rêver : du 15 juillet au 10 septembre, les meilleurs solistes, les meilleurs chefs, à la tête des formations londonniennes et régionales de la BBC ou de quelques phalanges internationales de premier plan, se partagent les programmes des soixante-huit concerts. Et tout ceci est accessible au plus grand nombre, puisque donné au Royal Albert Hall, vaste bâtiment pouvant accueillir jusque six mille cinq cents auditeurs, dont cinq cents « promenaders », qui se tiennent debout, assis ou allongés au parterre sans fauteuils, pour un prix d'entrée défilant toute concurrence (25 francs environ).

ticulaires, navigant entre un souci de proximité avec ce « grand » public et la volonté d'être en osmose avec la création musicale européenne. Entre les soirées Beethoven, Wagner, la soirée d'opérette viennoise et le délectant concert final (qui est une institution dans l'institution), il paraissait indispensable de faire entendre la musique du temps, toutes esthétiques confondues.

Lorsque Henry Wood (1869-1944) conçut la première édition des « concerts promenades (les « Prom's »), en 1894, à la demande de Robert Newman, un homme d'affaires cultivé, le but était clair : offrir des concerts de qualité aux catégories sociales les moins favorisées, d'autant plus concernées que la genry londonienne quittait la ville pour des villégiatures estivales. La programmation a toujours été l'objet d'attentions par-

Le 6 août à 19 h 30, la salle est quasi pleine pour venir acclamer « grand » public et la volonté d'être en osmose avec la création musicale européenne. Entre les soirées Beethoven, Wagner, la soirée d'opérette viennoise et le délectant concert final (qui est une institution dans l'institution), il paraissait indispensable de faire entendre la musique du temps, toutes esthétiques confondues.

Le lendemain, on rendait hommage à Sir William Glock (le directeur de la musique à la BBC de 1959 à 1972) par un « banquet musical » de plus de trois heures de musique. Pierre Boulez (nommé par Glock en 1971 à la direction de l'Orchestre symphonique de la BBC) ouvre le ban avec la *Symphonie de psaumes* (1930) de Stravinsky. Pour qui aime le rayonnant disque Ravel qu'il vient de graver (1 CD Deutsche Grammophon 433859-2), l'interprétation qu'il donnait de ce chef-d'œuvre de Stravinsky semblait retourner à une direction plus « objective ».

RENAUD MACHART
Lire la suite page 13

Ailleurs, sur les îles...

Baptisée « l'île de la miséricorde », Molène expose fièrement ses diplômés de sauvetage. Ses habitants sont surnommés les « saint-bernard de la mer ». Après Chausey, avant Groix, nous continuons notre voyage à travers quelques îles de la Manche et du littoral atlantique.

page 11

Christie et Privalova, rois du sprint

Aux championnats d'Europe d'athlétisme, mardi 9 août à Helsinki, devaient être notamment attribués les titres de la hauteur et du 1 500 mètres masculins. La veille, les deux vainqueurs du 100 mètres hommes et femmes ont été, comme prévu, le Britannique Linford Christie, champion d'Europe pour la troisième fois consécutive, et la Russe Irina Privalova. Au palmarès de cette journée, on retrouvait un autre Britannique, Steve Backley, qui a gardé son titre au javalot, et d'autres Russes, notamment Anna Biryukova au triple saut féminin.

page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM; Autriche, 9 F; Belgique, 25 ATS; Canada, 25 \$ CAN; Danemark, 14 KR; Espagne, 200 PTA; France, 7,00 F; Grèce, 300 DR; Irlande, 1,30 £; Italie, 2 400 L; Liban, 1,20 US\$; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 8 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 PTE; République, 9 F; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; Tunisie, 850 m; USA, 2,50 \$ (N.Y. 2 \$).

LA TRÈS GRANDE GUERRE

Sigmund Freud à Salzburg en 1916 en compagnie de ses « guerriers » : ses fils Oliver et Jean-Martin. (Photos A. W. Freud et al.)



20. Freud, entre rêves et cauchemar

UNE nuit de juillet 1915, l'Autrichien Sigmund Freud fait un rêve dont il est bouleversé qu'il puisse être prémoniteur : ses trois fils seraient morts au front. Le nouveau maître de l'inconscient et de l'interprétation des rêves subit le sort commun de tous les parents européens. Ses fils, son gendre, ses jeunes disciples et amis, sont tous mobilisés, la plupart sur le front russe. Son rêve, d'une banalité écrasante pour 1915, n'a pas rejoint pour lui l'effrayante réalité. Jean-Martin a bien été blessé en juillet 1915, mais très légèrement.

Au mois d'août 1914, Freud avait réagi comme un Autrichien ordinaire, ou presque, à l'entrée en guerre de son pays. « C'est peut-être la première fois depuis trente ans que j'ai le sentiment d'être Autrichien, et que je veux bien donner encore une chance à ce Reich dont il n'y a pas beaucoup à espérer. » Très anglophile, il souffre cependant de l'entrée en guerre anglaise, d'autant plus que sa fille Anna se trouve à Londres depuis juillet, preuve que ni Freud ni Ernest Jones, son collègue et ami anglais, ne pensaient alors à la guerre. Freud remercie Jones d'avoir organisé le retour d'Anna à Vienne via un pays neutre. « Ma fille va bien, mais je la soupçonne d'avoir parfois la nostalgie du pays de nos ennemis. »

Freud fait manifester à Anna ses propres sentiments. N'a-t-il pas prouvé l'un de ses « guerriers » — comme il appelle dorénavant Cromwell, et l'ami Jean-Martin en hommage à Chaucer? Il continuera d'ailleurs à correspondre avec Jones en ne faisant qu'une concession à la situation : il écrit désormais en allemand!

Dès septembre 1914, Freud, qui n'a d'ailleurs jamais partagé les ardeurs belliqueuses d'un Rainer Maria Rilke ou d'un Thomas Mann, se fait sceptique, y compris devant son propre patriotisme : « Ce n'est pas la première fois que je suis à Hambourg; mais c'est la première fois que je n'y suis pas comme dans une ville étrangère. Je loge chez mes enfants [sa fille Sophie y vit, son petit-fils Ernst vient de naître], je parle du succès de « notre » emprunt et discute des chances de « notre » bataille pour les millions. » Les guillemets sont bien significatifs de ce qu'il appellera très vite sa « perte d'illusion ».

Tout en continuant à croire en la victoire des puissances centrales, il souffre « en cette malheureuse époque qui nous apparaît aussi bien spirituellement que matériellement. » Car la guerre vient perturber non seulement sa vie de famille, mais aussi son travail d'analyste. Les

Le père de la psychanalyse vécut deux fois le conflit. En Autrichien ordinaire, avec les espoirs et les craintes d'un père qui n'était pas un va-t-en guerre. Et en théoricien puissant qui sut se nourrir des circonstances pour approfondir sa réflexion sur les névroses, la mort, le deuil, l'irruption toujours possible de la barbarie.

clients jeunes sont mobilisés, les autres ont moins de ressources. Les revues de psychanalyse ne paraissent plus, ou moins souvent, les rencontres hebdomadaires de Vienne s'espacent. Bien plus, les liens internationaux que Freud a tissés et qu'il juge indispensables au développement de la science psychanalytique sont interrompus par la guerre. Les disciples-médecins sont tous au front, les étrangers sont devenus des ennemis, les congrès de psychanalyse sont supprimés, à commencer par celui qui devait se tenir à Dresde en 1914. Le 30 juillet 1915, Freud écrit à Lou Andreas-Salomé : « Quand nous reverrons-nous, pauvres membres dispersés d'une communauté apolitique? Et n'aurons-nous pas alors à constater jusqu'à quel point la politique nous aura corrompus? »

Freud ne s'intéresse guère à la mort de François-Joseph et à l'avènement de Charles, pourtant désireux de sortir son pays de la guerre, à la fin de 1916. La guerre s'éternise et le touche de plus en plus. Ceux de ses proches qui avaient échappé aux premières mobilisations,

comme Otto Rank, finissent par quitter Vienne. Quant au blocus des puissances centrales, il commence à être durement ressenti par les populations civiles. La bourgeoise famille de Freud est peu à peu touchée par les restrictions, par l'augmentation des prix, par la pratique du marché noir. Freud a froid, Freud a faim, et — pire — il va bientôt devoir se priver de ce qu'il appelle ses « accessoires de travail », ses cigares. Même le prix Nobel, qu'il avait un moment espéré, n'est plus attribué.

Pourtant, il continue à travailler à son œuvre, à communiquer avec ceux de ses correspondants qu'il peut toucher, à lire le plus possible ce qui est publié. Ce bouillonnement du travail et de l'écriture ne peut faire que qu'il veut intellectuellement pendant le conflit? Eh bien, il va mettre la guerre au centre de son travail, en nourrir sa réflexion. La guerre a envahi la vie de l'homme, son seul matériau de recherche. Il s'interroge donc sur ce nouvel homme en guerre.

A lire aujourd'hui *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort* que Freud a écrit dans les premiers mois de 1915, on est absolument fasciné par l'acuité de ses descriptions : « Et voilà que la guerre à laquelle nous ne voulions pas croire éclata et apporta la... désillusion. Elle n'est pas seulement [...] plus sanglante et plus meurtrière qu'aucune des guerres antérieures, mais elle est pour le moins aussi cruelle, acharnée, impitoyable, que toutes celles qui l'ont précédée. Elle rejette toutes les limitations auxquelles on se soumet en temps de paix et qu'on avait appelées droit des gens, elle ne reconnaît pas les prérogatives du blessé et du médecin, ne fait pas la distinction entre la partie non belligérante et la partie combattante de la population. »

Freud donne une image révoltée de la mise en place de la guerre totale. Pour lui, c'est cette « désillusion », la découverte que l'Europe qu'il croyait civilisée se comportait en « barbare », dans la haine et l'absence de raison. La haine exprimée contre l'Allemagne lui paraît totalement disproportionnée. Il se rend bien compte qu'il pourrait l'accuser de partialité, « ceux qui lui sont chers » ne combattent-ils pas dans ce camp-là? Mais son texte s'adresse à tous, il se veut « au-dessus de la mêlée » dans une explication historico-psychologique de la guerre. Le progrès de l'Europe avait été une illusion, elle en était encore à un stade primitif de développement.

La deuxième série de considérations concerne la mort. Les hommes du prétendu progrès l'avaient oubliée, l'avaient « éliminée de la vie ». La guerre la ramenait à l'échelle industrielle, et cela aussi était insupportable. D'où la sagesse de Freud, qui proposait de réincorporer la mort à la vie : « Supporter la vie reste bien le premier devoir de tous les vivants [...]. Rappelons-nous le vieil adage : Si vis pacem, para bellum. Si tu veux maintenir la paix, arme-toi pour la guerre. Il serait d'actualité de le modifier : Si vis vitam, para mortem. Si tu veux supporter la vie, organise-toi pour la mort. »

Pendant le reste de la guerre, Freud travaille à différents essais de métapsychologie, et prend bien logiquement la mort comme thème central de *Deuil et mélancolie*, paru en 1917. Pour lui, si le deuil est la réaction à la perte d'un être cher ou d'une abstraction idéale comme patrie ou liberté, il est une attitude nécessaire et acceptée culturellement. Il en va tout autrement de la mélancolie, exagération pathologique, chronique, du deuil : le mélancolique est incapable d'accepter la perte. Les spécialistes de la psychanalyse voient dans cet essai un tournant important de la pensée de Freud. Ici, il suffit de remarquer combien la guerre le forçait à infécher son travail, lui permettait paradoxalement de formuler des hypothèses créatrices, en observant Vienne, à la fois si loin et si proche du front. La guerre avait fait de tous ses habitants des civils avec ou sans uniforme dont la vie était totalement transformée.

C'est non seulement l'œuvre personnelle de Freud mais toute la psychanalyse qui sont enrichies par la guerre : en effet, des centaines de milliers de soldats ont subi des traumatismes psychologiques. Des psychiatres traditionnels ont tenté de les soigner, partant du principe que leurs troubles avaient une origine organique (bruit, choc des obus). Parfois, témoins que des troubles sans lésion organique décelable se produisaient aussi, ils en étaient réduits à se poser des questions aux conséquences dramatiques en temps de guerre : et si ces soldats étaient des simulateurs, des déserteurs en puissance? Les psychanalystes mobilisés, tel le docteur hongrois ami de Freud, Sandor Ferenczi, vont alors lier ces traumatismes à leurs travaux antérieurs sur les névroses.

En septembre 1918, Freud se rend au VI^e Congrès international de psychanalyse qui a lieu à Budapest. Au moment où la guerre est en passe d'être perdue par l'Autriche, où l'Empire va disparaître, où

son fils Jean-Martin est fait prisonnier sur le front italien, le savant fait le point sur les névroses de guerre. Il montre, d'après les travaux de ses différents amis, que les névroses de guerre ont probablement le même origine que les névroses « de paix » : « Les désirs et tendances qui s'expriment dans les manifestations de la maladie sont [...] inconscients. Il en découle aisément comme première cause de toutes les névroses de guerre la tendance, inconsciente chez le soldat, à se soustraire aux exigences du service de la guerre [...]. »

Certains psychiatres, comme le Viennois Wagner-Jauregg, conscients de ce fonctionnement de l'inconscient, ont voulu soigner ces névrosés par des chocs électriques. De simulateurs ils étaient devenus malades, donc guérissables. Freud continue son diagnostic : « Ce procédé thérapeutique était dès le départ affecté d'une tare. »

« Il ne visait pas au rétablissement du malade [...], mais avant tout au rétablissement de son activité guerrière : c'est que la médecine se trouvait au service de desseins qui sont étrangers à sa nature [...]. L'insoluble conflit entre les exigences de l'humanité, qui pour le médecin sont habituellement la norme, et celles de la guerre nationale ne pouvait que troubler l'activité du médecin. » Freud plaçait son éthique au-dessus de tout, était-elle compatible avec les exigences de la guerre? Freud ne pouvait plus lire les bandes dessinées américaines où Little Nemo découvrait les rêves. Quant à Bécassine mobilisée, eût-elle rencontré son approbation?

Annette Becker
Historien de la Grande Guerre

LIRE

► Sigmund Freud « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort » dans *Essais de psychanalyse* Petite bibliothèque Payot, 1991

► Peter Gay *Freud, une vie* Hachette, 1991

► Kurt Robert Eissler *Freud sur le front des névroses de guerre* PUF, 1992

PROCHAIN ÉPISODE : BÉCASSINE, MOBILISÉE ET DÉSARMANTE

Le président Zéroual invi

Intenable statu quo

Dahil Bouvoie

Le président Zéroual, invité à Alger, a été reçu par le général Chadli. Les deux hommes ont discuté de la situation en Algérie et de la coopération internationale. Zéroual a souligné l'importance de la stabilité régionale et internationale.

Le président Zéroual a également rencontré des représentants de la communauté internationale. Il a exprimé sa confiance dans le processus de paix en cours en Algérie.

Les discussions ont porté sur les défis économiques et sociaux de l'Algérie. Zéroual a insisté sur la nécessité de réformes structurelles pour promouvoir la croissance et l'emploi.

Le président Zéroual a conclu sa visite en Algérie par une déclaration optimiste sur l'avenir du pays. Il a remercié les Algériens pour leur soutien et leur confiance.

Le président Zéroual a également rencontré des représentants de la communauté internationale. Il a exprimé sa confiance dans le processus de paix en cours en Algérie.

Le président Zéroual a également rencontré des représentants de la communauté internationale. Il a exprimé sa confiance dans le processus de paix en cours en Algérie.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Le président Zéroual invite l'opposition à rouvrir le dialogue

Le dialogue entre le pouvoir et l'opposition reprendra le 21 août. Dans un communiqué rendu public, lundi 8 août, le président Liamine Zéroual a indiqué qu'une « invitation écrite » avait été adressée à huit partis, parmi lesquels le FLN, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui ont refusé de siéger au Conseil national de transition (CNT), exécuté de l'Etat.

« Le dialogue est de perennité. Il est le mode de transition de répondre à sa vocation, qui est de parvenir, dans les meilleurs délais possibles, au retour au processus électoral dans un cadre démocratique permettant l'expression du choix librement consenti du peuple », a souligné M. Zéroual. A son avis, « il revient à tous ceux qui aspirent à jouer un rôle dans le devenir de l'Algérie et qui en respectant la légalité constitutionnelle, qui passe d'abord par le rejet de la violence, d'assumer aujourd'hui la part qui leur revient dans la sauvegarde de notre pays ».

Le précédent « dialogue national » avait été préparé par une Commission du dialogue national (CDN), composée de huit membres, dont trois généraux. La Conférence nationale de consensus qui s'était réunie en janvier, et qui avait été

boycottée par les principaux partis d'opposition, avait adopté une plateforme pour la période de transition, fixée à trois ans. Pourtant, ces discussions ont continué de buter sur la participation ou non à cette concertation de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

Après les menaces du Groupe islamiste armé (GIA), invitait élèves et professeurs à ne plus fréquenter lycées et universités sous peine de sanction « dissuasive », le porte-parole du gouvernement, Leïla Aslaoui, a affirmé dimanche à la télévision que la rentrée scolaire aurait lieu normalement. Elle a appelé parents et enseignants à ne pas céder à la peur, sinon les « terroristes » n'hésite-

raient plus à « régenter la vie privée des gens ».

La France, qui avait demandé à ses partenaires américains, britanniques et allemands de freiner les activités des islamistes sur leur territoire, a reçu l'assurance que ces derniers partageaient ses préoccupations et prenaient « la situation très au sérieux », a déclaré lundi Richard Duqué, porte-parole du Quai d'Orsay. Il a précisé que les autorités françaises étaient « désireuses de poursuivre une étroite concertation » avec ces pays.

Les Etats-Unis « partagent bon nombre d'inquiétudes » avec la France pour ce qui concerne la situation en Algérie, a déclaré lundi un porte-parole

du département d'Etat. « Nos points de vue sont proches mais pas exactement identiques ». Il a répété que Washington jugeait « nécessaire » un élargissement du dialogue politique dans ce pays, « qui inclurait toutes les parties renonçant au terrorisme ». — (AFP, Reuters)

Déces à Alger du « numéro deux » du RCD. — Mustapha Bacha, trente-sept ans, « numéro 2 » du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) que dirige Saïd Sadi, est mort d'un arrêt cardiaque, lundi 8 août, dans un hôpital d'Alger. Membre fondateur du RCD, il avait fait partie de son comité exécutif depuis sa création. — (AFP)

COMMENTAIRE

Intenable « statu quo »

« La politique de la France est connue », avait déclaré Edouard Balladur, vendredi 5 août, lors de la cérémonie d'hommage aux cinq Français assassinés deux jours plus tôt à Alger. Faisait-il référence aux propos de Charles Pasqua, qui, la veille, en termes péroratoires, avait jugé que, de l'autre côté de la Méditerranée, « la chose réside entre la capacité du pouvoir à maîtriser la situation ou l'arrivée au pouvoir des islamistes » ?

Bien qu'en charge du dossier algérien, le Quai d'Orsay s'est gardé de dire son sentiment sur cette analyse sommaire, de peur de nourrir une vaine polémique avec la Place Beauvau. Il préfère prudemment renvoyer aux précédentes déclarations d'Alain Juppé, qui donnent un son de cloche un peu différent.

Certes, M. Juppé partage avec M. Pasqua la même irritation face à l'attitude mollassonne de plusieurs pays occidentaux qui ferment les yeux sur les activités politiques de militants islamistes qu'ils accueillent sur leur territoire. Le Quai d'Orsay ne s'est pas privé, à cet égard, de faire aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne les représentations diplomatiques qui s'imposent.

Le chef de la diplomatie n'est pas non plus très loin de douter, comme le ministre de l'Intérieur, de l'existence d'islamistes dits « modérés » avec lesquels le pouvoir algérien serait en mesure d'entamer un dialogue « Fumisterie », comme le dit M. Pasqua ? « C'est à ces islamistes de faire la démonstration qu'ils sont prêts au dialogue », souligne-t-on, en termes plus nuancés, au Quai d'Orsay.

Pour le reste, on se montre au ministère des affaires étrangères beaucoup moins confiant qu'on semble l'être Place Beauvau sur la capacité du gouvernement algérien à redresser, seul, la situation. « Le statu quo est intenable », a dit, à plusieurs reprises, M. Juppé. On continue à le répéter au Quai d'Orsay : si ce gouvernement s'entête à ne pas vouloir ouvrir un vrai dialogue avec toutes les forces vives

du pays, « il est condamné à aller droit dans le mur ».

Dans la position privilégiée dont elle bénéficie, la France s'est-elle montrée « et voulue » suffisamment persuasive ? On reconnaît, en tout cas, au ministère des affaires étrangères, que ces démarches diplomatiques sont restées jusqu'à maintenant « sans grand effet », tout en écartant l'idée d'user de l'arme économique pour venir à bout des réserves algériennes.

Le Quai d'Orsay serait-il donc partisan de ce que l'on pourrait appeler une « troisième voie » ? On préfère évoquer l'idée d'une autre configuration, dans laquelle toutes les forces politiques du pays trouveraient leur place, sans que, pour autant, les tenants actuels du pouvoir en soient exclus, puisque, si contestés soient-ils, ils représentent une des composantes du paysage politique algérien. Comment, en effet, renvoyer dans ses casernes, du jour au lendemain et sans égards, une armée qui, depuis l'indépendance, n'a cessé de faire la pluie et le beau temps ?

Reproche-t-on à la France de faire le jeu du pouvoir en place en lui apportant une aide économique substantielle ? On réplique, au Quai d'Orsay, que ce soutien consista surtout dans le fait de ne pas avoir interdit l'importation : pièces détachées, céréales, médicaments, etc. Fait-on aussi grief à MM. Juppé et Léotard de s'être rendus à Alger sitôt connus les assassinats d'Aïn Allah pour y rencontrer le président Zéroual ? On souligne au ministère des affaires étrangères que ce geste avait essentiellement pour but de rendre hommage à cinq fonctionnaires français et de rassurer la communauté française.

L'annonce faite par le président Zéroual d'une réouverture du « dialogue national », le 21 août, est-elle une réponse du berger à la bergère ou rien d'autre qu'une bonne manière à l'endroit d'un pays — la France — dont on doit faire ce qu'on peut d'écouter les conseils ?

JACQUES DE BARRIN

Le MRG et le Front national critiquent M. Pasqua

Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a reproché, lundi 8 août, à Charles Pasqua, d'« entrer dans le système logique que lui ont proposé ses adversaires » et de « sévir sans aucune discrimination dans tous les milieux algériens de l'immigration ». Le président du MRG critique encore le ministre de l'Intérieur pour avoir fait des « remontrances publiques à nos partenaires allemands, anglais ou américains ». « Surtout, M. Pasqua indique qu'à moyen et long terme la France a choisi de soutenir le régime en place, qui est, sans doute, le principal responsable de la montée de l'immigration », observe M. Hory.

Pour Bruno Mégret, numéro deux du Front national, la politique du gouvernement est « absurde » et « la seule solution viable, à long terme, est le retour des immigrés algériens dans leur pays. Roger Holleindre, membre du bureau politique du Front national et président du Centre national des combattants, a dénoncé, pour sa part, les « faux coups de gueule » du ministre de l'Intérieur et ses « gesticulations électorales ».

Dalil Boubakeur : « Ce que nous redoutons, c'est que la France voie dans tout musulman un terroriste en puissance »

Un entretien avec le recteur de la Mosquée de Paris

Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, est président de la Coordination nationale des musulmans de France. Ses liens statutaires avec l'Algérie, les milliers de fidèles algériens qui le fréquentent, font de la Grande Mosquée de Paris une caisse de résonance des récents événements. Dans un entretien au Monde, Dalil Boubakeur déclare redouter que « la France voie dans tout musulman un terroriste en puissance ».

« Comment analysez-vous cette aggravation du terrorisme islamiste en Algérie et ses répercussions en France ? »

« L'essai d'être l'écho sonore d'une communauté de 4 millions d'âmes, riche de toute une histoire de passions et de tensions avec la France. Or, cette communauté s'était habituée à la violence et de l'horreur en Algérie, mais, cette fois, le choc est très profond. D'une part, parce que ce sont des compatriotes qui ont été touchés la semaine dernière dans l'attentat d'Alger ; d'autre part, parce que les consensus encore fragiles qui commençaient à s'esquisser entre la communauté musulmane et la société française risquent de voler en éclats. »

« C'est un consensus qui reposait sur une sorte de non-dit contraint, fait de tolérance, de non-agression, de non-violence. Un imaginaire d'insertion sociale se mettait peu à peu en place, succédant au traditionnel imaginaire d'exclusion. Or, aujourd'hui, ce que nous redoutons, c'est le retour au climat de la guerre d'Algérie. C'est que la France voie dans tout musulman un terroriste en puissance, qu'elle renvoie à son égard des réflexes racistes, xénophobes, qu'elle en revienne à la chasse aux sorcières, au délit de facilité, à cet affleurement des éléments troubles ».

qui tissent toute l'histoire des relations entre la France et les musulmans, arabes en particulier, et la rendent si tragique.

« Quel jugement portez-vous sur la réaction des autorités françaises, la détention de militants islamistes à Folembry et les déploiements policiers exceptionnels entrepris par Charles Pasqua ? »

« Les déploiements policiers actuels ne nous surprenent pas. On connaît depuis longtemps la détermination des autorités françaises à maintenir l'ordre coûte que coûte. C'est sans doute un devoir pour les pouvoirs publics d'imaginer tous les scénarios possibles, voire de montrer leur force pour ne pas avoir, espérons-le, à s'en servir. »

« La population française doit toutefois être rassurée autrement. On fait souvent le rapprochement avec les attentats de 1986, mais on avait alors affaire, si je me souviens bien, à une sorte de terrorisme d'Etat. Cette fois, le risque est plus grand — je le dis prudemment — dans des actes individuels. Mais un musulman, quel qu'il soit, serait complètement fou de vouloir porter la violence en France. Le terrain communautaire ne s'y prête pas. Je sais que les attentats récents en Algérie ont montré jusqu'où pouvait aller l'audace des criminels, mais ici ce serait la démission totale. Je me refuse à l'imaginer. »

« J'ajoute que des hommes ont été arrêtés. Or, la France est un pays de droit, de liberté, de démocratie et, dans leur cas, la justice doit intervenir. Il n'y a pas de raison que des hommes paient ici pour des gentarèmes qui ont été lâchement tués là-bas. La France ne vit pas une période d'exception ni, contrairement à ce qui se dit ici et là, une nouvelle guerre d'Algérie, avec son cortège de lois spé-

ciales. Jusqu'à la preuve de sa culpabilité, chaque individu a droit à la même considération que les autres. Les musulmans détenus doivent donc être entendus et les autorités garder leur calme et leur vigilance. Les enjeux sont énormes, mais la paix est à ce prix d'équilibristes à maintenir ou à rétablir chaque jour.

« Vous est-il possible de mesurer l'importance des réseaux islamistes en France ? »

« C'est un phénomène lié directement à ce qui se passe aujourd'hui en Algérie. Son importance varie donc en fonction des turbulences et de la température générale. Mais l'inquiétude actuelle de la communauté musulmane en France montre que les racines de cet islamisme sont profondes. Qu'elle soit française ou étrangère, c'est une communauté qui est majoritairement native de l'Algérie. Or, ce pays souffre d'une situation qui n'est pas, loin de là, en train de s'apaiser et s'améliorer. »

« La flamme de l'amitié franco-musulmane »

« Comment réagit un vrai musulman, un homme de foi, à cette confusion entre la religion et la violence, à cette récupération de l'islam par la politique ? »

« Mais c'est un phénomène vieux comme le monde ! Souvenons-nous des croisades, des guerres de religion en France, de l'Irlande, des persécutions contre les juifs. L'histoire de l'islam elle-même est une longue litanie de querelles pour le pouvoir, le territoire, l'interprétation des textes, la conception de la religion. L'histoire du chiisme abonde en luttes internes. Celle du sunnisme ortho-

doxe, à part l'époque de Saladin, a sans doute moins utilisé l'islam à des fins politiques, mais que de crimes s'en sont commis — et continue-t-on de le faire — au nom de Dieu ! »

« Si on lit bien le Coran, c'est pourtant dans les principes mêmes de l'islam qu'il est possible de trouver les solutions à la crise actuelle. Car, pris à la lettre, l'islam n'est rien d'autre que la tolérance, le dialogue, la concertation, la conciliation des points de vue. Réserver la violence, même légitime, dit en substance le Coran, à la toute dernière extrémité, et si on peut l'éviter c'est encore préférable. Ce sont des principes de l'islam qui, du vivant même du Prophète, s'étaient déjà imposés et qu'on risque aujourd'hui d'oublier. »

« La Grande Mosquée de Paris, a longtemps entretenu des liens avec le pouvoir algérien. Quelle est, dans la crise actuelle, son orientation ? »

« C'est la neutralité, soit une position difficile à tenir. Je ne voudrais pas que la Grande Mosquée de Paris devienne le lieu d'origine de telle ou telle prise de position temporelle, politique. La Mosquée de Paris, comme toutes les mosquées, appartient à Dieu. Elle est ouverte à tous les musulmans, blancs ou noirs, chiïtes ou sunnites, orthodoxes ou hétérodoxes. Mais notre souhait profond ici est de faire vivre la flamme de l'amitié franco-musulmane, car c'est notre ancrage hétérodoxe. »

« Vous vous battez depuis longtemps pour l'organisation de l'islam de France, qui pourrait faire reculer l'ignorance et donc la tendance à l'extrémisme, mais avec quels résultats ? »

« Des progrès ont été accomplis. Nous avons pris des initiatives pour organiser le culte, regrouper les mosquées, former des imams, mais la question des moyens financiers demeure cruciale. Je sais que nous n'avons rien à espérer d'une laïcité bonnaite et bornée. La construction des lieux de culte demeure un parcours du combattant et on réduit les mosquées existantes à la mendicité. C'est une situation indigne pour l'islam de France. En même temps, il n'est pas pensable qu'une communauté de 4 millions de personnes ne parvienne pas à se mobiliser et à assurer elle-même son propre développement et son fonctionnement. »

« Mais on ne peut pas réduire nos rapports avec l'administration à une simple police des cultes. Il faut que, psychologiquement, la France accepte l'islam. Je souhaite donc que les événements actuels ouvrent une réflexion de fond sur la situation de la communauté musulmane en France, que des leçons soient tirées d'affaires récentes mettant en cause l'action irrépressible de certains imams. Ce serait un recul grave si la crise d'aujourd'hui bloquait le progrès en cours dans la compréhension réciproque entre la population musulmane et la société en France. »

Propos recueillis par HENRI TINCQ

Omar Saker, imam par défaut

LYON

de notre bureau régional

Tapis dans un coin du bar-PMU, quelques clients, des Maghrébins pour la plupart, s'affairaient autour d'un jeu de cartes. Vers à la main, les uns jouent et les autres commentent. Anodine, cette scène de la vie quotidienne d'Annonay, petite ville industrielle du nord de l'Arèche, avait, paraît-il, le don d'horripiler Omar Saker, l'imam arrêté vendredi 5 août par les forces de police locales et transféré dès le lendemain à la caserne de Folembry. Le ministre de l'Intérieur a pris à son encontre une mesure d'expulsion en urgence absolue, pour « apologie d'un mouvement faisant appel à la violence ».

« Dans ses prêches, Omar Saker avait l'habitude de parler de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas, raconte un jeune musulman à la sortie de l'une des trois mosquées d'Annonay. Il condamnait le jeu d'argent comme un acte du démon, au

même titre que l'adultère et la fornication. Il dénonçait tous les profits. Forcément, cela dérangeait pas mal de fidèles. » « Si tous ces barbous pouvaient fouetter le camp », claironne à la cantonade l'un des joueurs de cartes, espérant recevoir le soutien de ses partenaires maghrébins. Il ne récoltera qu'un silence embarrassé, suivi d'un timide : « Cela ne nous regarde pas. »

« Les borgnes sont rois »

C'est à son bilinguisme (français, arabe) et à sa très bonne connaissance des textes sacrés de l'islam qu'Omar Saker, trente-neuf ans et père de trois enfants, doit sa promotion au rang d'imam d'Annonay. Comme tant d'autres en France, il est devenu imam par défaut, ou par opportunisme. Lors de l'ouverture, en février dernier, de la mosquée de la place de la Liberté, aucun imam n'était disponible, les deux autres mosquées d'Annonay — celle des Turcs et « celle des Mar-

cains » — ayant recruté bien avant.

Au sein de la communauté algérienne de cette ville, les pratiquants seraient moins de vingt pour cent. « Ce n'est pas un imam », répètent tous les musulmans d'Annonay. Il dirige la prière dans une mosquée, mais c'est tout. « Vous savez, au royaume des aveugles, les borgnes sont rois », s'amuse un jeune devant la nouvelle mosquée. « Et puis, ajoute un fidèle, sa situation de fidèle lui permettait de venir sans problème pour les cinq prières quotidiennes. »

Des jeunes du quartier de la Croix, la cité HLM dans laquelle il réside, Omar Saker a réussi à se faire des amis. A la mosquée ou sur le terrain de foot, ils l'ont écouté et en ont retenu quelques préceptes. « La prière, j'y allais souvent, mais j'ai arrêté, dit l'un d'eux, sans baisser le son de la musique orientale que diffuse son baladeur. Il faudra que j'y retourne, car nos envies, nos passions, il ne faut pas trop leur laisser de place dans ce bas

monde ». « Il insistait beaucoup pour qu'on fasse ce qu'Allah veut, pour que nous respections nos parents par exemple », raconte le jeune frère de l'épouse d'Omar Saker.

Pas très disert, un autre beau-frère de l'imam placé en détention à Folembry affirme qu'arrivé en France en 1985, il était suivi depuis le mois de janvier dernier. « Il n'a jamais forcé son épouse à porter le tchador, poursuit-il, et il n'a jamais imposé à quiconque de faire la prière ». A propos des tracts trouvés par les policiers dans la voiture de son beau-frère — qui appartiennent à un soulèvement armé en France —, il est catégorique, tout comme le sont ses amis : « Ils retenaient ce qui se passe en Algérie et rien d'autre. Cette histoire d'appel à la lutte armée a été inventée de toutes pièces par le gouvernement français. » Les policiers du commissariat d'Annonay et les services de la préfecture de l'Arèche n'ont pas la même version.

ÉRIC COLLIER



Portrait of a man in a suit, likely a political figure mentioned in the text.

L'insoluble conflit entre les exigences de l'humanité et celles de la guerre

Text on the left side of the page, partially obscured and difficult to read due to image quality and bleed-through from the reverse side.

La crise algérienne et ses répercussions

La police cherche à démanteler les réseaux islamistes en France

Suite de la première page
Parmi les idéologues de « poids » figure ainsi Djaffar Hourani, le président de la Fraternelle algérienne en France (FAF), une association créée en 1990 pour servir de relais électoral au FIS, alors légal, auprès des Algériens de France.

Cette association, considérée par la police comme un relais du FIS, avait été au centre de l'opération Chrysaéthème... Charles Pasqua ne me fait pas peur. Tout ce que je lui demande, c'est d'être réaliste: il ne faut pas que la France se mêle des affaires intérieures de l'Algérie...

Stocks d'armes

La jeunesse des militants semble d'ailleurs confirmée par les dernières interpellations. Certains « pensionnaires » de la caserne de Folembray sont étudiants, comme Mohamed Benhamed, un étudiant en physique originaire de Marseille.

Des tracts de la commission exécutive du FIS à l'étranger, signés par son président Rabah Kebir et mettant en cause la politique du gouvernement français en Algérie, ont été découverts dans sa chambre à Mont-Saint-Aignan.

AFRIQUE

Inquiétudes françaises sur la relève de l'opération « Turquoise »

La France nourrit « quelques inquiétudes » sur la relève des forces de l'opération « Turquoise » par le contingent éthiopien de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) dans le sud de la zone humanitaire sûre, a déclaré, lundi 8 août, le porte-parole de l'armée française à Goma, le colonel Alain Rambeau.

BURUNDI Nouvelle tension après l'arrestation d'un dirigeant de l'opposition

Le Burundi a connu une nouvelle flambée de violence, dimanche 7 août, à la suite d'une manifestation d'étudiants à Bujumbura, qui a entraîné l'arrestation de l'un des dirigeants de l'opposition, le président du Parti pour la réconciliation du peuple (PRP), Mathias Hitimana.

« Depuis un mois, chaque semaine apporte son lot de violences qui, jusqu'ici, n'ont pas dégénéré comme au Rwanda, mais accentuent, chaque fois, les craintes de nouveaux troubles ethniques », a estimé un diplomate en poste dans la capitale burundaise.

Une situation politique bloquée

M. Hitimana, président du PRP, parti minoritaire proche de l'armée (à dominante tutsi), a été incarcéré à la suite d'un appel à manifester qu'il avait lancé dimanche afin de réclamer la libération de sept étudiants accusés d'avoir voulu organiser une grève générale.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Baptiste Manwangari, a lancé lundi un appel au calme sur Radio-Bujumbura, et la veuve du président Melchior Ndadaye, assassiné lors de la tentative de coup d'Etat d'octobre dernier, a appelé la communauté internationale à « enrayer l'enclenchement du processus de génocide et de massacres interethniques ».

RWANDA

Paris propose le déploiement d'observateurs civils

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondante

A l'instigation de Médecins sans frontières, la France a proposé le déploiement de quelques centaines d'observateurs civils des droits de l'homme au Rwanda afin d'encourager le retour des réfugiés.

Selon des diplomates de l'ONU, l'envoi de chaque observateur civil pour une période de six mois revient à plus de 100 000 dollars. Il faudrait donc près d'un demi-milliard pour que quelques centaines d'observateurs puissent se rendre au Rwanda.

Comme au Cambodge

Les observateurs, qui seront déployés dans chacune des dix préfectures rwandaises, feront directement rapport au bureau du haut-commissaire pour les droits de l'homme, José Ayalo Lasso.

Pour les auteurs de cette proposition, le nombre de vingt observateurs est insuffisant. Au cours d'une entrevue téléphonique, le secrétaire général de MSF, le docteur Alain Destexhe, qui a très activement approché les membres du Conseil de sécurité, explique qu'« avec seulement vingt obser-

vateurs, on ne peut pas espérer créer des conditions minimales de sécurité pour encourager les réfugiés au retour ».

Les réfugiés « ont peur de ce qui les attend au Rwanda; seule la présence d'observateurs internationaux dans leurs villages pourrait éventuellement les inciter à rentrer ».

Pour les organisations non gouvernementales (ONG), la communauté internationale devrait se concentrer non seulement sur le déploiement de « casques bleus » mais aussi, « peut-être même plus urgemment », sur l'envoi des observateurs civils.

A l'approche du départ des forces françaises du Rwanda (prévu le 22 août), Paris multiplie ses efforts au Conseil de sécurité pour faciliter le retour des réfugiés.

AFSANÉ BASSIR-POUR

La France exprime sa « reconnaissance » aux autorités zairoises

Le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, en visite officielle à Kinshasa, a indiqué, lundi 8 août, qu'il avait exprimé aux autorités zairoises « la reconnaissance de la France » pour l'accueil qu'elles ont réservé à l'opération « Turquoise ».

ligné que la France « suivait avec attention les efforts [du premier ministre] pour amener tous les Zaïrois, de toutes tendances, à unir leurs efforts ».

« Dieu soit loué, nous revenons sur notre sol natal »

Sur la route du retour, avec Josias, sans nouvelles de sa femme et de ses enfants...

GOMA de notre envoyé spécial

Avant la frontière rwandaise, à Goma, au Zaïre, ils ont commencé à chanter. Tout bas, une mélodie presque inaudible et des paroles de leur composition: « Dieu soit loué, Tu nous a gardés. Nous sommes vivants, nous revenons sur notre sol natal ».

La frontière passée, à Gisenyi, première agglomération, ils sont devenus silencieux. Ils ont vu sans étonnement cette ville fantôme, les maisons vides, les jardins abandonnés, les magasins pillés lors de l'exode de l'ex-armée rwandaise.

Tous sont des Tutsis ayant fui les massacres perpétrés à partir du 6 avril au Rwanda. Josias ne veut pas retourner à Kibuyé, sur les bords du lac où il travaillait dans un hôtel, dans l'une des villes les plus touchées par les tueries.

Kibuyé, dans la zone de sécurité sous contrôle des forces françaises. Tout au long de la piste qui y mène, la vie reprend. « Les paysans vont bien, ils sont en bonne santé », dit un Hutu, sauté au passage. Ceux de son ethnicité sont largement majoritaires.

Empêché de rentrer à Kibuyé

On fait halte au marché de Giza, village hutu dont les habitants n'ont pas fui lors de l'offensive victorieuse des troupes du Front patriotique rwandais (FPR), nouveau maître du pays.

« C'est une grande chance d'être au Rwanda, dit-il, je pensais que jamais je ne reverrais mon pays ». Sur la route de la capitale, ils disent « bravo », mais avec retenue, aux soldats du FPR qui, à la recherche d'armes éventuelles, fouillent minutieusement tous leurs bagages.

Maison vide
Le patron de son hôtel de Kibuyé, un Hutu, l'a caché au début des massacres.

« Attention, il y a des mines ici », Josias a baissé la tête. Puis il a parlé d'autre chose. Longtemps après, il a dit: « Je ne crois pas qu'ils soient vivants, je ne crois pas ».

ouvrage intitulé: Lire la Bible, mais comment? Au chapitre « Exode », on peut lire: « Commandé par un chef valeureux, secouru le jour étranger, marchant sur une route difficile en emportant tous ses trésors, le peuple vainqueur s'avance au jour de sa libération vers la Terre promise. » Le parallèle était tentant. Josias n'en voit pas la raison.

« Ça, c'est une bombe », dit Josias en montrant un bâtiment détruit. « Ça, c'étaient les maisons des Tutsis », ajoute-t-il en désignant les habitations dévastées. Il n'éleva jamais la voix, ne laisse paraître aucune émotion. Il décrit.

« Ça, c'est une bombe », dit Josias en montrant un bâtiment détruit. « Ça, c'étaient les maisons des Tutsis », ajoute-t-il en désignant les habitations dévastées. Il n'éleva jamais la voix, ne laisse paraître aucune émotion. Il décrit.

JEAN-YVES LHOMEAU

Garant... sans... sous... sans... sous... intoxic... et sans... pour... peine plus... minable à... d'une p...

Josias



Canapés

سكاي جاز

(Publicité)

• Le Monde • Mercredi 10 août 1994 5

GALLERIE BERVILLE

*Garanti sans méduse,
sans oursin, sans goudron,
sans moustique, sans coup de soleil,
sans braillement,
sans intoxication alimentaire
et sans transistor,
pour à peine plus cher qu'une location
minable à deux kilomètres
d'une plage qui pue.*



ligne roset

Canapés Ligne Roset. Vivement la rentrée.

**propose le déploiement
des observateurs civils**

Un diplomate
Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marie Godeaux, a proposé le déploiement de quelques observateurs civils français en Bosnie. L'initiative est destinée à aider le retour de la paix dans ce pays. Le ministre a déclaré que la proposition est bien reçue par les États-Unis, pour l'instant vingt observateurs américains ont été envoyés dans ce pays. Le ministre a également déclaré que le déploiement de ces observateurs est le résultat d'un accord de l'Organisation des Nations Unies.

Comme un badge
Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marie Godeaux, a déclaré que le déploiement de ces observateurs est le résultat d'un accord de l'Organisation des Nations Unies. Il a également déclaré que le déploiement de ces observateurs est le résultat d'un accord de l'Organisation des Nations Unies.

sur notre sol natal

La femme et de ses enfants
Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marie Godeaux, a déclaré que le déploiement de ces observateurs est le résultat d'un accord de l'Organisation des Nations Unies. Il a également déclaré que le déploiement de ces observateurs est le résultat d'un accord de l'Organisation des Nations Unies.

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi est contraint de renoncer à un spot télévisé vantant l'action de son gouvernement

ROME correspondance Décidément la politique, cette année, ne part pas en vacances. La polémique fait de nouveau rage à propos de la dernière initiative du gouvernement : les spots télévisés qui célèbrent ses réalisations. La diffusion de l'un d'entre eux a été interdite lundi 8 août par le « Sage » chargé de veiller à l'indépendance des médias.

des ministres. L'initiative, toujours selon le communiqué, ne faisait que mettre en application un article de la loi Manami sur l'information, qui prévoit la diffusion d'informations « institutionnelles » d'utilité publique. C'est à ce moment que Giuseppe Santaniello, soixante-quatre ans, le « Sage » chargé de veiller à la bonne application de la loi sur l'information et l'un des personnages les plus sollicités de cet été chaud, a annoncé sa décision sans précédent. Selon lui, un des deux spots, celui qui esbiffe en détail certaines des décisions du gouvernement, ne revêt pas le caractère « institutionnel » prévu par la loi.

Le deuxième spot, sur le projet de réforme fiscale, peut continuer à être diffusé. Mais c'est une maigre consolation pour un gouvernement qui ne cesse d'accumuler les faux pas. D'autant que cette dernière polémique sur la publi-

SALVATORE ALORSE

GRANDE-BRETAGNE

Le « Sun » soutiendra-t-il les travaillistes ?

Après les avoir diabolisés, le Sun et le Times pourraient bientôt soutenir les travaillistes, au moins si l'on en croit leur propriétaire, Rupert Murdoch, qui vient de faire cette surprenante confidence à un hebdomadaire allemand. Le jour des élections législatives de 1992, en Grande-Bretagne, le Sun, journal populaire de Rupert Murdoch qui tira plus de quatre millions d'exemplaires, titrait : « Si Kinnoch gagne aujourd'hui, la dernière personne à quitter la Grande-Bretagne pourra-t-elle éteindre les lumières ? ». Le premier ministre conservateur John Major l'a finalement emporté sur le candidat travailliste, pourtant donné favori. La presse de M. Murdoch, propriétaire en Angleterre du Times, du Sun et de Sky TV, avait été mise en cause par le Parti travailliste. Les temps ont changé. Interrogé par le magazine allemand

Der Spiegel sur son soutien aux partis conservateurs, le patron de News International, vigoureux défenseur de Margaret Thatcher, a protesté : « L'an dernier nous avons aidé le gouvernement travailliste de Canberra. Je peux même imaginer que je soutiendrais le leader travailliste britannique, Tony Blair ». The Independent du 9 août n'hésite pas à faire sa « une » sur les pensées politiques de son principal adversaire, initiateur d'une guerre des prix qui a considérablement affaibli le journal-phare de l'Angleterre des années 80 (le Monde des 2 et 4 août). The Guardian annonce également la nouvelle en « une », tandis que le Times ne dit mot de l'entretien au Spiegel de son propriétaire. Il commence, en revanche, une série consacrée à « la Grande-Bretagne de Blair ? » avec un titre : « De bonnes raisons de coucher avec l'ennemi ».

RUSSIE

Vladimir Jirinovski et l'extrémiste de droite allemand Gerhard Frey exaltent l'union entre leurs deux pays

MOSCOU de notre correspondant Vladimir Jirinovski ne fait plus guère rire, mais, avec le concours de son homologue de l'extrême droite allemande Gerhard Frey, il est encore capable de faire passer quelques frissons, voire de raviver quelques très mauvais souvenirs. A l'approche du 55^e anniversaire de la signature du pacte germano-soviétique, qui donna le coup d'envoi à la seconde guerre mondiale, le président du Parti libéral démocrate russe et le chef de l'Union du peuple allemand (DVU) ont publié à Moscou une « déclaration » qui exalte l'union entre les deux pays, « base de la nouvelle maison commune européenne ». Plus concrètement, M. Jirinovski appuie « l'aspiration des Allemands à un juste règlement de leur question nationale conformément au droit des peuples à l'autodétermination », et donc à « un réexamen pacifique des frontières existantes », « à travers des pourparlers et conformément au droit international ».

« L'Église orthodoxe ne fait aucune distinction entre les Serbes de ce côté de la Drina (Serbie) et de l'autre côté [Bosnie] : ce sont les hommes politiques qui les séparent », a quant à lui estimé l'évêque Lavrentije, porte-parole du patriarche. Le

23 août 1939 par Molotov et Ribbentrop. Les deux compères n'ont pas précisé explicitement ce point, mais M. Jirinovski a plus d'une fois dans le passé parlé de « frontière commune entre la Russie et l'Allemagne ». Quant à M. Frey, il était venu à Moscou pour présenter le livre qu'il a consacré à M. Jirinovski, « véritable et digne ami du peuple allemand ». Et le docteur de ce livre s'orne d'une carte de la « nouvelle Allemagne selon Jirinovski » qui lève toute ambiguïté : elle englobe la Pologne occidentale jusqu'à Gdansk, la République tchèque et une partie de l'Autriche.

Parodie du pacte Pour faire bonne mesure, la « déclaration » mentionne l'appui de M. Frey « au respect des droits et notamment du droit à l'autodétermination des 25 millions de Russes qui se sont retrouvés hors des frontières actuelles de la Russie ». Enfin, cette pénible parodie du célèbre pacte s'accompagne, comme l'original, d'un verbatim en espéranto. Au nom de la « Deutsche Volkunion » (DVU), M. Frey a fait don à M. Jirinovski d'une somme de 20 000 Deutsche marks (68 000 francs). Vladimir Jirinovski se rendra en Allemagne le 24 septembre, si les autorités lui accordent un visa d'entrée. JAN KRAUZE

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : la nouvelle armée sud-africaine intègre 1500 membres de l'APLA. - Mille cinq cents membres de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche armée du Congrès panafricain) ont intégré la nouvelle armée sud-africaine, a indiqué, lundi 8 août, le général George Meiring, chef des forces armées sud-africaines. La branche armée du Congrès national africain (ANC) est également en cours d'intégration au sein de l'armée. - (AFP)

ALBANIE : grève de la faim des anciens prisonniers politiques. - Un tribunal de Tirana a jugé irrévocables, lundi 8 août, les revendications des 2 500 anciens prisonniers politiques de l'époque communiste, en grève de la faim depuis jeudi dernier. Soulignant que les autorités n'ont « pas les moyens de satisfaire les exigences des grévistes » qui réclament, en dédommagement de leurs souffrances passées, des bons de privatisation pour un montant total de 60 millions de dollars, le tribunal leur a ordonné de suspendre leur mouvement. - (Reuters, AP)

BRESIL : le nouveau président Itamar Franco mort d'une surdose. - Le neveu et secrétaire particulier du président Itamar Franco, Ariosto Carlo de Borge Franco,

mort le 15 juin, lors du sommet hémisphérique de Cartagena, en Colombie, a succombé à une surdose de cocaïne et non à une crise cardiaque, a rapporté, lundi 8 août, l'agence de presse colombienne Colprensa. L'agence a divulgué cette information en se fondant sur les conclusions de l'autopsie. - (Reuters)

CAMBODGE : des officiels auraient aidé les Khmers rouges dans le sud du pays. - Des responsables locaux du gouvernement de Phnom-Penh ont apporté leur soutien aux rebelles khmers rouges lors d'attaques de trains dans le sud du pays, a admis, lundi 8 août, le ministre du tourisme, Veng Sereyuth. C'est au cours d'une de ces attaques que trois touristes occidentaux avaient été pris en otage le 26 juillet. D'autre part, les Khmers rouges réclament 1 million de dollars de « dédommagement » au gouvernement cambodgien et à ses alliés occidentaux à la suite de récentes offensives contre leurs bases. - (AFP, UPI)

COREE DU NORD : Pyongyang accepte de « geler » son système de réacteurs nucléaires. - Les négociations américano-nord-coréennes sur le programme nucléaire de Pyongyang, qui se déroulent à Genève depuis le 5

REPÈRES

ARGENTINE La justice aurait la preuve de l'implication de diplomates iraniens dans l'attentat de Buenos-Aires. Un magistrat argentin a établi la preuve que des diplomates iraniens étaient impliqués dans l'attentat à la bombe qui a fait près de cent morts le mois dernier au siège d'une organisation juive à Buenos-Aires (le Monde du 20 juillet), a indiqué, lundi 8 août, une source judiciaire dans la capitale argentine. Le juge Juan Jose Galeano, qui bénéficie de l'aide des services secrets américains et israéliens, dispose d'assez d'éléments pour porter le dossier devant la Cour suprême. Selon cette source, une annonce officielle serait faite dans le courant de la semaine. Le gouvernement du président Menem avait menacé de rompre ses relations avec l'Iran s'il s'avérait que ce pays était impliqué dans l'attentat. - (Reuters)

CUBA Fidel Castro menace à nouveau les Etats-Unis d'un exode de réfugiés. Fidel Castro a une nouvelle fois brandi, lundi 8 août, le spectre d'un exode massif de Cubains aux Etats-Unis. Le Lider Maximo, qui s'exprimait de Bogota où il avait assisté la veille à la prestation de serment du président colombien Ernesto Samper, a accusé les Américains d'accueillir « ceux qui détournent des navires, ceux qui commettent des actes de piraterie ». « Soit [les Etats-Unis] adoptent des mesures rapides et efficaces, soit nous leverons les obstacles pour que ceux qui veulent quitter Cuba le fassent », a ajouté le président cubain, réitérant les menaces qu'il avait déjà formulées après l'explosion de violence dont La Havane a été le théâtre, vendredi et dimanche, 230 réfugiés de la mer cubaine au large de la Floride. Depuis le début de l'année, 5 154 Cubains ont été récupérés au large des côtes, dont 414 depuis le début du mois d'août. Ces chiffres sont en hausse très sensible par rapport à 1993 (3 656). Les Etats-Unis, toutefois, n'ont pas déceus depuis le week-end de « départs en masse » de Cuba, a indiqué, lundi, à Washington, le porte-parole de la maison blanche, M^{me} Dee Dee Myers. - (AFP, Reuters)

TURQUIE Interruption du procès des six députés kurdes. Le procès de six députés kurdes accusés de « séparatisme » a été interrompu lundi 8 août pour reprendre à partir du 7 septembre prochain. Les six députés, dont cinq sont membres du Parti pro-kurde de la Démocratie (DEP, dissous à la mi-juin), sont accusés par la Cour de sûreté de l'Etat d'avoir « constitué l'aile politique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) au sein du Parlement turc » et d'avoir « œuvré pour créer un Kurdistan indépendant dans l'est et le sud-est anatoliens », à majorité kurde (le Monde du 4 août). Ils sont en théorie passibles de la peine de mort, même si celle-ci n'est plus appliquée. A la fin de la première journée, la défense a demandé que soit entendu Jalal Talabani, leader kurde irakien et chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). - (AFP)

TCHÉCOSLOVAQUIE La Russie suspend ses relations aériennes. - La Russie a suspendu, depuis lundi 8 août, ses liaisons aériennes avec la République tchèque, ce qui apparaît comme un nouveau signe de la pression exercée par Moscou pour obtenir le départ du président indépendantiste de cette République du Caucase russe, Djokhar Doudaïev. La Russie a mis en place depuis 1992 un blocus économique contre la petite République musulmane dont elle refuse l'indépendance, proclamée en 1991. Le président Doudaïev s'est déclaré prêt, lundi, à quitter le pouvoir si la Russie et la communauté internationale « reconnaissent le droit à l'indépendance » de sa République. - (AFP)

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bettino Craxi

Nous avons reçu de Bettino Craxi, ancien président du conseil italien, la lettre suivante à la suite de notre article relatant sa condamnation à huit ans et demi de prison : Le Monde daté 31 juillet-1^{er} août 1994 titre : « Bettino Craxi est condamné à huit ans et demi de prison pour corruption ». En réalité, je suis condamné par la 3^e chambre du tribunal de Milan pour « concours en faillite frauduleuse » de la Banque Ambrosiano. Le fait concernait un financement politique remontant à il y a quatorze ans, ne provenant pas de la banque, qui a fait faillite deux ans plus tard, et dont les actes illicites étaient de toute façon prescrits et amnistiés. C'est justement pour ce fait que l'on a alors intenté contre moi une accusation différente, tout à fait absurde, inventée de toutes pièces, dénuée de toute preuve et de tout fondement (...). Je n'entends d'aucune façon plier l'échine. Je m'apprête à présenter à dénoncer mes accusateurs et mes juges pour les graves violations de la loi qu'ils ont délibérément commises et à saisir la cour d'appel italienne et la Cour européenne de Strasbourg, dans l'espoir que la vérité et la justice puissent aller de l'avant et triompher, dans un esprit d'objectivité et d'équité ainsi que dans le respect des lois et des droits des citoyens.

Le pouvoir

Le pouvoir... (Texte partiellement visible sur la page adjacente)

M. B... et ses employés modèles

M. B... et ses employés modèles... (Texte partiellement visible sur la page adjacente)

Le Monde ÉDITIONS COMMENT PENSER L'ARGENT ? Sous la direction de Roger-Pol Droit

JAVICO 1350

Le pouvoir à la mode niçoise

Comment un sénateur, patron de l'office d'HLM, tient « son » personnel et exerce sa puissance dans le département qu'il partageait avec Jacques Médecin

NICE

de notre envoyée spéciale

Les structures du pouvoir, sur la Côte-d'Azur, ont des particularités bien connues : clientélisme, clanisme, allégeances personnelles, réseaux dévoués à un homme tout en assurant la protection de leurs membres, composent un paysage politique qui fait plus ou moins bon ménage avec la démocratie. Plusieurs litiges relatifs au droit du travail jettent, ainsi, une lumière révélatrice sur le fonctionnement d'un mastodonte politico-administratif, l'office public d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes (OPAM), que préside José Balarelo.

Avocat, maire de Tende, conseiller général et sénateur (Républicains et Indépendants) des Alpes-Maritimes, José Balarelo s'était, dit-on, partagé le territoire avec Jacques Médecin, l'ancien président du conseil général et ancien maire de Nice, aujourd'hui en fuite en Uruguay et menacé d'extradition : Nice pour l'un, l'arrière-pays pour l'autre.

CUBA

Fidel Castro menace à nouveau les Etats-Unis d'un exode de réfugiés

Le président américain George Bush a réitéré son invitation à Fidel Castro de renoncer à son projet d'envoyer des milliers de réfugiés cubains vers les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat James Baker a déclaré que les Etats-Unis ne souhaitent pas accueillir un grand nombre de réfugiés cubains.

Le président Castro a répondu que les Cubains ont le droit de chercher une meilleure vie ailleurs.

Il a ajouté que les Etats-Unis ont une responsabilité dans la crise cubaine.

Il a déclaré que les Cubains ne veulent pas retourner en Cuba.

Il a souligné que les Etats-Unis ont tenté de renverser le régime cubain.

Il a affirmé que les Cubains ont souffert de la politique américaine.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent arrêter leurs tentatives de renverser le régime cubain.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de soutenir le régime de Castro.

Il a déclaré que les Cubains ont besoin de démocratie.

Il a souligné que les Etats-Unis ont violé leurs engagements.

Il a affirmé que les Cubains ont le droit de choisir leur avenir.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent respecter la souveraineté cubaine.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de menacer le peuple cubain.

Il a souligné que les Cubains ont souffert de la terreur.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont tenté d'assassiner le président Castro.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent arrêter leurs tentatives de renverser le régime cubain.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de soutenir le régime de Castro.

Il a souligné que les Cubains ont besoin de démocratie.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont violé leurs engagements.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent respecter la souveraineté cubaine.

« toujours été d'une honnêteté irréprochable et d'une grande générosité ».

Lorsque les obligés oublient qu'ils le sont, ils sont sévèrement sanctionnés. Robert Moretti est l'un des premiers à s'être plaints de ce régime. Véritable armoire à glace, visage orné d'une moustache poivre et sel, cet homme de cinquante-huit ans a travaillé dans le bâtiment jusqu'en 1981. Après le dépôt de bilan de son entreprise, suivi d'une amnésie de chômage, il est embauché à l'OPAM. Nommé « brigadier chef », M. Moretti supervise une équipe de surveillance des immeubles. Tout va bien, il dispose de nombreux privilèges : voiture de fonction, qu'il utilise pour partir en vacances, « extras » pour des permissions à domicile, défraiement des repas. « Ça me doublait ma paie », assure-t-il.

Gardiens et colleurs d'affiches

Au début de 1985, l'office mobilise une partie du personnel pour soutenir la campagne de Jean-Claude Rouillot, conseiller municipal (UDF-PR) de Nice, candidat aux élections cantonales dans le douzième canton de la ville. « Une première équipe plaie les tracts, une seconde les distribue dans les boîtes aux lettres, une troisième colleait des affiches », raconte M. Moretti. Son chef de service lui propose de participer à l'affichage, moyennant 300 francs par sortie, payés en espèces. « C'est toujours bon à prendre ! Et puis, moi, je me fiche de la politique. Je me suis dit que ça allait être une partie de rigolade et j'ai accepté », confesse-t-il.

A plusieurs reprises, douze « gros bras » de l'office - anciens légionnaires, anciens ébéniers du BTP - font des sorties, mais, le lendemain matin, il ne reste aucune trace de leur passage. M. Rouillot se fâche, et les employés de l'OPAM décident de reprendre le pénible qui défiant leur travail. « Nous avons fait le guet, jusqu'à ce que nous voyions arriver un fourgon. Nous l'avons

encerclé avec nos quatre voitures de fonction. Les décolleurs étaient des cantonniers de la mairie de Nice, des pauvres gars comme nous. J'ai pensé que ça ne valait pas la peine de se bagarrer, mais l'un des nôtres a crié : « Attention, il y a une arme ! » Nous avons été plusieurs à paniquer et à nous dire que nous ferions mieux de cesser l'affichage ».

Ces récalcitrants vont subir des sanctions. Le premier touché est le chef de l'équipe, Reynald Pillard, qui perd sa voiture de fonction, ses primes et ses indemnités-repas et redevient gardien de base. En butte à toutes sortes de difficultés pour se faire réintégrer par l'office, après un arrêt-maladie de cinq ans, M. Pillard se refuse à tout commentaire : « S'il m'arrive quelque chose, qui viendra m'aider ? »

Jean, l'un de ses anciens collègues, accepte de témoigner, à condition que l'on change son nom. « Du jour au lendemain, ma hiérarchie m'a dit que je travaillais mal, que j'arrivais en retard, et que les locataires étaient mécontents de moi, ce qui n'était pas vrai, raconte-t-il. On m'a infligé toutes sortes de blâmes, sans me donner d'explications. C'était très éprouvant nerveusement, et j'ai fait une dépression. On m'a tellement dégoûté que je me suis fait mettre à la porte sans même réclamer mes indemnités ».

Une « entreprise familiale »

Se croyant brimés par leur chef de service, les gardes décident, en 1988, de créer un syndicat. « Nous avons choisi les autonomes parce que c'était apolitique, explique M. Moretti. Lorsque nous sommes allés en avertir M. Balarelo, il a répondu une crise de colère. Il nous a dit que l'OPAM était une entreprise familiale, qu'il n'y avait pas besoin de syndicats. Nous avons répondu que nous ne voulions pas faire la révolution, mais seulement défendre nos droits. Seulement, trois mois après, M. Moretti est licencié « pour motifs disciplinaires » : l'OPAM produit trois attestations

d'employés affirmant que M. Moretti aurait dit du mal de M. Balarelo...

Ces attestations, qui relèvent du complot, sont contestées par l'intéressé et contredites par des témoignages inverses. Pourtant, M. Moretti est mis à la porte. Il saisit le tribunal administratif, qui lui donnera raison cinq ans plus tard, en 1992. Cette juridiction, estimant que les faits reprochés « ne sont pas établis », annule le licenciement pour excès de pouvoir et condamne l'office à payer une amende pour préjudice moral.

L'évocation de l'affaire Moretti agace beaucoup M. Balarelo. « Je n'ai jamais cautionné la campagne de M. Rouillot ! proteste-

toute crédibilité auprès des magistrats, qui lèvent les bras au ciel dès qu'on évoque son nom. « Les juges des tribunaux d'instance, les juges d'appel, les juges de cassation peuvent-ils vraiment tous se tromper ? », interroge M. Balarelo.

CFDT : deux adhérents

Après l'affaire du « Carpa », M. Kaïbi, au chômage, dépense son énergie sur les dossiers locatifs de sa famille, ainsi que sur les affaires professionnelles de son épouse. Dans les deux cas,

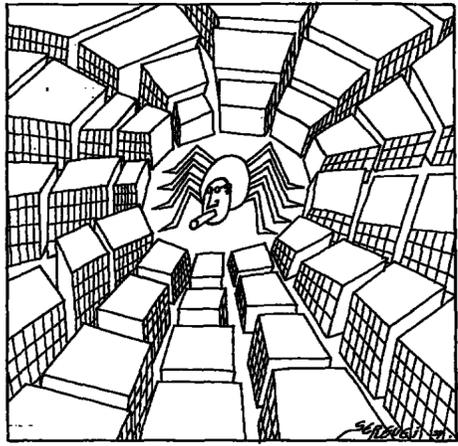
Or le président du centre de gestion n'est autre que... M. Balarelo. La CAP se saisit de la réponse fournie par ce dernier, selon lequel la baisse de la note résulterait d'une diminution générale du barème. Ses notes annuelles cessent, alors, d'être communiquées à M. Kaïbi, qui multiplie les offensives contre l'OPAM. Elle dénonce des irrégularités, telles que l'usage d'un cachet appartenant à la DDASS, mais l'affaire, transmise à la préfecture par M. Lecorne, n'aura pas de suite.

M. Kaïbi décide de créer une section CFDT. Elle n'attire qu'un adhérent. « Tout les autres avaient compris qu'adhérer à la CFDT, c'était signer leur arrêt de mort ! », commente un témoin. M. Kaïbi est muté à la direction des services techniques. On l'installe toute seule dans un bureau ; ses collègues cessent de lui parler. « J'ai été placardisé, on ne me soumettait plus aucun dossier », dit-elle. Sa nouvelle chef de service affirme que c'est elle qui ne veut rien faire. En novembre dernier, M. Kaïbi est mise à pied pendant trois jours. Quelques mois plus tard, elle est radiée des cadres de la fonction publique pour « manquement à l'accomplissement de ses fonctions et à l'obligation d'obéissance hiérarchique ».

La CFDT juge l'affaire « exemplaire » en matière de répression syndicale. « Ça n'a rien à voir avec du syndicalisme ! », proteste M. Balarelo. Pourtant, les responsables de la CFDT-Interco, venus consulter le dossier personnel de M. Kaïbi, y ont trouvé nombre de pièces faisant état de son engagement syndical. Or la loi sur le statut des fonctionnaires interdit toute allusion de ce type, au nom de la liberté d'opinion. Alexis Guénégou, secrétaire fédéral de la CFDT-Interco, a évoqué cette irrégularité devant le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, réuni le 21 juillet dernier. Cette instance parlementaire a émis, à l'unanimité, un vœu en faveur de la réintégration de M. Kaïbi dans la fonction publique territoriale (lire encadré).

Le pouvoir de M. Balarelo n'est donc pas sans limite, mais les méthodes qui ont assuré sa puissance ont la vie dure à Nice, où le clanisme est largement responsable - avec le méprisisme, qui en est l'excroissance - de la crise politique que traverse la ville depuis la fuite de Jacques Médecin.

RAFAËLE RIVAIS



l'homme qui tient les ficelles est M. Balarelo, que le plaideur impute à sa promotion de « faire tomber ». M. Balarelo clame, dans les couloirs, que « ce Kaïbi est un fou. Il fait du tort à sa femme, une employée exemplaire ». Simple coïncidence ? Après les premières péripéties locatives, la note administrative de M. Kaïbi baisse, et l'appréciation qui l'accompagne est contradictoire. Le chef de service paraphe : « Très bon agent, sérieux et travailleur », tandis que le directeur de l'OPAM indique : « Attitude inacceptable envers l'office ».

M. Kaïbi saisit la commission administrative paritaire (CAP) du centre de gestion des Alpes-Maritimes, pour qu'elle révisé sa note.

Le syndicat des autonomes avait réuni quarante adhérents en deux mois. Un joli succès. « Balarelo a eu peur que notre organisation ne conteste son pouvoir », estime l'un d'eux. Quatre membres du bureau sur cinq, ainsi que plusieurs adhérents, ont été licenciés. Tous ceux-là, aussi, refusent de parler. « Si l'on dit quoi que ce soit, on ne trouve pas de travail, puisque les entreprises sont aux pieds de Balarelo, et pas de crédit, parce que les banques lui sont liées », affirme l'un d'eux.

Le syndicalisme n'a pas réussi, non plus, à Brigitte Kaïbi, révoquée, en juillet dernier, après un passage devant le conseil de discipline du centre de gestion des fonctionnaires territoriaux des Alpes-Maritimes. L'histoire de cette femme de trente-neuf ans est celle du pot de terre contre le pot de fer. Titulaire du bac, Brigitte Kaïbi avait été embauchée, en 1981, comme agent de bureau. « Je l'ai prise pour être agréable à son mari », se souvient M. Balarelo. Patrick Kaïbi, Français d'origine tunisienne, est, à l'époque, secrétaire administratif et fiscal de l'ordre des avocats de Nice. L'année suivante, il soupçonne des irrégularités concernant la gestion d'un compte bancaire sur lequel transitent les fonds des clients, le « Carpa », et remet un rapport au bâtonnier.

Peu après, M. Kaïbi est licencié au motif qu'il aurait encaissé à son profit un chèque de 50 francs. Uticré par ce qu'il considère comme un mensonge, il multiplie, en vain, les procédures, afin de faire valoir sa bonne foi. Procédurier à outrance, M. Kaïbi a tendance à assigner en justice tout ce qui bouge. Il a, de ce fait, perdu

M. Balarelo et ses employés modèles

NICE de notre envoyée spéciale

Certaines saynètes en disent plus long sur l'atmosphère d'une entreprise ou d'une administration que tous les dossiers du monde. La manière dont José Balarelo, président de l'office d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes, évoque l'affaire Kaïbi, syndicaliste CFDT mise à la porte, fait partie de ces petites pièces révélatrices. « L'affaire Kaïbi ? Mais il n'y a pas d'affaire ! M. Kaïbi, on n'en parle plus ! », tranche l'élu, plissant les yeux sous l'effet d'un léger tic.

Tout de même, pourquoi en arriver à une sanction aussi grave que la révocation ? Soupçonné, M. Balarelo, résigné, convoque son attaché parlementaire, homme à tout faire empressé, qui entre, muni du volumineux dossier « Kaïbi ». « Regardez, regardez donc, toutes ces assignations en justice ! Vous trouvez ça normal ? », s'indigne-t-il. Ces pièces ne concernent pas le dossier professionnel de M. Kaïbi, mais le logement HLM de la famille. « Et alors, quand une employée signe des choses pareilles, ne manque-t-elle pas à son devoir de réserve ? », s'agace M. Balarelo, en plissant des yeux. « Vous vous rendez compte que les Kaïbi ont eu le front de me traduire en correctionnelle, moi, qui suis avocat depuis quarante années ? », répète-t-il.

« Vous, allez chercher Muriel, qu'elle dise ce qui s'est passé avec le mari ! », ordonne M. Balarelo. Une jeune femme blonde, employée au service contentieux du personnel, fait son entrée. « Allez, Muriel,

assieds-toi et raconte-nous », lui demande le patron de l'office, paternel. « Un jour, M. Kaïbi a traversé devant ma voiture, et j'ai dû freiner sec. Il a porté plainte pour tentative d'assassinat avec préméditation », relate la jeune femme. « Ah ! », s'exclame M. Balarelo, ébahi. « Je ne lui arrache pas les mots de la bouche. Ça ne suffit pas ? Faites venir Armelle ! »

« Khrouchtchev Anastase, Isidore... »

Une seconde jeune femme blonde, d'une trentaine d'années, chef de service d'urbanisme et d'aménagement, témoigne : « Le problème, c'est que M. Kaïbi n'a jamais voulu reconnaître mon autorité. N'était-il pas possible de trouver un terrain d'entente ? « Euh... Elle est plus grande que moi et quand elle avançait d'un air menaçant, je n'étais pas rassuré... » Hochements de tête approbateurs des protagonistes. M. Kaïbi n'avait-elle pas des raisons d'être furieuse ? Ne l'avait-on pas placée toute seule dans un bureau ? « Beaucoup d'employés aimeraient bien avoir un bureau isolé ! », réplique Armelle Pépos, sans rire.

Comment se fait-il qu'il y ait eu, dans le dossier personnel de M. Kaïbi, des pièces faisant état de son appartenance syndicale ? « Ce n'est pas vrai ! », tonne le patron de l'office. Pourtant, cette découverte a incité le conseil supérieur de la fonction publique territoriale à émettre, de façon unanime, un vœu en faveur de la réintégration de M. Kaïbi. « Quoi ? Ce n'est pas possible, vous vous trompez ! », réplique l'élu, en haus-

sant des épaules. Si, si. « Mais comment se fait-il qu'on ne m'ait pas prévenu ? », s'inquiète-t-il, tandis que le sourire des trois employés se fige.

L'affaire date seulement du 21 juillet. Quant au conseil supérieur, il n'a pas à rendre de comptes à l'OPAM. « Daniel ne m'aurait pas fait ça ! », monologue M. Balarelo... « C'est un ami, Daniel, nous sommes sénateurs UDF tous les deux ! », confie-t-il. A l'attaché parlementaire : « Appelez-moi Daniel Hoeffel ! »

Silence. M. Balarelo demande Marie-Claude Chardeu, chargée des relations avec le Parlement au cabinet du ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. « Ah !, ici maître Balarelo, sénateur des Alpes-Maritimes. Je vous appelle à propos de M. Kaïbi. Comment s'est-il passé ? Khrouchtchev, Anastase, Isidore... » Les employés modèles s'amuse de discrètement de la plaisanterie, comme il se doit. « Ah ! bon ? Que s'est-il passé ?... Quoi ?... Mais ce n'est qu'un vœu, ça ne vaut pas grand-chose !... Ah... Je comprends tout : il s'agit d'une manœuvre de la CFDT pour qu'elle soit réintégrée dans la fonction publique territoriale et mutée ailleurs... »

Le téléphone raccroché, pas question de perdre la face devant des employés. « Ce n'est qu'une manœuvre de la CFDT, j'étais au courant, expose M. Balarelo, qui semble pourtant avoir encaissé le choc. Après tout, pourquoi pas, si elle n'est pas chez moi ? Il y a tout de même deux enfants, dans l'histoire... Il faut savoir être bon... »

R. Ra

Le Monde VOITURES
COMMENT PENSER L'ARGENT
Sous la direction Roger-Pol Dar

Quelque part, vous êtes un proche de la couronne.

SEUR A LA COUR ROYALE DU DANÉ

TUBORG BEER

REPÈRES

ARGENTINE
La justice aurait la preuve de l'implication de diplomates français dans l'attentat de Buenos-Aires

Un magistrat argentin a déclaré que la justice aurait la preuve de l'implication de diplomates français dans l'attentat de Buenos-Aires.

CUBA
Fidel Castro menace à nouveau les Etats-Unis d'un exode de réfugiés

Le président américain George Bush a réitéré son invitation à Fidel Castro de renoncer à son projet d'envoyer des milliers de réfugiés cubains vers les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat James Baker a déclaré que les Etats-Unis ne souhaitent pas accueillir un grand nombre de réfugiés cubains.

Le président Castro a répondu que les Cubains ont le droit de chercher une meilleure vie ailleurs.

Il a ajouté que les Etats-Unis ont tenté de renverser le régime cubain.

Il a affirmé que les Cubains ont souffert de la politique américaine.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent arrêter leurs tentatives de renverser le régime cubain.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de soutenir le régime de Castro.

Il a souligné que les Cubains ont besoin de démocratie.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont violé leurs engagements.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent respecter la souveraineté cubaine.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de menacer le peuple cubain.

Il a souligné que les Cubains ont souffert de la terreur.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont tenté d'assassiner le président Castro.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent arrêter leurs tentatives de renverser le régime cubain.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de soutenir le régime de Castro.

Il a souligné que les Cubains ont besoin de démocratie.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont violé leurs engagements.

Il a conclu que les Etats-Unis doivent respecter la souveraineté cubaine.

Il a demandé que les Etats-Unis cessent de soutenir le régime de Castro.

Il a souligné que les Cubains ont besoin de démocratie.

Il a affirmé que les Etats-Unis ont violé leurs engagements.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La dixième conférence internationale de Yokohama

L'identification d'un nouveau virus du sida impose une surveillance épidémiologique internationale accrue

De nombreux participants à la dixième conférence de Yokohama ont accordé, lundi 8 août, un très vif intérêt aux communications originales consacrées à un nouveau virus du sida baptisé « sous-groupe O ».

Les premières interrogations quant à l'existence d'un virus différent des VIH 1 et 2 remontent à 1987, avec l'observation par l'équipe de Guido Van der Groen (Institut de médecine tropicale d'Anvers) de cas de malades apparemment atteints du sida, mais pour lesquels les méthodes habituelles de diagnostic sérologique (Elisa et Western Blot) fournissaient des résultats négatifs ou difficilement compréhensibles.

à partir des différents isolats dont ils disposent que ces nouveaux virus du sida constituent un « sous-groupe » baptisé « O » (pour outlier). Ce sous-groupe s'inscrit dans l'ensemble des VIH 1, dans lequel on a déjà identifié ces dernières années huit entités virales (ou sous-types) distinctes allant de A à I.

gabonais et camerounais ayant expliqué à Yokohama que ce nouveau virus peut, chez eux, être retrouvé tant dans les zones rurales qu'urbaines. Aucun élément ne permet encore, toutefois, de situer la fréquence de cette infection en terre africaine ou de comparer le caractère pathogène de ce virus par rapport à celui des VIH 1 habituels.

Pas de modifications des règles du dépistage

Le nouveau sous-groupe « O » est-il limité à l'Afrique ? Il ne le semble pas. Le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a en effet indiqué avoir pu, avec son équipe, retrouver un isolat chez une malade française aujourd'hui décédée des suites d'un sida.

nomène. Et, si cette épidémie s'amplifie, les méthodes de dépistage devraient au plus vite s'adapter. D'ores et déjà, les fabricants de tests cherchent à améliorer les performances de ces derniers, afin qu'ils puissent identifier les stigmatisés biologiques de l'infection par ce nouveau virus. Deux entreprises, l'une belge, l'autre allemande, ont en outre pris des brevets spécifiques.

JUSTICE

Mis en liberté et placé sous contrôle judiciaire

Le docteur Jean-Pierre Allain ne pourra pas quitter la France

Le docteur Jean-Pierre Allain, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis pour tromperie dans l'affaire des hémophiles contaminés par le virus du sida, a été mis en liberté, lundi 8 août, et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortie du territoire français, par une ordonnance du juge d'instruction Odile Bertella-Geffroy.

La commission d'application des peines avait accordé, mercredi 3 août, le bénéfice de la libération conditionnelle au docteur Jean-Pierre Allain. Condamné en appel le 13 juillet 1993 à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, pour « tromperie sur la qualité substantielle d'un produit » dans l'affaire des hémophiles contaminés par le virus du sida, l'ancien responsable du département recherche et développement du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), était en effet arrivé à mi-peine. Le parquet avait aussitôt fait appel de cette décision.

Le lendemain, une semaine après avoir mis en examen pour empoisonnement le docteur Michel Garreau, ancien directeur du CNTS, le juge d'instruction parisien Odile Bertella-Geffroy réservait le même sort au docteur Allain. Vendredi 5 août, la chambre du conseil du tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) avait confirmé la décision du juge d'application des peines. Le docteur Allain, sous le coup de cette nouvelle mise en examen, et en outre placé sous le régime de l'incarcération provisoire, ne pouvait quitter sa cellule.

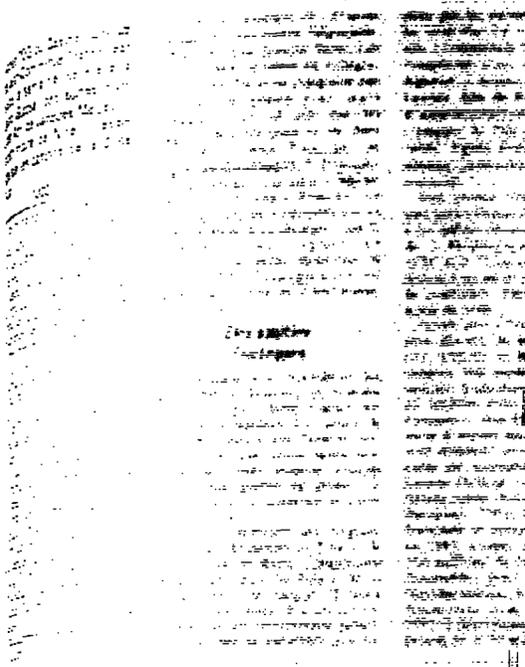
Lundi 8 août, à l'issue d'un débat contradictoire qui a duré près de deux heures, M^{me} Bertella-Geffroy a décidé de remettre le docteur Allain en liberté et de le placer sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortie du territoire. Le docteur Allain, âgé de cinquante-deux ans, a rejoint Fleury-Mérogis à 19 h 40 en compagnie de plusieurs autres détenus à bord d'un fourgon cellulaire. Vers 21 h 45, il a quitté la maison d'arrêt.

Présent au Palais de justice à Paris, ainsi que la famille d'un hémophile venue soutenir le docteur Allain, le professeur Robin Carrel, chef du département d'hématologie de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), obtenant le docteur Allain, a fait savoir qu'il souhaitait le voir « reprendre son travail et ses recherches à Cambridge aussi vite que possible ». L'assurant de la « confiance » et du « plein soutien » de ses confrères britanniques. En juillet 1993, la revue médicale britannique The Lancet avait publié un éditorial, intitulé « Palais d'injustice », prenant la défense du docteur Allain, ainsi qu'une lettre de soutien signée de trente-sept membres du département d'hématologie de l'université de Cambridge (Le Monde du 27 juillet 1993). En janvier dernier, trente-trois Prix Nobel avaient écrit au président Mitterrand pour lui demander la grâce du docteur Allain (Le Monde du 21 janvier).

Francis Graeve, président d'honneur de l'Association française des hémophiles (AFH), a estimé pour sa part, lundi 8 août, que « le docteur Allain (...) a caché la vérité sur tout ce qu'il savait de juillet 1984 à juin 1985 ». « Notre association était très confiante et nous sommes d'autant plus amers vis-à-vis de gens qui ont été nos amis et qui nous ont trahis. Le fait qu'il soit un des meilleurs, un vrai savant, est pour nous un fait aggravant », a jugé M. Graeve.

Le sort réservé par la justice au docteur Allain apparaît désormais plus favorable que celui du docteur Garreau, dont la libération conditionnelle avait été rejetée le 27 juillet. Dans le cadre de sa mise en examen pour empoisonnement, le docteur Garreau avait en effet été placé sous mandat de dépôt, le 29 juillet, par le même juge d'instruction. Il a fait appel de cette ordonnance le 3 août, et l'affaire devrait être examinée par la chambre d'accusation aux alentours du 20 août.

Jean-Dominique Fratoni



INRA va commercialiser un coiza hybride

La conjura

YOKOHAMA de notre envoyé spécial

Avec le temps, on en était venu à oublier la virologie fondamentale. Il y avait eu l'identification, en 1983, à l'Institut Pasteur de Paris, du premier type de virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1), suivie de celle d'un second groupe (VIH 2), puis la démonstration de la très grande variabilité de cette nouvelle famille virale hautement pathogène pour l'espèce humaine.

Un sous-groupe des VIH 1

Deux ans plus tard, les communications présentées à Yokohama permettent de répondre, pour une bonne part, à ces interrogations. Après celles d'Anvers, plusieurs équipes européennes (allemande et française) ont en l'opportunité d'enquêter récemment dans ce domaine. Que sait-on, pour l'essentiel, aujourd'hui ?

Dans la plupart des cas, ces isolats ont été obtenus (à Anvers, Munich et Paris) chez des personnes d'origine africaine ou chez des partenaires sexuels de sujets africains. En France, les travaux sur ce thème réunissent différents chercheurs de différents pays (à Paris, de l'Institut Alfred-Fournier et de l'Institut national de la transfusion sanguine (Le Monde du 16 juin).

Ces données ne conduisent pas, selon les spécialistes, à modifier les règles actuelles du dépistage des dons de sang et du diagnostic sérologique (1). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient toutefois de décider la mise en place d'un dispositif particulier d'étude et de surveillance du phé-

JEAN-YVES NAU (1) Les autorités françaises avaient toutefois décidé, en mars, de renforcer un test de dépistage commercialisé par la firme Ciba-Mérieux, jugé trop insensible vis-à-vis du sous-groupe « O » (Le Monde du 16 mars).

Le Vietnam, dernier maillon de la chaîne

BANGKOK de notre correspondant

Isolé jusqu'à la fin des années 80, le Vietnam n'a enregistré son premier cas de séropositivité qu'en décembre 1990 et son premier malade du sida qu'en 1992. En juin dernier, cependant, 1 411 personnes séropositives avaient été recensées, dont 81 % parmi des drogués et 54 % à Ho-Chi-Minh-Ville. A la même date, 103 cas de sida étaient connus, dont 33 décédés, et un premier cas de nourrisson infecté par sa mère, une prostituée, avait été découvert.

l'ensemble du pays, dont 20 000 à Hanoï et 50 000 à Ho-Chi-Minh-Ville. Le Vietnam doit accueillir, cette année, 1 million de visiteurs, un chiffre qui n'inclut pas la majeure partie du trafic, incontrôlé, sur les frontières avec le Cambodge et la Chine. Or, pour prendre un exemple, la majorité des prostituées du Cambodge sont des Vietnamiennes originaires du delta du Mékong. Les vecteurs de propagation du sida ne manquent donc pas.

Le Comité national pour la prévention du sida estime déjà que le nombre de séropositifs pourrait être de 300 000 à la fin du siècle, époque à laquelle le Vietnam franchira le cap des 80 millions d'habitants. Pour tenter d'endiguer le fléau, des campagnes d'information se multiplient et les autorités tentent de réprimer une prostitution qui, dans les villes, affecte des générations de plus en plus jeunes (8 % des prostituées seraient âgées, selon une enquête officielle, de moins de quatorze ans, et les adolescents représenteraient de 20 % à 35 % des prostituées en milieu urbain).

J.-C. P.

Contamination sans frontières

En Thaïlande, en Birmanie, au Cambodge, des centaines de milliers de personnes sont séropositives. Principal vecteur de transmission : la prostitution

BANGKOK de notre correspondant

En Thaïlande, où le nombre de séropositifs est évalué à six cent mille personnes (plus de 1 % de la population), 1 382 des 2 844 malades du sida connus ont été recensés dans les six provinces qui forment le nord du royaume. Selon les résultats d'une enquête publiée fin mai par le ministère de la santé, le profil habituel du malade est celui d'un homme âgé de trente-trois ans, qui a fréquenté des prostituées et a contaminé son épouse, laquelle, selon une autre étude présentée le 3 août, a transmis le virus à son enfant une fois sur quatre.

culture du pavot. Mais ce que l'on appelle plus volontiers le Triangle d'or, premier centre de production d'opium et de ses dérivés, est également une région de trafic de prostituées, souvent très jeunes, qui sont devenues le principal vecteur du sida. Alors qu'elle commence à peine à ouvrir ses portes aux touristes, la Birmanie compterait déjà, selon une évaluation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), quelque 200 000 séropositifs. D'après la disposition d'Aye Kya, responsable birman de la lutte contre le fléau, 7 399 cas auraient été recensés dans ce pays en mars dernier, à l'occasion de la réunion organisée, début août à Manille, par la Banque asiatique de développement pour tenter d'estimer l'impact économique du sida. Si la majorité des malades, en Birmanie, sont encore des drogués, 24 % sont des prostituées, 24 % des camionneurs et 15 % des commerçants qui font le navette avec la Thaïlande, où les résidents légaux birmanis sont au nombre de 300 000.

Aux yeux de nombreux experts, il ne s'agit donc que de la partie apparente d'un iceberg : en Thaïlande, pour prendre un exemple, les projections généralement admises font état d'une fourchette de 2 millions à 4 millions de séropositifs en l'an 2 000, étant entendu qu'aucune strate de la société n'est à l'abri de la maladie (le royaume compte aujourd'hui près de 60 millions d'habitants). Poches de pauvreté, manque d'informations et habitudes sociales, notamment celle, bien ancrée, de fréquenter les centres de prostitution, se conjuguent pour que le sida se joue encore de frontières terrestres particulièrement perméables. Ainsi, flux de jeunes Vietnamiennes du delta du Mékong peuplent depuis 1991-1992 les maisons de plaisir et les bars de Phnom-Penh, alors que de jeunes Cambodgiennes sont venues à des centres de prostitution en Thaïlande. Des transferts de même nature se font, depuis plus longtemps, dans le Triangle d'or et dans le sud chinois.

JEAN-CLAUDE POMONTI

FAIT DIVERS

Dans la Somme Six interpellations après la mort d'un jeune français musulman

A la suite de la mort d'un jeune musulman de vingt-six ans, Abderraman Rabah, dont le corps a été retrouvé au pied des falaises d'Ault (Somme), six personnes, dont un militaire et deux mineurs, ont été interpellés et placés en garde à vue. Le militaire, âgé de vingt-trois ans, a été interpellé dès le 6 août, jour de la découverte du corps. Il se trouvait en permission au moment des faits et a été déferé, lundi 8 août, au parquet d'Abbeville, puis mis en examen et placé en détention provisoire. Abderraman Rabah, originaire d'une famille de harkis, se trouvait, vendredi 5 août, au bal annuel des employés communaux d'Ault avec ses deux frères. Selon les premiers éléments de l'enquête, ils ont été pris à partie,

à la sortie du bal, par six à huit jeunes gens, manifestement ivres, et qui ont tenu à leur égard des propos racistes avant d'en venir aux mains. L'un des trois frères, frappé à plusieurs reprises, est resté à terre et a dû être hospitalisé. Abderraman et son deuxième frère ont pris la fuite, poursuivis par leurs agresseurs. Samedi 6 août, le corps sans vie d'Abderraman Rabah était découvert par un promeneur au pied des falaises d'Ault, 23 mètres en contrebas. Une autopsie a mis en évidence des traces de coups et blessures qui ne seraient pas consécutives à la chute. Selon le substitut du procureur, il n'est pas impossible que la victime ait trouvé la mort avant d'être jetée du haut de la falaise.

RELIGIONS

A un mois de la conférence du Caire sur la population

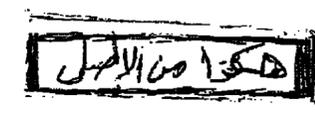
Le Vatican renouvelle ses critiques contre l'avortement

Porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls a publié, lundi 8 août, une déclaration récapitulant et précisant l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis de la conférence mondiale de la population, qui s'ouvrira le 5 septembre au Caire. Le Saint-Siège sera représenté à cette conférence par seize experts, laïcs et religieux, conduits par Mgr Renato Martino, son observateur permanent auprès de l'ONU. Au Caire, il entend obtenir comme « minimum acceptable », a indiqué M. Navarro-Valls, la réaffirmation nette du principe, approuvé il y a dix ans par la précédente conférence de Mexico, selon lequel « l'avortement ne doit en aucun cas être encouragé comme méthode de planification familiale ». Le porte-parole du Vatican a souligné que l'avortement

reproductif, comme un « droit sûr, efficace, accessible et acceptable ». Le terme « accessible » signifie « t-il pas, a-t-il demandé, que les gouvernements doivent aider financièrement l'avortement ? En outre, le droit à l'avortement serait présenté de manière trompeuse, si l'on ne précise pas qu'il ne s'agit que d'un droit de conscience, à n'importe quel stade de la grossesse et à n'importe quel âge. Plus largement, l'offensive de l'Eglise catholique contre le projet de rapport de la conférence du Caire porte sur l'analyse de la « surpopulation » mondiale, « idéologie de peur et de méfiance de l'homme », selon le Vatican, sur les moyens du contrôle des naissances et sur une vision de la sexualité qui « ignore » ou sous-estime le mariage.

Guelfand, Kamsky et Salov rejoignent Karpov en demi-finales

Le monde de la FIDE



SOCIÉTÉ

Ancien PDG du casino Ruhl de Nice

Jean-Dominique Fratoni est mort

Ancien PDG du Casino Ruhl de Nice, Jean-Dominique Fratoni est décédé la semaine dernière à Lugano (Suisse) des suites d'un cancer. Ami de Jacques Médéric, l'ancien maire de Nice, il avait régné sur les casinos de la Côte d'Azur.

Dans les années 70, Fratoni connaît une ascension fulgurante, et Nice vit une époque faste. Les émirs arabes viennent en villégiature sur la Côte et ne craignent pas d'étaler au grand jour leurs richesses, que ce soit sur les plages, dans les palaces ou dans les salles de jeux. Nice, un Las Vegas méditerranéen ? Pourquoi pas, se disent « Jacquou » Médéric et « Jean-Do » Fratoni. Le maire apporte au « casinotier » un établissement à sa mesure : sur la promenade des Anglais, un immeuble de verre moderne, le Ruhl. 1975 : l'inauguration du casino est l'occasion d'une somptueuse fête.

mais pas les mêmes relations. Elle lui tient tête. La « guerre des casinos » commence. En 1977, avec la complicité d'un avocat, Maurice Agnelet, il achète le vote d'Agnes Leroux, fille de René, au conseil d'administration du casino et s'empare du Palais de la Méditerranée. Agnès disparaît mystérieusement : son corps ne sera jamais retrouvé.

Les ennemis commencent. Fratoni sera victime de la guerre qu'il a lui-même déclenchée. Le Palais de la Méditerranée est fermé en 1978, et le Corse est condamné par défaut à un an de prison pour abus de confiance, abus de pouvoir et achat de vote.

Alors que « Napoléon » se fait plus discret, la police judiciaire, elle, sort de sa réserve. Dans un rapport, elle montre du doigt des amitiés douteuses : Fratoni serait en relation avec des « dangereux romains », une filière de blanchiment d'argent mafieux. Mais Fratoni disparaît avant que les policiers ne viennent l'arrêter. Son Saint-Hélène sera d'abord la Suisse, puis Saint-Domingue, le Paraguay, l'Espagne. La justice française le condamne trois fois : en 1983, à deux ans de prison et 360 millions de francs d'amendes douanières pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger ; en 1985, à deux peines de cinq ans de prison et à 50 millions de francs

Des amitiés douteuses

Surnommé « le Napoléon des tapis verts », Fratoni, un homme trapu au regard bien d'acier, est avide de conquêtes. Le casino de Menton connaît une fusée solaire. La banque sante après une partie de cartes truquées. Fratoni est là, qui guette sa proie... Il comble le trou financier et entre dans le capital.

Sur la promenade des Anglais, à Nice, à 300 mètres du fleur-de-lys de son empire, le Ruhl, l'imposante façade art déco du Palais de la Méditerranée le regarde. Il lance des propositions d'association. René Leroux, actionnaire principal, a autant de caractère que lui,

d'amendes pour fraude fiscale dans la gestion du Casino Ruhl. La France adresse en vain une demande d'extradition à la Suisse en 1987. Les autorités helvétiques la rejettent pour des raisons de procédure.

Jean-Dominique Fratoni est loin, mais encore très présent à Nice. Exilé mais arrogant, il intervient dans une émission de télévision face à René Leroux. En 1986, le Ruhl a un nouveau conseil d'administration : son beau-fils, sa fille et quelques amis corse en font partie. Le nouveau directeur, Toussaint Torre, reconnaît qu'il connaît Fratoni. L'empereur déchu confie de son exil : « C'est vrai que je les aide un peu, je les conseille ».

En mars et juin 1992, les condamnations sont prescrites. Mais c'est contre la maladie que « Jean-Do » doit se battre. Il confie à ses proches combien il aimerait revoir son village natal de Corse-du-Sud avant de mourir. La rumeur de la Côte lui prête quelques escapades...

Au Ruhl, le conseil d'administration, un peu trop corse, est dissous. Le ministère de l'Intérieur impose à tous les casinos de nouvelles règles sur la transparence. Son ennemi de toujours, Lucien Barrière, décédé en 1990, prend sa revanche. Le monde des casinos était pressé d'oublier Fratoni.

JEAN-PIERRE LABORDE

CARNET

Naissances

François et Florence NEMER ont la joie d'annoncer la naissance de Julie,

le 7 août 1994.

74, rue Dunois, 75013 Paris.

Décès

M. Michel Dobkine, M^{me} Eva Lemoigner, M. et M^{me} Thomas de Nys. La famille Curuchet, Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Rose ANGOT, née Dobkine,

survenue à Bayonne, le 5 août 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le cœur de

Hélène BOLO,

a cessé de battre le 31 juillet 1994, quelques jours avant ses soixante-deux ans.

Nous l'avons inhumé dans la terre bretonne, là où elle avait choisi de revenir vivre.

Sa famille, Ses amis,

Henry Chapiet, son fils, Mariette Chapiet, son épouse, Sophie Richards, sa cousine, Gabrielle Pop, sa nièce,

ainsi que les familles Thal, Roynier, Toma, Stopler, Nouchi,

ont la douleur de faire part du décès de

Jules CHAPIET,

survenu le 4 août 1994.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont été célébrées le 5 août, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le secrétaire général, Et toutes les associations membres du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE),

ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 1^{er} août 1994, de

M^{me} Marie-Paule EISELE, membre fondateur et secrétaire générale du COFRADE de 1992 à 1994.

7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

L'Association APARTS a la douleur de faire part du décès de son trésorier-membre fondateur

José FOUCHAC,

survenu le 8 août 1994, à l'âge de trente-sept ans.

Bourg-la-Reine, Val de la Seine.

M. et M^{me} Jean Carayon, M. et M^{me} Jean-Charles Chatelot, M^{me} Françoise Berge, M. et M^{me} Pierre Guillin, M. Sylvester Guillin, Et leurs enfants, ses neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Cécile GUILLEN-MOLINIE, agrégée d'histoire et géographie.

survenue le 7 août 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Aussac-Vadalle, le mercredi 10 août, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Jean-Yves Le Rue, Sophie, Olivier, Denis et Nathalie, Les familles Le Rue et Grossmann ont la tristesse de faire part du décès de

Claudette LE RUE, née Grossmann,

professeur d'histoire et géographie, survenue à Villenoy, le 7 août 1994.

Elle a souhaité que ses cendres reposent au petit cimetière du Folgoët, près de Lesnevén (Finistère).

On se réunira à notre domicile, jeudi 11 à 15 heures, puis au funérarium de Valenton (Val-de-Marne), à 15 heures.

21, résidence Bel-Air, 77124 Villenoy.

Le docteur Marc Bourgeois a la grande tristesse de faire part du décès de

Isabelle PAULHAN, docteur en psychologie, maître de conférences à l'université Bordeaux-II,

survenue le 8 août 1994, dans sa trentième année.

Cérémonie religieuse en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, mercredi 10 août, à 14 h 15.

Inhumation à l'ancien cimetière de Ruelle à Angoulême (Charente), à partir de 17 heures.

Tassin-la-Demi-Lune, Lyon, Chambéry, Roanne, Saint-Etienne.

M^{me} Pierre-Antoine Perrod, M. et M^{me} Jean-René Chola et leurs enfants,

Lo docteur et M^{me} Christian Bonnamour et leurs enfants,

M. et M^{me} Michel Laffay et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Antoine PERROD, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, correspondant de l'Institut, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 août 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 août, à 16 heures, en l'église Saint-Joseph de Tassin-la-Demi-Lune.

La famille rappelle à votre souvenir son fils,

Pierre-Charles PERROD, avocat,

décédé le 27 décembre 1987.

3, avenue de la République, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.

Messes anniversaires

On nous prie d'annoncer la messe qui sera célébrée le 24 août 1994, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, par S. E. le cardinal J.-M. Lustiger, pour le cinquantenaire de la mort de

Paul PETIT, ministre plénipotentiaire,

arrêté le 7 février 1942, et décapité à Cologne, le 24 août 1944.

La paroisse associera au souvenir de ce paroissien, celui de

l'abbé Roger DERRY, vicaire de Saint-François-Xavier,

arrêté le 9 octobre 1941, et décapité à Cologne, le 13 octobre 1943.

Anniversaires

Hervé BIDAULT, guide de haute montagne,

nous a quittés le 4 mai 1994.

A l'occasion de son anniversaire, que ses amis aient une pensée pour lui et sa famille.

Le 9 août 1991,

Laurent CORBERAND, nous quitte, à vingt-trois ans et nos mémoires.

Mais il vit, dans nos cœurs et nos mémoires.

Tatiana de Koubé, Emmanuel, Valéry, Mathilde Corberand, sa famille.

Le 8 août 1993,

Albert MONTIAS nous quitte.

Ses enfants, Et amis se souviennent.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture. Rentrée automne 1994

Bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :

- l'examen d'admission se déroulera le jeudi 1^{er} septembre ;

- retrait des dossiers : ESA, établissement privé d'enseignement supérieur, 254, boulevard Raspail, Paris-14^e ;

- dépôt des dossiers avant le 26 août ;

- rans : tél. : 16 (1) 40-47-00-00. Fax : 43-22-81-16.

Laurence.

Bonne fête quand même, la grande. Tendresse. Baisers.

Maman, papa.

- Corse. Anse d'Orzo. Vendredi 5 août 1994. Exploration sous-marine. Pascale : 72-35-02-56.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguères, 75001 Paris 15

Renseignements : 40-85-29-94 ou 40-85-29-86

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques 106 F

Abonnés et actionnaires 89 F

Communications diverses 110 F

Thèses étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

JUSTICE

Le docteur Jean-Pierre Albani ne pourra pas quitter la France

Le docteur Jean-Pierre Albani, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, pour avoir participé dans l'affaire des Philippines, a été jugé par le tribunal de Paris. Le juge a ordonné qu'il ne puisse pas quitter la France.

Le docteur Jean-Pierre Albani, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis, pour avoir participé dans l'affaire des Philippines, a été jugé par le tribunal de Paris. Le juge a ordonné qu'il ne puisse pas quitter la France.

SCIENCES

L'INRA va commercialiser un colza hybride

Le premier colza hybride au monde va être commercialisé en France par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et la société de sélection de semences SERASEM (filiale du groupe SIGMA). Fruit de vingt ans de recherches, cette nouvelle variété - un colza d'hiver baptisé Synergy - a été inscrite le 29 juillet au Catalogue français des espèces et variétés de plantes cultivées, qui autorise sa mise sur le marché. Il sera disponible pour les semis d'août et de septembre prochains, affirme-t-on à l'INRA.

Tous les cultivateurs le savent : les variétés hybrides, issues du croisement de lignées différentes, sont généralement plus productives et vigoureuses. Les maïs et tournesols hybrides remportent un beau succès depuis de nombreuses années. Le colza résistait, jusqu'à présent, à toutes les tentatives d'hybridation en raison d'une caractéristique inhérente de cet oléagineux qui, hermaphrodite, s'autoféconde, et ne peut pas, par conséquent, se croiser avec d'autres espèces. Il fallait donc modifier la biologie florale de la plante. Une tâche à laquelle les chercheurs de l'INRA se sont attelés dès 1974.

Un premier succès est obtenu au début des années 80. Par croisement manuel avec un radis mâle stérile, et en utilisant la technique dite de « fusion de protoplaste », les chercheurs réussissent à obtenir des lignées de colza « mâle stérile ». Ne produisant pas de pollen, cette plante strictement

femelle est incapable de s'autoféconder, et donc apte à servir de base pour l'obtention d'hybrides économiquement intéressants, par croisement « mâle » et « femelle ». Cette seconde phase a exigé une dizaine d'années de recherches supplémentaires. Le jeu en valait la chandelle : « Nos essais ont montré que Synergy présentait une productivité supérieure de 23 % aux meilleures variétés actuellement sur le marché », affirme Michel Renard, de la station d'amélioration des plantes de l'INRA à Rennes (Ille-et-Vilaine). Il s'agit encore d'un « composite » comportant 80 % d'hybride mâle stérile et 20 % de lignées pollinisatrices, mais les chercheurs pensent pouvoir restaurer la fertilité de l'hybride prochainement.

En partenariat avec la SERASEM, qui finance ces recherches depuis seize ans, l'INRA s'est lancé dans un programme intensif de production de nouvelles semences. « Nos efforts nous ont permis de fournir, dès le mois d'août et septembre, 40 % à 45 % des 800 000 hectares que représente le marché français », estime M. Renard. Une trentaine de sociétés européennes et nord-américaines ont, par ailleurs, signé des contrats de licence pour l'exploitation dans leur pays du brevet permettant d'obtenir ces hybrides nouveaux.

J.-P.D

HISTOIRE

L'attentat manqué du 20 juillet 1944

La conjuration de Paris contre Hitler

A la suite de l'article de Joachim Fest sur l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler (*Le Monde* du 9 juillet), nous publions ci-dessous un article de Joseph Rovani, consacré au « complot du 20 juillet » en France.

Après la commémoration de l'attentat contre Hitler qu'un malheureux hasard fit échouer, il n'est pas inutile de rappeler qu'à Paris les conjurés, groupés autour du général Karl Heinrich von Stauffenberg, commandant supérieur des troupes allemandes en France et son proche collaborateur, le lieutenant Caspar von Hofacker, eurent tout d'abord un plein succès. Ils purent sans coup férir s'emparer des responsables supérieurs des SS, de la Gestapo et du NSDAP, qui se rendirent sans opposer la moindre résistance. Stauffenberg comptait depuis 1938 parmi les opposants militaires les plus tenaces ; quant à Hofacker, tout en préparant le soulèvement en liaison étroite avec le groupe central et notamment avec le colonel von Stauffenberg, il s'était employé à recueillir des informations sur les atrocités commises en France par les nazis. Il entretenait des relations au moins indirectes, par soldats allemands membres du Comité Allemand libre (en majorité communistes) interposés, avec des éléments de la Résistance française.

Ayant appris l'échec de l'attentat, Stauffenberg et Hofacker voulurent cependant continuer

l'action (1), mais se heurtèrent au refus du maréchal von Kluge qui, tout en étant au courant de l'existence et des buts de la conjuration, avait laissé faire sans s'y joindre pour, à présent, se rallier ouvertement à Hitler. Stauffenberg, au cours de la nuit, fit alors libérer les responsables nazis, mais ceux-ci, conscients d'avoir joué un rôle peu glorieux, acceptèrent d'abord de minimiser les événements. La nuit s'acheva autour de bouteilles de champagne que vidèrent ensemble les responsables nazis et les conjurés. Ensuite, les premiers firent leur rapport. Hofacker fut arrêté, loupement et durement interrogé, condamné et exécuté le 20 décembre. Stauffenberg, révoqué mais laissé d'abord en liberté, tenta de se suicider. Resté aveugle il fut soigné, condamné et exécuté dès le 30 août. Ces deux officiers n'avaient pas attendu les derniers mois de la guerre pour s'opposer à Hitler.

Quant au maréchal von Kluge, sa pusillanimité ne le servit point. Il fut considéré comme suspect (il savait beaucoup et n'avait rien dénoncé). Il se suicida après avoir adressé un télégramme de fidélité au Führer. Hofacker l'avait supplié d'ouvrir le front aux Anglo-Saxons en l'assurant que l'Hitler verrait alors en lui un grand homme. « Mais le maréchal von Kluge, répondit-il, n'est pas un grand homme. » C'est Hofacker également qui, au début de juillet, contacta le maréchal Rommel, prédécesseur de Kluge jusqu'à la grave blessure qu'il reçut lors d'une attaque aérienne. Sans accepter l'idée de l'attentat, Rommel envisagea cependant, si Hitler voulait réellement poursuivre la guerre à l'Ouest, d'ouvrir le front. Sa blessure le tint éloigné des événements du 20 juillet, mais la conversation avec Hofacker fut révélée et amena Hitler à acculer Rommel au suicide, pour cacher à l'opinion que le maréchal le plus populaire avait fini par admettre que Hitler conduisait le peuple allemand à sa perte. Quant aux chefs nazis, Oberg et Knechen, qui furent les « héros » involontaires du 20 juillet à Paris, ils passèrent après la défaite allemande devant la justice française. Condamnés à mort, ils virent leur peine commuée. Le général de Gaulle les gracia en 1962, après dix-sept années de prison.

JOSEPH ROVANI

(1) Ils firent même préparer le terrain pour l'exécution des dirigeants nazis.

ÉCHECS

Le championnat du monde de la FIDE

Guelfand, Kamsky et Salov rejoignent Karpov en demi-finales

Le Biélorusse Boris Guelfand s'est qualifié pour les demi-finales du championnat du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE) en éliminant le Russe Vladimir Kramnik sur le score de 4,5 points à 3,5 lors du Tournoi des candidats disputé à Sanghi-Nagar (près d'Hyderabad, sud de l'Inde).

Guelfand, vingt-six ans, a remporté la huitième et dernière partie en 63 coups.

L'élimination de Kramnik, dix-neuf ans, « protégé » du Russe Garry Kasparov, champion du monde de l'Association professionnelle des échecs (PCA), constitue une surprise. Kramnik,

en qui les experts voient le successeur de Kasparov, avait déjà été éliminé en juin à New-York du cycle de championnat du monde de la PCA - organisation rivale de la FIDE - en s'inclinant contre l'Américain d'origine soviétique Gata Kamsky.

Ce dernier s'est qualifié, à son tour, pour les demi-finales en éliminant l'Indien Viswanathan Anand (6 à 4).

Kamsky a remporté, dimanche 7 août, les deux parties rapides (quarante-cinq minutes de temps de réflexion) que les joueurs ont disputées pour se départager, ayant terminé le match réglementaire (huit parties) à 4 points par-

tout. Mené par deux victoires à zéro à la mi-match, Kamsky, vingt ans, ex-grand espoir soviétique réfugié à New-York depuis 1989, est le seul joueur encore en lice dans le cycle du championnat du monde de la FIDE et dans celui de la PCA.

Dernier qualifié, le Russe Valeri Salov, trente ans, qui a éliminé le Néerlandais Jan Timman sur le score de 4,5 à 3,5.

Guelfand, Kamsky, Salov et Anatoli Karpov, champion de la FIDE, joueront les demi-finales dont le tirage au sort devait avoir lieu, mardi 10 août, à Sanghi-Nagar.

EMENT

LES 16^{es} CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME

Ferveur

100 MÈTRES MESSIEURS

Linford Christie dans sa chasse gardée

Le stade olympique d'Helsinki était comble lundi 8 août en fin de journée. Près de 40 000 Finlandais étaient venus partager leur ferveur commune à l'égard du javelot. Un grand moment de passion et d'enthousiasme. Quand ils chantaient dans l'Arms Park de Cardiff la gloire de leurs rugbymen, les Gallois parviennent au même degré d'émotion et de fusion entre la pelouse et les tribunes.

Lundi, donc, le grand mystère de la communion sportive s'est renouvelé. Au-delà de la performance mesurable, qu'y a-t-il d'imperceptible au commun des amateurs d'athlétisme dans la trajectoire d'un javelot qui puisse ainsi mettre tout un peuple en extase ? Sans doute la même relation qui unit la France profonde à la course cycliste ou l'Angleterre victorienne au cricket. Un lien culturel qui se perd dans les méandres de la mémoire collective. Une justification identitaire qui ouvre les portes du rêve.

La prolongation mystique de la trajectoire du javelot, ce serait donc le vol de la mouette riesue, une projection de l'inconscient finlandais vers les nuages, un acte ultime et fondateur de libération. Un beau mythe nordique en vérité. Trop beau pour ne pas regretter que l'enfant du pays, Seppo Raty, médaille d'argent seulement, prive son public d'une joie saine et enfantine.

de nos envoyés spéciaux
à Helsinki
JÉRÔME FENOGLIO,
ALAIN GIRAUDO
et ALAIN DESÈVRES

Aucune euphorie n'est venue animer ses traits. Son visage est demeuré en l'état, presque aussi figé que le masque qu'il arbore en course. Cette retenue, au moment de célébrer un troisième titre de champion d'Europe, posait la question de la présence de l'une des rares vedettes planétaires de l'athlétisme européen à Helsinki.

Pourquoi Linford Christie, que les publicitaires britanniques s'attachent, avait-il tenu à se déplacer en Finlande, quand un Sergueï Bubka a préféré faire l'impasse et compter ses dollars ? Pourquoi avait-il désiré cette victoire, au point d'en provoquer un faux départ, pour finalement se donner l'air de la snob, comme s'il avait tout à coup redécouvert qu'elle était jouée d'avance ?

La réponse tenait en cinq lignes, imprimées sur le t-shirt que le sprinter s'est empressé de revêtir une fois la ligne franchie. « Trois médailles d'or, Barcelone 1992, Stuttgart 1993, Helsinki 1994, trois fois les mêmes chaussures », proclamaient-elles, en mêlant orgueil et intérêt commercial. Linford Christie venait de s'offrir bien plus qu'un tour de propriétaire dans le temps médiocre de 10 s 14. Le sprinter tenait à marquer la différence avec ses précédents titres continentaux de 1986 et 1990.

L'Europe n'est plus cette cellule où il a longtemps senti que l'on voulait confiner ses possibilités de victoire. Il s'en est évadé en devenant champion olympique et mondial. Il peut se permettre de visiter le lieu de son enfermement pour éprouver sa nouvelle liberté d'athlète. A trente-quatre ans,

Linford Christie voulait sans doute encore gagner sur ses terres pour boucler, au moins provisoirement, l'histoire de ses conquêtes. Sans exulter, avec la satisfaction d'un braconnier qui ramènerait chez lui et suspendrait à ses murs les trophées d'une chasse gardée par les athlètes d'un autre continent.

Les quotibets des Américains

Le Britannique n'a jamais cessé de se rebeller contre la prétention des sprinters américains de régner sur le 100 mètres. Les moqueries de Carl Lewis et de ses équipiers du Santa-Monica Track Club à son égard l'ont toujours profondément humilié. Elles froissent cette soif de reconnaissance, ce besoin obsessionnel du respect d'autrui qui lui fait même repousser les bénéfices d'une belle histoire d'ascension sociale.

Lorsqu'on cherche à l'interroger sur sa jeunesse dans un faubourg déserté de l'Est londonien, Linford Christie — né le 2 avril 1960 en Jamaïque, arrivé en Angleterre à l'âge de sept ans — répond invariablement que ses parents ont toujours vécu dans un quartier honorable. L'homme semble craindre par-dessus tout la commémoration que pourraient lui attirer ses origines et qu'il aurait pu lui valoir sa carrière de second rôle du sprint mondial s'il n'était parvenu, sur le tard, à la guider vers les sommets.

Meilleur athlète européen sur 100 mètres dès le milieu des années 80, deuxième derrière Carl Lewis des Jeux olympiques de

Séoul, après la disqualification de Ben Johnson — lui-même avait alors été soupçonné de dopage, puis blanchi — Linford Christie aura mis de longues années avant de réussir à grimper sur la première marche d'une compétition planétaire. Des années à se fabriquer la musculature d'un torse qui semble aujourd'hui le tirer vers la ligne d'arrivée. Des années à mener une vie d'athlète semblable à ce visage qu'il se compose pendant les courses, comme nettoyé de toute émotion par l'obsession de la victoire. Dans un 100 mètres, seuls les yeux du Britannique trahissent la volonté de puissance au milieu d'une tête impassible. Micos, comme menacés par le sommeil avant le signal du départ, ils s'exaltent pendant tout le sprint et se fixent sur un au-delà de la ligne que seul Christie semble en mesure de regarder.

Ce visage, ce dédain affecté, derrière lesquels le Britannique a barricadé sa fierté et son désir de faire valoir ses quotibets aux Américains, lui ont longtemps valu sa mauvaise réputation. Avec la presse de son pays, avec les athlètes qui le croisent sur le circuit des meetings, Linford Christie a longtemps négligé de faire l'effort d'être son masque des stades.

Ses amis les plus proches, parmi lesquels figure le recordman du monde du 110 mètres haies, Colin Jackson, le disent pourtant généreux et sensible. La consécration enfin obtenue, l'objectif d'une carrière enfin atteint, le sprinter semble aujourd'hui moins réticent à dévoiler cette autre face de sa personnalité. Lundi, après avoir accueilli son titre comme une récompense due à son rang, Christie se plait de bon cœur aux séances d'autographes et aux échanges de plaisanteries avec les supporters britanniques. A Stuttgart l'an dernier, une fois sa médaille de champion du monde en poche, il s'était laissé aller à fondre en larmes en assistant des tribunes au triomphe de Colin Jackson. Non sans avoir pensé à se placer au milieu des rangs des athlètes américains, pour les partager avec cette nouvelle preuve de la supériorité du sprint britannique.

Christie a su parfois s'inspirer de

ceux qu'il a toujours cherché à battre. Avec Jackson, qui est également son camarade d'entraînement, il a créé une société de promotion calquée sur le modèle de celles des Américains. Le Britannique, qui est devenu depuis sa médaille d'or de Barcelone l'un des sportifs les plus populaires du pays, tire autant d'argent de ses nombreux contrats publicitaires et de ses participations aux meetings que ses rivaux américains. Mais il ne tient pas à se laisser enfermer dans cette revanche-là.

Mauvaise foi et blessures

« Eux courent pour de l'argent, moi pour des médailles. C'est une autre conception du sport », a-t-il rétorqué, sans craindre la mauvaise foi, aux dernières attaques des Américains. Car, dans un milieu où l'on passe son temps à s'éviter sur la piste, en dehors des compétitions majeures, les escarmouches verbales n'ont jamais cessé. Lorsque son équipier Leroy Burrell a amélioré son record du monde, début juillet, Carl Lewis, battu comme lui par Christie aux championnats du monde de Stuttgart, n'a guère tardé à faire assaut de perfidie contre l'Anglais. « L'idée ne m'a jamais effleuré l'esprit que Christie soit le numéro un dans le monde, a-t-il déclaré. Burrell vient de le prouver. »

Le Britannique, en son for intérieur, est sans doute convaincu que le temps va finir par donner raison à Lewis. Depuis Stuttgart, handicapé par des blessures, il n'a pu donner la réplique chronométrique aux sprinters américains. Cette saison, il s'est incliné dans la plupart des réunions auxquelles il a participé, et le temps réalisé en finale lundi est une nouvelle fois décevant. Même s'il refuse d'envisager encore la fin de sa carrière, Christie sait que les occasions de flatter son patriotisme sont comptées. L'occasion offerte à Helsinki ne pouvait donc être négligée. Elle lui a permis de regarder de l'autre côté de l'Atlantique du haut de la plus haute marche d'un podium. De partager ses rivaux depuis son territoire, après les avoir battus sur le leur.

J. Fe.

TECHNIQUE

Les sauteurs planchent sur leur élan

L'ennemi numéro un du sauteur en longueur est le rouge de la honte. Elle se voit à peine. Et pourtant, c'est souvent vers elle que les athlètes fixent leurs regards. La planche, cette étroite bande posée comme un signal d'appel, rappelle à l'ordre les plus étourdis. Elle sanctionne d'un essai nul ceux qui osent la griffer de leurs pointes. Le toucher, même du bout du pied, suffit à briser net tout espoir de record.

Pour le sauteur en longueur (comme pour le triple sauteur), l'équation parfaite de la course d'élan doit allier vitesse et précision. La première qualité assure à l'impulsion toute son efficacité. La seconde évite le pire, le cauchemar du saut « mordu ». La vitesse est souvent inscrite dans les gènes. On naît rapide, on le devient rarement. En revanche, la précision s'apprend avec patience. Mike Powell, l'actuel recordman du monde (8,95 m), a pris tout son temps pour régler son impulsion avec la rigueur d'un homme de science. A ses débuts, il était courant de le voir mordre cinq des six essais d'un concours.

Cruelle évidence : l'amélioration d'une qualité entraîne souvent le recul d'une autre. A vouloir griffer la planche d'appel à la vitesse d'un sprinter, le sauteur en longueur en perd souvent ses marques. Il en oublie ses repères. Et mord un essai que sa prise d'impulsion lui promettrait sublime.

L'instinct on le système D

Seule parade : l'instinct. Cette qualité mal définie, réservée à une poignée de sauteurs, réussit l'alliage de la vitesse et de la précision. « Il permet de « lire » la planche d'appel pendant la course d'élan, raconte François Juillard, le directeur technique national de l'athlétisme français. Parmi les meilleurs spécialistes mondiaux, Carl Lewis est sûrement celui qui possède le plus bel instinct. Il sait profiter pleinement de ses qualités de sprinter, sa vitesse à l'impulsion ayant déjà été mesurée à 11,50 m/s. Pourtant, Lewis mord peu de sauts. Il sent tellement bien la planche qu'il est capable de modifier en une fraction de seconde la longueur de ses dernières foulées. »

Aux Jeux de Séoul, en 1988, un vent tourbillonnant semblait s'amuser à mettre en désordre les marques des douze finalistes. La plupart d'entre eux en perdaient leur calme. Car Lewis, lui, se savait protégé par son instinct de sauteur. « Je l'ai vu modifier sa course d'élan pour éviter de mordre, se souvient François Juillard. Et réussit 8,50 mètres sans même toucher la planche. »

A défaut de posséder cette marque de génie, les autres candidats peuvent toujours compter sur l'œil de l'entraîneur. Officiellement, un sauteur ne doit pas profiter du moindre conseil pendant la durée du concours. Chacun, pourtant, se faufile entre les lignes du règlement. Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme se souvient d'une finale de Coupe d'Europe : « J'étais dans la tribune, parmi le public, mais j'essayais de communiquer par signes avec un sauteur. Il ne trouvait pas ses marques. Je lui conseillais de raccourcir son élan. Le juge du concours n'a pas vraiment apprécié. Il ne me quittait pas des yeux. »

Athlètes et entraîneurs inventent ainsi en secret, à l'abri des regards, une gestuelle de compliqué. Un mot crié depuis la tribune, un geste de la main, un papier agité dans le dos du juge arbitre... Un rien peut sauver un sauteur de l'échec d'un essai mordu. Et de la honte d'un carton rouge.

A. D.

100 MÈTRES DAMES

La métamorphose d'Irina

En 1990, la reine du sprint féminin s'appelait Katrin Krabbe. Elle était longue et blonde, resplendissante. Elle était la plus belle legs que faisait au sport la RDA agonisante. Elle fut la reine des championnats d'Europe d'athlétisme de Split avant d'être, un an après, celle des championnats du monde de Tokyo, doublant sans coup férir, ici et là, une victoire sur 100 mètres par un succès sur 200. Elle était également toujours oronnée, éclatante d'une santé qui se révélait frelatée. Katrin Krabbe était de ces plantes vénérées qui sont d'autant plus toxiques qu'elles sont attirantes. Elle se dopait, ou plutôt elle était dopée depuis longtemps. Elle a été interdite de stade pour plusieurs années.

En 1990, personne ne prêtait la moindre attention à une Soviétique qui termina sixième du 100 mètres des championnats d'Europe, à un souffle derrière la Française Odiah Sidié. Née Malakhovitch, cette jeune femme qui n'avait pas encore vingt-deux ans portait alors le nom du père du bébé qu'elle avait en quelques mois auparavant, Sergueï. C'est sous ce patronyme qu'elle commença à faire parler d'elle, l'année suivante, aux championnats du monde en salle de Séville. A la surprise générale, elle y levait le titre sur 60 mètres en mettant un terme à une longue série de

victoires de la Jamaïcaine Merlene Ottey. Devenue Privalova et russe, c'est cette Irina de Moscou, la peau d'une blancheur endive et le regard d'un gris nuage, qui est la nouvelle reine du sprint européen. Un mois après avoir amélioré le record continental du 100 mètres obtenu depuis onze ans par l'Allemande de l'Est Marlies Goehr, Irina Privalova a conquis le titre dans un 100 mètres suffisamment mélodramatique pour faire succomber Helsinki à son charme de femme qui craint le soleil. Lente à se mettre en action, contrairement à son habitude, elle est malgré tout parvenue à écarter la menace de l'Ukrainienne Zhanna Tymoshchuk.

L'objectif olympique

Avec Irina, le sprint sera-t-il moins empoisonné qu'avec Katrin ? Les deux femmes, qui ont le même âge, à quelques mois près, ont suivi, dans leur pays d'origine respectif, l'itinéraire qu'empruntent tous les champions derrière l'ancien rideau de fer : détection précoce, école de sport, suivi médical. Dès treize ans, les qualités athlétiques de la jeune Irina furent ainsi mises au jour. Elle pratiquait alors le saut en longueur et, deux ans plus tard, elle atteignait déjà la distance plus qu'honorable de 6,45 m. On lui fit également faire du patinage

et de la natation. Dans l'eau, elle a pris des épaules de bas-relief égyptien. Sur la glace, elle a acquis fluidité et équilibre sur ses longues jambes. On finira par la spécialiser dans le sprint.

Irina Privalova est alors prise d'enthousiasme en charge par le « système ». Elle est comme la balle dans le canon du fusil : il n'y a qu'une direction possible pour en sortir. Jusqu'à ce que le « système » se désintègre en même temps que l'URSS. A la différence de Katrin Krabbe, qui va se retrouver dans le giron de la Fédération allemande d'athlétisme après la chute du mur de Berlin, Irina Privalova est livrée à elle-même. L'université où elle s'entraîne en même temps qu'elle suit des études de journalisme n'a plus les moyens de la prendre en charge. Par chance, elle a déjà pu faire la preuve de sa valeur. Un fabricant américain de chaussures de sport n'hésitera donc pas à investir sur elle.

Le succès après la déception

C'est ainsi que son entraîneur, Vladimir Paruchuk, peut se faire livrer à Moscou un coiffeur appareillage électronique qui permet de disséquer tous les éléments d'une course et d'en déterminer les points faibles. Grâce à cette machine, Irina Privalova peut corriger ses défauts. C'est à cela qu'elle a travaillé tout l'hiver, après la déception qu'elle avait subie aux championnats du monde de Stuttgart en échouant au pied du podium — quatrième sur 100 et 200 mètres —, alors qu'elle avait obtenu une médaille de bronze aux Jeux de Barcelone sur 100 mètres l'année précédente.

Les bienfaits de cette préparation, suivie en alternance avec des séjours dans une station du Caucase, n'ont pas tardé : record et titre européen sur 100 mètres ; sans doute la même « punition » à venir sur 200 mètres. En l'absence de Katrin Krabbe la maudite, Irina Privalova s'impose comme la principale rivale des grandes sprinteuses noires du continent américain, Gwen Torrence, Merlene Ottey et Gail Devers. Avec un objectif clair : après Lyudmila Kondratieva en 1990, devenir, en 1994 à Atlanta, la deuxième sprinteuse russe championne olympique.

A. G.

ÉQUIPIER

Le dossier Lomba

Périodiquement, le journaliste sportif fait le ménage dans ses archives. C'est ainsi que les coupures accumulées pendant une dizaine d'années sur Herman Lomba sont parties à la poubelle et à quelques mois. Pourquoi aurait-on gardé ces feuilles jaunies par le temps ? A trente ans passés, le Guadeloupéen, heureuse nature au demeurant, ne semblait plus devoir occuper dans l'athlétisme national qu'une ligne sur la liste des palmarès, celle de champion de France 1982 du 200 m.

Cagné par une certaine lassitude, le protégé d'Antoine Charbin paraissait en avoir lui-même conscience. Pendant deux saisons, en 1989 et 1990, il ne quitta pas son île, se consacrant à sa femme et à ses enfants. On ne le revit pas sur un stade métropolitain jusqu'en 1991. Il revint pour disputer les championnats de France à Dijon, identique à lui-même. Pendant ses deux années sabbatiques, il n'avait pas pris un gramme de graisse, tout juste perdu quelques cheveux. En revanche, il avait retrouvé une motivation de jeune homme.

On ne fut donc guère surpris de le voir améliorer sa meilleure performance sur 200 m (20 s 69) et gagner ainsi sa place dans l'équipe qui allait partir pour Tokyo aux championnats du monde. Il s'y comporta du mieux qu'il put, égalant en quarts de finale son record personnel. Pour bonsoir, cela aurait constitué une porte de sortie honorable. Qu'avait de plus à prouver Herman Lomba ? Rien, estima-t-on en le faisant disparaître du fonds de documentation. On allait le regretter.

Fin juillet, lors des championnats de France disputés à Anancy, Herman Lomba a en effet refait le « coup » de Dijon : à trente-quatre ans, il va plus vite sur

100 m (10 s 24) qu'il n'avait réussi à le faire à vingt-deux (10 s 38). A la clé de ce qui est une sorte d'exploit, il y a une nouvelle qualification en équipe nationale, pour les championnats d'Europe cette fois. Et on compte sur lui non seulement sur 100 m et 200 m, mais aussi pour le relais 4 x 100 m.

Le rêve d'Atlanta

Dans ce « retour 2 », Herman Lomba ne sera pas ridicule : lundi, il a pris le départ de la première demi-finale du 100 m dans le couloir voisin du Britannique Linford Christie, qui a le même âge que lui, une « place d'honneur » au côté de « moastes » obtenue grâce à ses victoires dans les séries éliminatoires, « des courses disputées chacune comme la finale ». Pour participer à la vraie finale, Herman Lomba aurait dû prendre un meilleur départ. La mise en action a toujours été son point faible. Il est sans doute trop tard pour y remédier.

Pour le reste, il ne s'est pas senti insignifiant. Lomba, à côté du Britannique, qui a des épaules deux fois plus larges que les siennes, « Le niveau européen est moins élevé qu'il y a quatre ans. » Le voilà donc qui rêve lui aussi de participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. Avec une leur de malice enfantine dans le regard. En attendant, il va encore tenter sa chance sur 200 m, puis essayer de monter sur le podium européen avec le relais 4 x 100 m dans lequel il devrait prendre le départ. Et on va donc devoir ouvrir un dossier à son nom.

A. G.

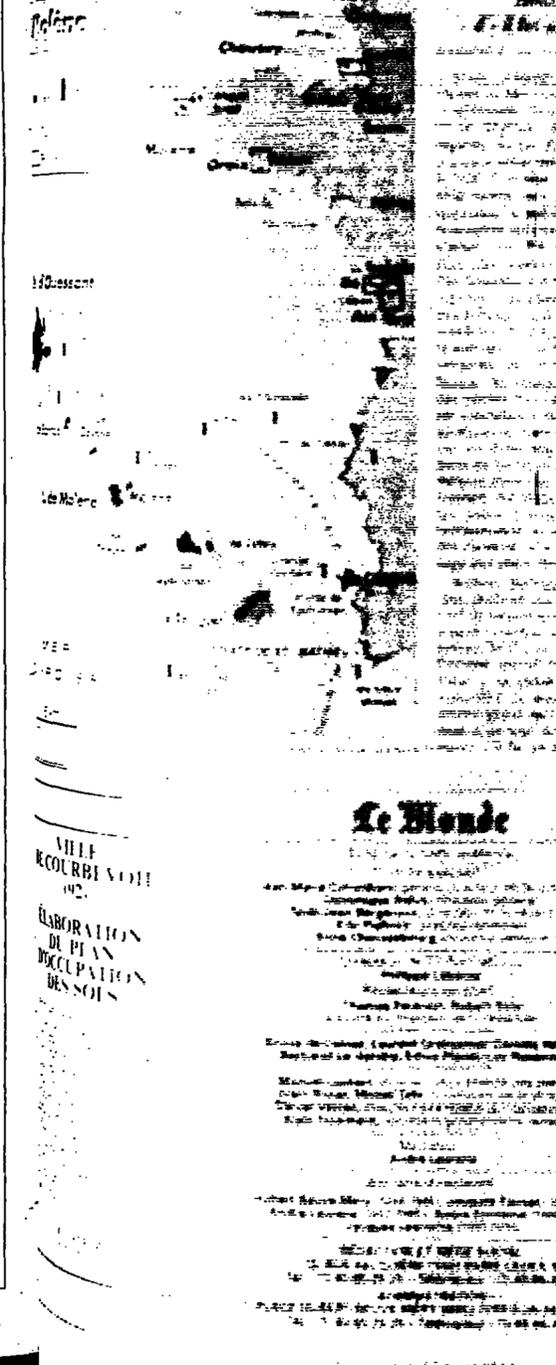
PODIUM

LES RÉSULTATS DU LUNDI 8
100 mètres dames
Détentrice du record d'Europe (10 s 77) depuis le 6 juillet, la Russe Irina Privalova (vingt-cinq ans, 1,75 m, 88 kg), qui était médaille de bronze aux Jeux de Barcelone en 1992, a gagné son premier titre européen en 11 s 02. Elle a battu l'Ukrainienne Zhanna Tymoshchuk (11 s 20) et l'Allemande Melanie Paschke (11 s 28).
Triple saut dames
Championne du monde 1993 et détenteuse du record du monde (15,08 m), la Russe Anna Biryukova (trente-six ans, 1,74 m, 58 kg) s'est imposée avec un triple saut de 14,89 m. Elle devance sa compatriote Irina Lasovskaia (14,85 m) et l'Ukrainienne Inessa Kravets (14,87 m), championne du monde en salle.
100 mètres messieurs
Champion olympique et champion du monde 1992, le Britannique Linford Christie (trente-quatre ans, 1,89 m, 82 kg), a gagné pour la troisième fois consécutive le titre européen (10 s 14). Il a précédé le

Norvégien Geir Moen (10 s 20) et la Russe Alexandre Porfomovskii (10 s 31).
Javelot messieurs
Troisième aux Jeux olympiques de Barcelone, le Britannique Steve Barclay a conservé le titre européen conquis en 1990 grâce à un jet de 85,20 m. Le Finlandais Seppo Raty, champion du monde 1987, est deuxième (82,90 m) et le Tchèque Jan Zelazny, champion olympique 1992, est troisième (82,58 m).
20 km marche
Disqualifié pour marche irrégulière au moment d'entrer dans le stade en troisième position lors des championnats du monde 1993, le Russe Mikhail Shcherbinov (vingt-six ans, 1,82 m, 70 kg), qui a été trois fois champion du monde en salle, a gagné son premier titre européen en établissant un nouveau record de championnat (1 h 19 min 45 s). Il a précédé le Biélorusse Ievgeni Misyulyn (1 h 19 min 22 s) et l'Espagnol Valentin Massena (1 h 20 min 33 s). Le premier Français, Jean-Claude Corre, est 12^e (1 h 23 min 42 s).

JAVIERO 1990

Allen



Le Monde

VILLE
RECOURBI VILLE
LABORATION
DE PLAN
OCCUPATION
DES SOIS

REPORTAGE

Ailleurs, sur les îles...

II - Molène de la miséricorde

MOLÈNE

de notre envoyé spécial

Le cimetière est au centre du monde. Pas seulement d'un petit kilomètre carré, du gros rocher bombé comme un quatre-quarts posé à l'extrême ouest d'une fin de terre, entre Ouessant et le continent. Non, le cimetière de Molène, flot sur l'île, en léger surplomb au pied de l'église Saint-Ronan, est au cœur de la vie. Fleur, pomponné, habillé chaque jour de la semaine en dimanche, il n'invite pas plus loin qu'à la mélancolie. Vues des chemins qui l'entourent, ses croix sont à hauteur de vivants. A Molène, 250 habitants, il est inconcevable de passer auprès sans pousser la grille et saluer les disparus. On s'y rencontre le samedi, jour de toilette des tombes, et le dimanche après la messe. C'est un lieu social. Y entrer, s'y arrêter, c'est commencer à comprendre l'histoire de ce village, sa mémoire, les liens puissants qu'entretiennent les vivants et les morts. Le cimetière parle franc.

Les tombes d'enfants y sont plus nombreuses qu'ailleurs, témoignages d'une vie qui fut rude ; un jour, une semaine, quelques mois. Et mémoires découpées en petits rectangles d'une

épidémie de choléra qui, en 1893, a décimé la population, quarante morts au mois d'août. Le curé démontait les planches du toit de l'église pour fabriquer les cercueils. Les Molénais en veulent encore à la marine nationale qui, disent-ils, « ne s'est pas bien conduite ». Un bateau apportait les médicaments de Brest, son équipage les déposait sur un rocher et tournait le dos sans tarder.

Aujourd'hui, les enfants vivent. Ils sont dix-sept à l'école primaire et huit au collège où les enseignants donnent leurs cours au rythme et selon les horaires dictés par la météo. S'il y a tempête et que la mer est trop mauvaise, le bateau reste au Conquet ou à Brest, c'est mercredi toute la semaine. A partir de la classe de seconde, il faut aller en pension chez les « sauvages », selon l'expression utilisée par Robert Perhirin, pêcheur, c'est-à-dire sur le continent. Le voyage est souvent vécu comme un déchirement par les adolescents. Ils n'ont, pour la plupart, d'autre idée en tête que de revenir au plus vite sur leur île. Les études terminées, la rupture est parfois inévitable. Il n'y a pas beaucoup de travail à Molène et ses îles satellites. Un peu de pêche, le ramassage du

goémon, neuf emplois communaux dont certains à mi-temps ou quart-temps. Le commerce (un hôtel, deux restaurants, trois cafés, une épicerie et un tabac-journaux), plus de seigle et de blé, plus même d'élevage familial sur une terre où, disait-on, une vache ne peut pas mettre ses quatre pattes dans le même pré.

Jean-Yves Le Gall, ancien marin, quarante-quatre ans dont vingt-huit de pêche, reconverti comme « garde-animateur » de la réserve naturelle d'Iroise, emmène les petits sillonner l'archipel, dans les îles de Bannec, Balanec, Triélen, Quéméné, Liriz, Béniguet. Il leur apprend les oiseaux, goélands bruns, argentés ou marins, hultriers ples, leur montre phoques gris et dauphins, leur raconte les dernières loutres de mer qu'ils ne verront sans doute jamais. Ils ne tirent plus les oiseaux au lance-pierre. « C'est comme si on jetait des cailloux aux morts », disent les anciens. « Les enfants ne savent plus rien, regrette Robert Masson, soixante-trois ans, ancien marin de commerce, qui connaît tous les cailloux de l'archipel par leurs noms, y compris les immergés. Allez, Jean-Yves, fais qu'ils soient pas trop cons ! »

elle était allée au cimetière avec un drap sur le tête afin de débarrasser le voisinage d'un pauvre homme qui, le soleil couché, faisait un boucan du diable en pleurant sur la tombe de sa femme. Terrorisé, le malheureux s'en fut pleurer à domicile. « Quand j'aurai ma maison, c'est sûr, il y aura des veillées », dit Robert Perhirin. Cela tombe bien, le maire, Marcel Masson, lance, en septembre, la construction de six habitations, afin de fixer quelques jeunes sur l'île. On en frissonne à l'avance.

« Mort en mer », « disparu en mer » indiquent les stèles, marins-pêcheurs pour la plupart. Molène, exempté de taxes locales depuis Louis XIV reconnaissant envers les pilotes de sa marine, paie l'impôt à l'océan. En 1950, il y avait encore 150 pêcheurs professionnels sur l'île, autant qu'avant-guerre. Ils ne sont plus que quinze, pour huit bateaux à la pelangre, au casier, au filet, modeste reprise depuis 1989 après le trou noir du début des années 80. Marins de commerce aussi, on allait, et l'on continue, bouillanger, mourir parfois au loin, faute de vivre du poisson de l'archipel. « Mort en Angleterre », « mort à Alger », le cimetière est témoin qu'à Molène on voyage. Deux ou trois tours du monde par tête de marin, c'est l'ordinaire. « La vie, on la connaît », dit le maire. On en dit peu, sinon pour moquer ces touristes beaux parleurs qui promènent les Molénais pour des demeures. On garde aussi pour soi un bonheur de l'histoire et les malheurs qui vont avec, la dizaine de marins partis en Angleterre le 18 juin 1940, jour de l'appel du général de Gaulle, avec le canot de sauvetage. Le père et le grand frère de Cécile Masson, née Corolleur, étaient du voyage. « Ma mère

avait dit qu'ils reviendraient dans six jours. On allait les attendre sur le quai. » Le père est mort de l'autre côté de la Manche, en 1942.

On s'étend peu sur les activités du canot de sauvetage. Les équipages ne manquent pas d'occupation dans un archipel dont les fonds, singulièrement le passage du Fromveur entre Ouessant et Molène, sont un cimetière de bateaux. C'est la vie. L'actuel patron du Jean-Cam, Goulven Perhirin, et son épouse Donatienne considèrent qu'il n'y a rien là d'héroïque. Goulven dit, se grattant le front sous son bonnet bleu marin, qu'un cercueil « c'est une caisse ». Molène a été baptisée « l'île de la miséricorde » et ses habitants les « saint-bernard de la mer ».

Il suffit d'aller voir au sémaphore où l'on collectionne les diplômes de sauvetage. Ils parlent des canots à rames, des « patrons » de l'ancien temps, Zacharie Dubosq, père de vingt enfants, décoré de la Légion d'honneur et qui ne savait pas ce que valait cette fiche croix, Aimable Delarue, dit « Tonton Bouille », la poitrine médaillée comme un amiral soviétique. Il faut aussi passer un moment au musée Drummond-Castel, du nom d'un paquebot britannique naufragé dans la nuit brumeuse du 16 au 17 juin 1896. Sur 102 hommes d'équipage et 144 passagers, trois survivants. Les Molénais se sont si bien occupés des morts - vingt-deux sont enterrés au flanc de l'église, dont une jeune fille dans sa robe de soie blanche - et des vivants - la veuve Couillandre leur a administré un « cordial » dans son débit de boissons -, que la reine Victoria s'est mise en frais. Elle a offert un calice, une

horloge pour l'église et surtout une citerne à eau de pluie.

Car on manque d'eau à Molène. Chaque maison a sa citerne. Bien que la commune ait effectué des forages, l'eau continue d'être rationnée. On en réclamait déjà dans les cahiers de doléances adressés aux états généraux de 1789, avec autant de vigueur que les barriques de vin et les pipes d'eau-de-vie. Il en va de l'eau comme du reste, une affaire d'habitude. Nul ne se plaint plus. L'île est heureuse. Les enfants répugnent à la quitter. S'ils partent sous la contrainte, ils reviennent adultes, tel Frédéric Le Bousse, vingt-cinq ans, maçon, ébéniste, charpentier de marine et du reste, électricien, plombier, réparateur de bateaux qui s'est réinstallé en qualité d'« homme à tout faire ».

Hier était terrible, aujourd'hui est plus doux. Et, dit Cécile Masson, « devants n'est pas à nous ».

JEAN-YVES LHOMEAU

Prochain article :

Tonnerre de Groix

Balises

Longueur 1,2 kilomètre, largeur 800 mètres, à mi-chemin entre le continent et Ouessant. Accès par Brest (1 heure 45 minutes de traversée) ou le Conquet (30 minutes). Compagnie Pen ar bed. Tél. : 98-80-24-68.

Un seul hôtel, sur le port. Le Kastell an Daol, dix chambres, fait également restaurant. On y vit à l'heure solaire. Tél. : 98-07-39-11.

Ni voitures ni bicyclettes.

(Publicité)

Lettre ouverte d'Amnesty International au Président de la Colombie

Monsieur le Président Ernesto Samper,

A l'heure où la Colombie procède à votre investiture, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que, depuis des années, votre pays vit sur un mythe coriace, un mythe qui occulte la réalité. Nous aurions, en somme, affaire à un Etat démocratique victime et non pas responsable de la violence politique qui a fait, depuis 1986, plus de 200 000 victimes d'assassinats politiques. Peu de gens savent, en effet, que 75 % de ces crimes sont imputables aux forces de sécurité et aux groupes paramilitaires.

Néanmoins, avec une belle constance et un aplomb déconcertant, les gouvernements successifs de votre pays n'ont cessé de rejeter la responsabilité de la violence politique sur les narcotrafiquants. Et l'opinion publique d'empofer le pas. Pablo Escobar et les cartels de Medellín ou de Cali font ainsi, depuis des années, la une des manchettes des journaux du monde entier, détournant l'attention du public de la réalité de la violence politique qui sévit dans le pays. Le mythe occulte la réalité. Cocaine et Colombie jouent sur la scène internationale un sinistre jeu de gendarmes et de voleurs.

Et ce machéisme réducteur arrange bien les affaires de tout le monde, Monsieur le Président. Du gouvernement, en premier chef, puisqu'il lui a permis de masquer la responsabilité des forces de sécurité et des syndicalistes ou des défenseurs des droits de l'homme. N'oublions pas non plus, Monsieur le Président, tous ceux qui sont éliminés parce que « socialement indésirables », tels les enfants des rues.

Notre mouvement ne nie pas la réalité des groupes armés d'opposition qui se rendent également coupables de terribles exactions. Nous savons aussi que de grands propriétaires terriens utilisent les services de tueurs à gages pour « nettoyer » leur territoire. Mais on ne peut plus prétendre maintenant que, en Colombie, la violence politique est le symptôme d'une maladie honteuse et contagieuse, le narcotrafic, qui en vient progressivement à gangrener tout le pays. Les responsabilités sont d'un autre ordre, il vous appartient maintenant d'assumer vos responsabilités de chef d'Etat.

Oui, ce symptôme de la violence politique ne doit pas servir une fois de plus d'alibi à votre gouvernement qui masquerait sa responsabilité derrière l'imaginaire populaire de la cocaïne. Au même moment où vous prenez vos fonctions à la magistrature suprême, vous succédez à Monsieur César Gaviria qui devient le nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains. Au même moment où l'OEA vient d'adopter une Convention interaméricaine contre les disparitions forcées, qui qualifie ces dernières de crime contre l'humanité. Monsieur César Gaviria refuse de promulguer, alors qu'il était Président de la Colombie, la loi colombienne contre les « disparitions » forcées. Comment alors ne pas exiger de vous, en tant que nouveau chef de l'Etat que vous teniez vos promesses électorales en promulguant enfin cette loi ? En promulguant cette loi et en rejetant les objections de votre prédécesseur, vous commencerez, Monsieur Samper, à montrer que votre pays peut sortir du tourbillon.

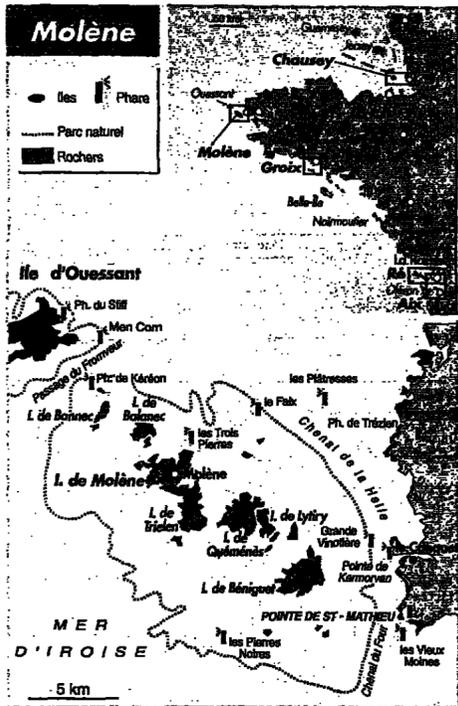
Au-delà des questions économiques et sociales, il faudra vous attaquer avec des mesures concrètes à ce grand chantier que représente la question de l'impunité. Impunité dont jouissent trop souvent les véritables responsables de la violence politique et qui ne peut que favoriser et pérenniser le cycle infernal de la violence. Un démantèlement immédiat des forces paramilitaires et la création d'une Commission d'enquête indépendante pourraient certainement contribuer à lutter contre ce fléau, montrant ainsi que vous vous attaquez définitivement à la véritable racine du mal avec la détermination, le courage et la volonté politique qui ont toujours manqué à vos prédécesseurs.

Non, la violence politique, les « disparitions » et les assassinats politiques ne sont pas une fatalité en Colombie. Non, la violence politique n'est pas une maladie colombienne incurable. La véritable maladie honteuse, c'est l'absence de traitement du phénomène de l'impunité.

« L'impunité ne sera pas tolérée », disiez-vous. « La loi s'appliquera de tout son poids aux responsables des violations des droits de l'homme, à commencer par les agents de l'Etat » (« No aceptaremos, de ninguna manera, la impunidad. Impendremos el peso de la ley a los violadores de los derechos esenciales, empezando por los servidores del Estado »). Nous attendons de vous, Monsieur Samper, que cet engagement pris lors de votre campagne présidentielle devienne enfin réalité. Respectueusement.

Amnesty International Section Française

4, RUE DE LA PIERRE-LEVÉE, 75553 PARIS CEDEX 11 - 3615 AMNESTY



Histoires d'un autre temps

S'ils restent ignorants des choses de Molène, c'est à cause de la télévision. Tout le monde le dit et le déplore, mais chacun la regarde. Au bar Kastell an Daol, il y a en deux miroirs placés face à face. Certains famille en possède quatre, une par chambre. La télévision a tué les veillées, ces rencontres du soir, chez l'un, chez l'autre, où les anciens, jusque dans les années 50, racontaient des histoires à n'en pas dormir, si lugubres qu'elles faisaient peur aux enfants. Cela leur formait une conduite. Ils évitaient les rochers le soir, au cas où l'anhou (la mort) surgirait de la brume avec sa barque, les étangs d'eau saumâtre des petites îles où la sirène attire les candidats à la noyade, et plus généralement les sorties nocturnes car les filles légères se transforment en pierre et les morts se promènent autour de l'église à la nuit tombée. Au mois de novembre et les jours d'enterrement, il est recommandé de marcher au bord des chemins, afin de laisser le passage aux chers disparus.

Robert Perhirin, trente et un ans, pêcheur qui n'a peur de rien sauf de mourir noyé - on l'appelle « petit bouchon » parce que son bateau, le Cours-après, danse sur l'écumme quand la mer est mauvaise -, ne passe jamais près du cimetière la nuit. Son arrière-arrière-grand-mère avait pourtant orné d'un tour de farces ces « histoires d'un autre temps ». Un soir,

VILLE DE COURBEVOIE (92) ÉLABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Monde Édité par la SARL le Monde Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication

CHRONOLOGIE

INTERNATIONAL

4-5. - France-Afrique du Sud : François Mitterrand effectue la première visite officielle d'un chef d'Etat étranger en Afrique du Sud depuis l'investiture du président Nelson Mandela. La France apporte à Pretoria un soutien plus politique qu'économique (3-4, 5 au 8).

5. - Bosnie : Le groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne), réuni à Genève, adopte un plan de règlement accordant aux Croates et aux Musulmans 51 % du territoire et 49 % aux Serbes, qui en contrôlent actuellement 70 %. Ce plan est approuvé par le Parlement de la Fédération croato-musulmane le 18 et rejeté, le 28, par les Serbes de Bosnie (1, 2, 3-4, 5, 6 au 8, 12 au 16, 19 au 23, 30).

5. - Yémen : Deux mois après le déclenchement de la guerre, les nordistes du président Ali Abdallah Saleh s'emparent d'Aden et de Moukalla, où s'était installé depuis le 18 mai l'ex-vice-président sudiste, Ali Salem El Bid (8, 9).

6-7. - Algérie : A la veille du G7 de Naples, sept marins italiens sont assassinés à l'arme blanche près de Jijel, dans la nuit du 6 au 7, à bord du *Luzon*. Le 11, cinq ressortissants de l'ancien bloc de l'Est sont tués dans la banlieue d'Alger. Le même jour, deux techniciens croates, deux cadres et deux hauts fonctionnaires algériens sont victimes d'un attentat dans un restaurant de la capitale (9, 10-11, 12, 13, 14, 19, 20).

8. - Corée du Nord : Le décès

Juillet 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

officielle d'un président américain depuis la réunification. Dans son discours à la porte de Brandebourg, il réaffirme l'importance du rôle de l'Allemagne dans la stabilisation des pays d'Europe de l'Est et de la Russie. Le même jour, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe autorise la participation de la Bundeswehr à des opérations militaires internationales de maintien de la paix « hors zone » sous l'égide des Nations unies (13, 14).

14-19. - Italie : Le décret-loi du ministre de la justice Alfredo Biondi, promulgué le 14, restreignant la détection préventive pour les délits de corruption, provoque une crise politique : les quatre magistrats milanais responsables de l'enquête « mains propres » demandent leur mutation et le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, menace de démissionner. Le 19, Silvio Berlusconi renonce au décret. Le 23, le juge Antonio Di Pietro relance l'enquête « main pulite » et délivre 23 mandats d'arrêt - dont deux concernant des dirigeants du groupe Fininvest de Silvio Berlusconi. Le 27, un mandat de détention préventive est émis à l'encontre de Paolo Bertus-

Hanley est nommé président du Parti conservateur et Tony Blair est élu, le 21, à la tête du Parti travailliste (22, 23).

22. - Algérie : Les ambassadeurs du Yémen et du sultanat d'Oman enlevés le 15, sont libérés, porteurs d'un message du Groupe islamique armé (GIA) demandant la libération de l'ancien chef du GIA, Abdelhak Layada (23, 24-25, 26).

25. - Bosnie : Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, dans une lettre au président du Conseil de sécurité de l'ONU, se prononce pour le retrait des « casques bleus » de Bosnie. Le 27, lors de l'attaque d'un convoi de l'ONU, près de Sarajevo par les forces serbes, un soldat britannique est tué et un autre blessé (23, 24-25, 29).

23. - Gambie : De jeunes officiers prennent le pouvoir sans effusion de sang et ordonnent un conseil provisoire des forces armées dirigé par le lieutenant Yahya Jammeh, nommé chef de l'Etat le 26. Le président Dawda Jawara, à la tête du pays depuis 1965, se réfugie au Sénégal (24-25, 26).

24. - Irlande du Nord : Le Sinn Féin, branche politique de l'IRA, rejette la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre dernier sur la paix en Ulster (26).

29. - Italie : Bettino Craxi, ancien président du conseil (socialiste), est condamné à huit ans et demi de prison pour corruption (31-VII/-VIII).

31. - Haïti : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 940 autorisant une intervention militaire en Haïti, sous commandement des Etats-Unis, pour chasser du pouvoir les putschistes qui ont renversé le président Jean-Bertrand Aristide en 1991. Le président provisoire Emile Jonassaint décrète l'état de siège (3-4, 7, 8, 12 au 14, 16, 19, 23, 27, 30, 31-VII/-VIII, 2-VIII).

31. - Bosnie : Au lendemain de l'annonce par les cinq pays occidentaux de nouvelles sanctions internationales contre la Yougoslavie (Serbie plus Monténégro), Slobodan Milosevic exhorte, dans une interview au journal *Politika*, les Serbes de Bosnie à accepter le plan de paix (2-VIII).

La fin de l'état de guerre entre Israël et la Jordanie

Le 1^{er}, Yasser Arafat foule le sol de Gaza, après vingt-sept ans d'exil, en présence de son installation définitive dans unclave autonome le 12. Réunies à Paris, le 6, à l'occasion de la remise du prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de l'UNESCO, dont ils sont lauréats, Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat décident d'accélérer la mise en œuvre des autres volets de la Déclaration de principes du 13 septembre. Le 9, le roi Hussein de Jordanie, officiellement en guerre avec Israël depuis 1948, se dit prêt à rencontrer Itzhak Rabin afin de normaliser les relations entre les deux pays. Le 11, les négociations sur le calendrier de l'extension de l'autonomie palestinienne à l'ensemble de la Cisjordanie reprennent au Caire. Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain, entreprend une tournée au Proche-Orient qui le conduit en Israël, le 18, et à Damas, le 19, pour débloquer

la question du Golan. Le 20, pour la première fois depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948, un ministre israélien, Shimon Pérès, se rend en Jordanie. Le 25, le roi Hussein de Jordanie et Itzhak Rabin échangent une poignée de main historique sur la pelouse de la Maison Blanche et signent la Déclaration de Washington, qui n'est pas un traité de paix ; elle met officiellement fin à l'état de belligérance qui opposait l'Etat hébreu au royaume hachémite depuis quarante-six ans. L'accord stipule qu'Israël respecte le rôle spécial que le royaume hachémite de Jordanie remplit actuellement au service des lieux saints islamiques de Jérusalem ». La Déclaration de Washington suscite les critiques de la Libye, de l'Iran et du Liban tandis que les Palestiniens contestent la phrase sur le « rôle historique » de Jérusalem attribué à la Jordanie (1, 2, 3-4, 5 au 9, 12, 13, 19 au 23, 26 au 28, 27).

Rwanda : du génocide à l'épidémie

Le 3, un incident oppose des membres du Front patriotique rwandais à des soldats français de l'opération « Turquoise » (2494 hommes au total) venus évacuer des civils à Butaré, tombée la veille aux mains du FPR. Le 4, le FPR pénètre dans Kigali, tenu par les troupes gouvernementales. Les Forces armées rwandaises (FAR), qui se replient vers Gitarama, Kibuye et Gisenyi. Le 5, la France crée une « zone humanitaire sûre » dans le Sud-Ouest (de Kibuye à Cyangugu en passant par Gikongoro), afin d'interdire les exactions : 400 000 Rwandais s'y réfugient. Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) évalue à 1 million le nombre de morts depuis le 6 avril. Le 14, le FPR s'empare

de Ruhengeri, principale ville au nord du Rwanda, provoquant l'exode massif de Rwandais vers Goma, au Zaïre, et le 17 le FPR prend le dernier bastion des forces gouvernementales, Gisenyi, nomme un nouveau président de la République, Pasteur Bizimungu (futur) et proclame, le 18, sa victoire totale dans la guerre. Le nombre total de Rwandais réfugiés s'élève à 2,3 millions de personnes. Devant l'ampleur du génocide le premier averti depuis celui commis par les Khmers rouges) et de l'épidémie de choléra, le HCR ouvre un pont aérien vers Goma, le 20. Le 22, le président Bill Clinton annonce un plan d'aide supplémentaire. Le 24, alors que la frontière entre le Zaïre et le Rwanda est ouverte à

Goma, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, évoque à Goma les risques de « catastrophe humanitaire du siècle ». Le même jour, les Etats-Unis parachutent plusieurs tonnes de vivres sur le camp de Katalo, puis déploient à Kigali, le 31, le premier contingent de 3000 soldats. Le même jour, en visite à Goma et à Cyangugu, Edouard Balleud, réitérant son appel à la communauté internationale lancé le 14 devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New-York, n'exclut pas une prolongation de l'opération « Turquoise » au-delà du 22 août, date de la fin officielle de son mandat (1, 2, 3-4, 5 au 13 au 23, 24-25, 26 au 28).

FRANCE

5. - Laurent Bourgoignat bat le record de Florence Arthaud en réalisant la traversée de l'Atlantique en solitaire en 7 jours, 2 h 34 min 42 s (6).

6. - Nominations : Jean Gandois quitte la présidence de Pechiney et est remplacé le 27 par Jean-Pierre Rodier. Jean-Pierre Teysierer, ancien directeur de Georges Fillioud à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Le 13, Guy Aubert est nommé directeur général du CNRS, en remplacement de François Kourilsky (6 au 8, 13, 14, 24-25, 26, 29).

7. - Presse : Philippe Villin, qui tentait de monter un tour de table pour le rachat de France-Soir, est « démissionné » par Robert Hersant. Le 26, Robert Hersant met fin aux quatre éditions régionales gratuites de France-Soir lancées par Philippe Villin (3-4, 7, 9, 29).

11. - Sida : Mettant fin à la polémique, les Etats-Unis reconnaissent officiellement à la France et à l'équipe du professeur Luc Montagnier la paternité de la découverte du virus du sida en 1983 (2, 13).

12. - Crédit lyonnais : Le rapport de la commission d'enquête parlementaire remet en cause la gestion de l'ancien président, Jean-Yves Haberer, et le rôle de l'Etat actionnaire (13, 14, 22).

12. - Supplémentaires : Un décret paru au *Journal officiel* redonne au surrégénérateur, arrêté depuis 1990, le droit d'exister juridiquement et administrativement (13 au 15).

14. - Fête nationale : La célébration de la fête nationale est marquée par le défilé de l'Eurocoupe sur les Champs-Élysées, en présence de François Mitterrand et de Helmut Kohl. La présence des blindés allemands suscite une polémique. Dans son quatorzième entretien télévisé pour le 14 juillet, le président de la République confirme qu'il ne se présentera pas à un troisième

mandat et, à propos de l'élection présidentielle de 1995, il rend hommage à Jacques Delors.

13. - Election présidentielle de 1995 : Le conseil des ministres approuve un projet de loi organique sur l'élection du président de la République et des députés qui renforce le contrôle du financement des campagnes (9, 15). Le 26, Alain Juppé désapprouve le système des « primaires » préconisé par Charles Pasqua et rejeté par la plupart des partis politiques (27, 28-VIII).

15. - Baccalauréat : Le taux de réussite au baccalauréat : 73,4 %, soit 458 000 candidats reçus, est le meilleur depuis 1990 (15).

17. - Mort de Jean Borotra,

jeoueur de tennis, premier Français vainqueur à Wimbledon (1924).

19-23. - François Mitterrand subit une intervention chirurgicale à l'hôpital Cochin, où il reste hospitalisé jusqu'au 23. Edouard Balladur préside exceptionnellement le conseil des ministres le 20 (19 au 23, 24-25).

20. - Ile-de-France : Signature du contrat de plan 1994-1998 entre l'Etat et la région Ile-de-France, d'un montant de 34,414 milliards de francs, financé à 68 % par la région et à 32 % par l'Etat (3-4, 22).

21. - Parlement européen : Les quatre-vingt-sept députés français sont dispersés dans huit

Affaires : un mois chaud

4. - Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, est mis en examen pour « escroquerie et corruption » pour avoir effectué des travaux d'installation de sécurité dans ses domiciles privés aux frais d'Alcatel (5, 8, 16).

6. - Le PS et les RG : Le *Canard enchaîné* révèle qu'un inspecteur des renseignements généraux (RG) a écouté les travaux du conseil national du PS à huis clos, le 19 juin à la Villette, au moment de la démission de Michel Rocard. Le 7, Charles Pasqua relève de ses fonctions Claude Bardot, le directeur des RG, et Bertrand Michelin chef de la 2^e section, chargés des partis politiques (7 au 9, 10-11, 13, 16, 23).

8. - Jean-Michel Boucheron, ancien maire (PS) d'Angoulême en fuite en Argentine depuis 1982, est condamné à quatre ans d'emprisonnement ferme pour « complicité et usage de faux,

groupes politiques différents ; les vingt-huit élus de la liste RPR-UDF de Dominique Baudis se répartissent dans trois groupes différents ; les quatorze élus RPR, en reconduisant un groupe parlementaire autonome, contrevennent à l'engagement de la plate-forme commune UDF-RPR (12 au 14, 17-18, 19 au 22).

20 et 25. - Loi de finances 1995 : Nicolas Sarkozy, dans les « lettres plébiscites », rappelle l'objectif prioritaire de ramener le déficit budgétaire à 275 milliards de francs en 1995 (contre 301 milliards de francs en 1994) (22 et 27).

21. - Stupéfiants : Simone Veil et Philippe Douste-Blazy lancent dix mesures liées à la réduction des risques sanitaires. Des troussees de prévention contenant seringues et préservatifs seront vendues au prix plafonné de 5 francs en pharmacie à partir du 15 septembre (22).

24. - Cyclisme : L'Espagnol Miguel Indurain remporte pour la quatrième année consécutive le Tour de France (5 au 7, 11 au 16, 18 au 23, 24-25, 26).

27. - Air France : La Commission européenne autorise la recapitalisation d'Air France par l'Etat français à hauteur de 20 milliards de francs sur trois ans (28, 29).

27. - Bioéthique : Le Conseil constitutionnel déclare conforme

à la Constitution deux des trois lois sur la bioéthique (29).

29. - Langue française : Le Conseil constitutionnel, saisi le 4 juillet par les députés socialistes, censure partiellement la loi de Jacques Toubon et refuse que l'Etat codifie l'usage du français par des personnes privées (31-VII/-VIII).

31. - Chômage : En juin, le chômage a baissé, en données corrigées, de 0,4 % par rapport à mai (2-VIII).

CULTURE

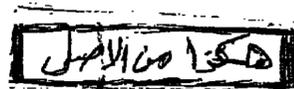
8. - Mort de Christian-Jaque, metteur en scène, réalisateur de *Fanfan la Tulipe* (10-11).

9. - Le 48^e Festival d'Avignon s'ouvre avec *Andromaque* d'Euripide, mise en scène par Jacques Lassalle, dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Le Japon est à l'honneur. Trois créations triomphent : *Chimère, voyage imaginaire* des Zingaro au Rajasthan, *Vole mon dragon*, rencontre du metteur en scène Stanislas Nordey avec Hervé Guibert, et celle du chorégraphe François Raffinot avec Arthur Rimbaud dans *Adieu*. Le 15, Jacques Lassalle rend publique sa décision de quitter le théâtre (7, 9-10, 12, 14, 17-18, 19 au 23, 24-25, 26, 27, 29).

20. - Mort du peintre belge Paul Delvaux, né en 1897, figure majeure du surréalisme (21, 22).

20. - Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay de 1986 à 1994, est nommée directrice des Musées de France (DMF) en remplacement de Jacques Sallois, démis de ses fonctions par Jacques Toubon (21).

Dossier réalisé par Brigitte Camus-Lazaro



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



EUREXCEL ASSOCIES

Membre de EDS Management Consulting Services

recherche pour interventions de courte et longue durée en Afrique, Asie, Europe de l'Est et Moyen Orient

des Managers et des Consultants

dans les domaines suivants :

- Systèmes d'information (schémas directeurs, pilotage de projets...)
- Comptabilité / Gestion (audit, mise en place de systèmes, assistance...)
- Etudes économiques (macro-économiques, de filières...)
- Appui institutionnel (analyses juridiques, restructuration, privatisation...)
- Promotion de PME/PMI, mise en place de projets.

Profil recherché :

- Expérience en cabinet de conseil.
- Connaissance des PVD.
- Grande mobilité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à Patrice GALAND - EUREXCEL Associés 98, route de la Reine - 92513 Boulogne cedex.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

UBI SOFT

Leader Français du jeu vidéo et du multimédia
RECRUTE POUR SON DEPARTEMENT RECHERCHE & DEVELOPPEMENT DES

JEUNES INGENIEURS INFORMATIENS
SPECIALISTES de la PROGRAMMATION EN C ET ASSEMBLEUR des
PROCESSEURS 8086, 68000, RISC ET DSP

- Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs, ENSIMAG, ENSEEIHT filière informatique, ou équivalent, vous êtes débutant (e) ou vous justifiez d'une première expérience. Anglais Indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à : UBI SOFT Département R & D, 28 rue Armand Carrel 93 108 Montreuil Cedex

Canon

Afin de renforcer l'une de ses équipes internationales
CANON RESEARCH CENTRE FRANCE S.A.
recherche

- 2 ingénieurs électroniciens
pour développement de cartes numériques,
connaissances exigées : MENTOR GRAPHICS V8, ALTERA

Réf. 01

- 1 ingénieur logiciel
pour développement de système temps réel,
connaissances souhaitées : langage C,
programmation-sous WINDOWS.

Réf. 02

- * Débutants ou quelques années d'expérience.
- * Disponibilité immédiate pour un CDD d'au minimum 12 mois.
- * Anglais indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence, à :
CANON RESEARCH CENTRE FRANCE S.A.
Service du Recrutement
Rue de la Touche - Lambert
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

Grand groupe financier
recherche

CHEF DE PROJET EMPLOI FORMATION

Au sein d'une petite équipe et en collaboration avec les autres chefs de projet formation, vous assurez la conception et la mise en œuvre d'actions de formation et conduisez des projets d'intervention emploi-formation : réalisation du diagnostic RH, proposition de modalités de travail pertinentes, conseil dans la conduite sociale du changement, coordination des différents intervenants dans le projet. Vous participez au suivi statistique des indicateurs quantitatifs et qualitatifs du secteur. Vous vous confiez également le conseil individuel en formation.

A 30 ans environ, de formation Bac+5 Gestion des Ressources Humaines, vous avez acquis, au cours d'une expérience de 5 ans minimum, une réelle compétence dans la conduite de projets complexes. Véritable expert en ingénierie de formation, vous maîtrisez également les techniques d'entretien et d'animation de groupe.

Ce poste est en CDD de 6 mois.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 630 à COMMUNIQUE - 50/54, rue de Sully - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIA/PA

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est à partir du mardi 30 août*, c'est le Monde Initiatives



* date mardi 31 août

Pour agir et pour réfléchir

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

La dénationalisation de l'impôt Les salaires de Renault red nuise à leur av

La dénationalisation de l'impôt, c'est-à-dire le fait de payer l'impôt dans le pays où l'on travaille, a été décidée par le gouvernement. Cette mesure, qui vise à attirer les investisseurs étrangers, a des conséquences importantes sur les salaires des employés. Les salariés de Renault, par exemple, voient leur salaire net diminuer car ils paient l'impôt dans le pays où ils travaillent, et non dans leur pays d'origine. Cette situation peut nuire à leur pouvoir d'achat et à leur qualité de vie.

De bons résultats avec

Cible d'Action
Le meilleur moyen de réussir...
Cible d'Action est une méthode innovante pour atteindre vos objectifs. Elle combine des techniques de gestion de projet avec des outils modernes pour garantir le succès de vos actions.

Les AGF seraient victimes de la Bourse

Les Assurances Générales de France (AGF) pourraient être affectées par la baisse des marchés financiers. Les investisseurs se tournent de moins en moins vers les produits traditionnels des assurances, préférant des placements plus risqués. Cette situation pourrait entraîner une diminution des primes et des bénéfices de l'entreprise. Les dirigeants d'AGF sont conscients de ce danger et cherchent à diversifier leur portefeuille d'actifs pour maintenir la stabilité de l'entreprise.

La dénationalisation de l'ex-Régie et la constitution d'un groupe stable d'actionnaires

Les salariés de Renault redoutent que la privatisation nuise à leurs avantages sociaux

Le projet de privatisation partielle de Renault semble séduire les marchés financiers. Les investisseurs institutionnels voient dans cette opération l'occasion de faire une bonne affaire, meilleure en tout cas que celle qu'offrirait actuellement les AGF, compte tenu de la déprime qui caractérise le secteur des assurances. Pour le gouvernement, qui va devoir bouclier rapidement le volet technique du dossier, afin de prendre une décision à la rentrée, les obstacles sont de deux ordres. Ils portent sur la composition du futur tour de table des principaux actionnaires et sur les réactions du personnel et des syndicats de l'ex-Régie.

NOYAU DUR: le groupe d'actionnaires stables de Renault est à composer de toutes pièces. Matra, la BNP et Elf Aquitaine pourraient en constituer l'essentiel.

RÉACTIONS SYNDICALES: la gestion politique de la privatisation de Renault s'avère délicate. Les syndicats sont sur la réserve. Le PS et le PCF ont d'ores et déjà dénoncé l'opération. Pour Martin Malvy, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, l'éventuelle privatisation de Renault ne vise qu'à masquer l'aggravation des déficits publics. De son côté, Robert Hus, le secrétaire général du Parti communiste, doit tenir le 10 août une conférence de presse sur le site de Renault, à Boulogne-Billancourt.

Les salariés de Renault sont-ils favorables, sceptiques ou carrément hostiles à une éventuelle privatisation du groupe? Les syndicats hésitent aujourd'hui à se prononcer. D'abord, parce que toutes les usines sont actuellement fermées, le personnel étant - comme chaque année à cette période - en vacances. Ensuite, tant que le gouvernement n'a pas officiellement annoncé sa décision, et surtout tant que cela ne se traduit pas par des arbitrages concrets, perceptibles par les salariés, la «privatisation demeure une chose lointaine» pour nombre d'entre eux. Certes, l'idée d'une cession partielle du capital du groupe au privé n'est pas nouvelle. Les salariés de Renault avaient, en particulier, commencé à se familiariser avec ce scénario lors des préparatifs de la fusion de Renault avec Volvo. Mais depuis l'échec de ce rapprochement, «les positions gouvernementales à géométrie variable» sur la nécessité ou non d'une privatisation de Renault, «n'ont fait qu'augmenter la perplexité et les inquiétudes du per-

sonnel», déplore Daniel Richter, délégué central CFDT. Un certain nombre de salariés «redoutent que les seuls intérêts financiers supplacent les intérêts industriels», constate, pour sa part, Abel Cardoso, secrétaire (CFDT) du comité central d'entreprise. «Ils pensent que, derrière la privatisation, il y a des risques d'abandon des activités non stratégiques, de perte des métiers de l'entreprise et de fermetures de différenciation au niveau des acquis sociaux en fonction des personnes», rappelle Gérard Mateau, administrateur (CGT) du groupe. Ce sentiment serait, par exemple, perceptible au sein du réseau commercial qui redoute une «filiatation» de ses activités, de la direction des études ou encore de la filiale financière. D'autres «pensent que l'appartenance au secteur nationalisé les met à l'abri d'un certain nombre de décisions hâtives, notamment dans le domaine social», affirme Abel Cardoso. «En cas de conflit, les salariés estiment que l'on finit plus facilement à l'état-

actionnaire que des actionnaires privés», poursuit Daniel Richter en rappelant que «les compromis sociaux sont beaucoup plus défavorables chez les constructeurs privés». À l'inverse, Lucien Merel, délégué central (FO) du groupe se veut rassurant: «On a bâti un édifice social solide depuis des décennies. Même en étant partiellement privatisé, Renault ne pourra faire autrement que continuer dans la voie contractuelle», prévient-il. En tout état de cause, les salariés se montreront, affirment tous les syndicats, particulièrement attentifs aux «garanties» que la direction de Renault sera à même de leur apporter pour préserver leurs «acquis sociaux». Et Lucien Merel de réclamer «l'ouverture d'une négociation garantissant tous les accords en vigueur, en cas de changement de statut de l'entreprise». Un tel accord avait déjà, rappelle-t-il, été conclu avec tous les syndicats (sauf la CGT) dans la perspective du rapprochement avec Volvo. VALÈRE DEVILLECHABROLLE

Matra, Elf et la BNP entreraient dans le capital de l'entreprise

Suite de la première page

Principale difficulté: il va falloir composer un «noyau dur», c'est-à-dire doter Renault d'un groupe d'actionnaires stables, à constituer de toutes pièces. «Peut-on évaluer rapidement Renault d'un noyau dur qui se tienne?», s'interroge un conseiller du dossier. Car le calendrier est un paramètre incontournable. Passé le 30 novembre, la clause de désengagement de Volvo devient caduque. «Il est impératif de sortir le groupe suédois dans les délais prévus», commente-t-on dans les milieux gouvernementaux, sans à l'acte l'opération de privatisation encore plus complexe. Que Volvo conserve sa part - même temporairement - et le groupe suédois formera à lui seul l'essentiel du noyau dur Renault et les pouvoirs publics ne veulent pas en entendre parler. D'où la nécessité de recourir à d'autres montages.

Dans le même temps, le gouvernement est engagé dans une course contre la montre. Il n'a que quelques semaines pour identifier, sonder des actionnaires potentiels, obtenir confirmation de soutiens publiquement exprimés. Parmi les industriels, Matra s'était déclaré candidat en début d'année. Le groupe de Jean-Luc Lagardère se voyait bien actionnaire industriel de référence du constructeur automobile. Les deux groupes coopèrent avec succès dans les véhicules des monocoques. Après tout, Matra n'a-t-il pas inventé l'Espace, l'un des plus beaux succès commerciaux de Renault? «Le rêve de Jean-Luc Lagardère est bien de figurer au capital, mais sans déboursier un sou, en apportant simplement à Renault son activité automobile», explique-t-on dans les ministères. Cette proposition testée auprès des pouvoirs publics a essuyé un refus de l'Etat actionnaire, qui lui veut du cash. Depuis, Jean-Luc Lagardère avait quelque peu tempéré son enthousiasme. «Les financiers de son groupe ont fait des calculs simples. Dans l'automobile, dans le meilleur des cas, la rentabilité des capitaux investis grimpe à 2,5%. L'armement dégage encore un taux de retour sur investissement supérieur. Déplacer le centre de gravité du groupe Matra vers l'automobile risque d'affaiblir la rentabilité globale du groupe», explique-t-on. Un financier, Suez, avait aussi été approché. Flanée, séduite, la compagnie de la rue d'Asstorg à Paris a finalement décliné l'offre qui lui était faite. Pour incompatibilité avec les règles qu'elle

s'est fixées en matière de prises de participation industrielle. «Notre ligne de conduite est claire. Dans l'industrie, nous n'intervenons que comme actionnaire de contrôle et de référence, avec plus de 20% du capital. Notre participation doit également être deux fois plus élevée que celle du deuxième actionnaire», indique-t-on chez Suez. Renault n'obéit pas à ces critères, souligne la compagnie, qui s'interroge: «L'Etat conserve au minimum 34% du capital. Il va rester le principal actionnaire. Qui sait si cette participation ne sera pas dans un avenir plus ou moins proche monnayée contre une alliance industrielle majeure? Pourquoi, dès lors, mettre plusieurs milliards de francs sur le tapis, en risquant, un jour de voir un autre que nous devenir actionnaire de référence?»

Un peu de Matra, mais moins qu'initialement prévu, un peu de BNP, la banque traditionnelle de Renault, et sans doute un peu d'Elf-Aquitaine, tel pourrait être finalement le socle du futur groupe d'actionnaires stables, si l'on en croit certains experts gouvernementaux.

Un accueil favorable des investisseurs

Voilà pour le noyau dur. La vente de titres en Bourse semble, elle, poser beaucoup moins de problèmes. C'est même aujourd'hui l'atout essentiel de Renault. Sur les marchés, l'idée d'une éventuelle privatisation du constructeur automobile provoque des réactions spontanément bonnes. Les fameux investisseurs institutionnels qui font la loi en Bourse sont dans l'ensemble très favorables à Renault. Seuls les Anglo-Saxons émettent quelques réserves... comme d'habitude. Plus échaudés par la privatisation forcée de l'UAP en avril, les gestionnaires de steyv et autres fonds préfèrent de loin des actifs industriels à des actifs financiers, comme les AGF.

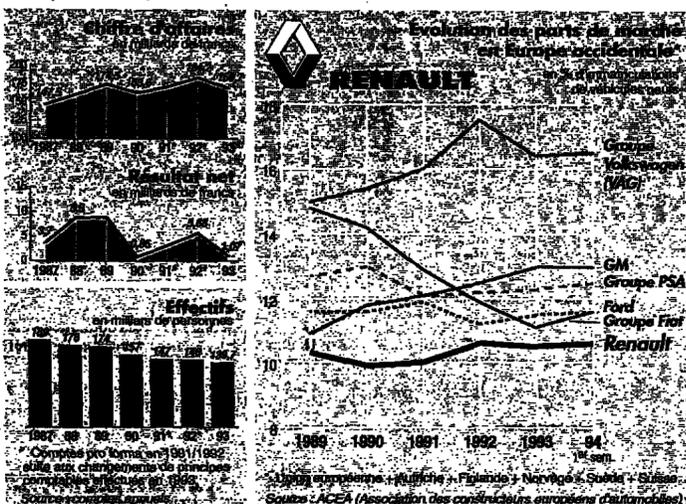
Les perspectives de croissance et de rentabilité? Elles semblent bien meilleures ou en tout cas plus sèches dans l'industrie: «Renault, tout le monde en veut!», souligne Agnès Slazy, analyste de la société de Bourse Pinatton. «Les effets bénéfiques de la reprise de la croissance sur une activité aussi sensible à la conjoncture que l'automobile sont relativement faciles à appréhender.» «Les bénéfices de Renault pourraient atteindre 4,5 milliards de francs en 1995 et 7,9 milliards en 1996», ajoute-t-elle.

Du coup, les boursiers, qui sont loin d'être satisfaits des performances des dernières privatisations, espèrent bien «faire enfin une bonne affaire» avec le constructeur automobile. Renault bénéficie d'un autre avantage un peu paradoxal: ne pas être coté du tout, à l'exception d'un titre participatif dont les évolutions sont peu significatives. Renault n'a pas de passé en Bourse. Pas de chute des cours cette année. Pas de déception, pas de cours de référence. Pour autant, l'éventuelle privatisation de Renault ne sera pas qu'une simple formalité.

Le maintien d'une présence forte de l'Etat dans le capital de Renault tout comme la dimension symbolique et politique de l'opération ne sont pas considérés comme des avantages. Il y a même une différence assez nette d'appréciation entre les institutionnels français et étrangers. Pour ce représentant d'une grande banque américaine, «la présence de l'Etat dans le capital de Renault pourrait être perçue à la fois comme une manœuvre politique pour satisfaire les opposants à la privatisation et comme une difficulté à tourner la page.» «Elle pourrait être un frein aux décisions d'investissement.» Un sentiment qui n'est pas partagé par Gérard Ewencyk, analyste financier de la Saf: «La présence de l'Etat dans le capital est déterminante quand il s'agit de participer au noyau dur, mais pas dans la décision d'investissement d'un institutionnel.»

«Privatiser Renault serait plus sage que de vouloir à tout prix céder les AGF. Mais la fenêtre sera de toute façon étroite», résume Alain Spadone, de l'Union bancaire privée à Genève. «La Bourse de Paris risque de souffrir en fin d'année des prémices de la campagne électorale pour les présidentielles, et je crains la contagion d'un dérapage de Wall Street», ajoute-t-il. Une contrainte supplémentaire de calendrier! ERIC LESER et CAROLINE MONNOT

De bons résultats avec des effectifs moindres



Source: ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles)

Pour la deuxième fois consécutive en l'espace de sept ans

Les AGF seraient victimes de la Bourse

Les Assurances générales de France (AGF) sont-elles, une fois de plus, vouées à la malchance? On pourrait le croire alors que la perspective de procéder à la privatisation de cette grande compagnie d'assurances semble s'éloigner chaque jour davantage. Certes, rien n'a encore été officiellement décidé par le gouvernement. Mais, en attendant, dès à présent, les moyens de céder au privé une partie du capital de Renault, les pouvoirs publics soulignent, qu'ils le veulent ou pas, la difficulté qu'ils auront à mettre sur le marché l'assureur public. L'historique pourrait se répéter. Les AGF, alors deuxième assureur public français (bien avant la privatisation de l'UAP), faisaient déjà partie en 1986 et 1987, lors de la période de cotabination, des plus séduisants prétendants au passage au privé. Sur la liste des privatisations annoncées publiquement, en septembre 1986, par le ministre de l'économie et des finances de l'époque, Edouard Balladur, les AGF figuraient en bonne place, en troisième position juste derrière Saint-Gobain et la Société générale, lesquelles ont été effectivement privatisées. Le processus avait été dans un premier temps retardé par une querelle technique sur l'attribution des plus-values des compagnies d'assurances aux actionnaires et aux assurés. Puis l'UAP, considéré de tout temps comme un groupe bien plus «stratégique» que les AGF, réussissait à passer tête de liste avant que le krach boursier d'octobre 1987 ne vienne mettre tout le monde d'accord. Les AGF risquent à nouveau d'être victimes à la fois de la mauvaise volonté de la Bourse et de choix plus politiques. La privatisa-

tion coûte ce qu'elle coûte, en avril, du grand concurrent, l'UAP, réalisée dans un environnement défavorable, et avant tout pour des raisons politiques (la présidence de la compagnie a été confiée à Jacques Friedmann, un proche de MM. Balladur et Chirac), a laissé des traces auprès des grands investisseurs institutionnels. Les Anglo-Saxons, notamment, qui font la pluie et le beau temps sur le marché français, en ont gardé un mauvais souvenir. Depuis, l'opération a souligné à l'excès la difficulté qu'il y a à privatiser dans un marché boursier en baisse. Elle condamne à se voir reprocher de brader le patrimoine national sans pour autant se concilier les bonnes grâces des acheteurs.

«Manque de visibilité sur l'avenir»

«Peu importe le prix, les investisseurs ne veulent tout simplement plus aujourd'hui de valeurs financières», explique-t-on à Londres dans une grande banque américaine. «Rendez-vous compte que, depuis le début de l'année, les valeurs financières sont celles qui ont le plus perdu de terrain, qu'à l'intérieur de ce compartiment les assureurs ont été les plus touchés et parmi eux avant tout les privatisés et privatisables», souligne par ailleurs Jean-Louis Gauchet, analyste financier de la banque Neufilz-Schlumberger-Mallet. Depuis le 1er janvier, le cours des actions AGF a chuté de 35%, celui des titres UAP de 29% et GAN de 22%. Les assureurs sont les premières victimes de la remontée brutale des taux à long terme et du krach obligataire des derniers mois. «La chute des cours des obligations affecte les compagnies d'assu-

rances parce qu'elle fait fondre les plus-values de leurs portefeuilles d'obligations et d'actions», explique Françoise Herbette de la Société générale. Les assureurs ont ainsi subi le contrecoup de l'euphorie qui, à la fin de 1993, avait porté leurs cours vers des sommets au moment où les taux obligataires étaient en forte baisse.

Au-delà des phénomènes de marché, les compagnies sont également victimes de ce que les boursiers appellent «un manque de visibilité sur l'avenir». Autant dans l'industrie, les effets de la reprise sont assez faciles à appréhender, autant ils sont plus diffus et indirects sur les assurances. Ces derniers continuent en outre à souffrir pour la plupart de la crise de l'immobilier, des difficultés persistantes de leurs filiales bancaires et du difficile redressement de l'assurance-dommages. Envisagée un temps avant l'été par le ministère de l'économie puis repoussée à l'automne, la mise sur le marché des AGF semble aujourd'hui plus incertaine que jamais. Les dirigeants de la compagnie, présidée par Antoine Jean-Cour-Gallignani, ne cachent pas leur inquiétude. Ils soulignent à juste titre que le préjudice subi par le groupe, après deux éventuels échecs successifs à sept ans d'intervalle, serait lourd de conséquences. Pour défendre leur dossier, ces responsables plaident le consensus social fort aux AGF et le risque politique lié à un passage au privé de Renault. Ils oublient seulement tout le bénéfice politique que pourrait finalement retirer le gouvernement de la privatisation partielle réussie d'un symbole aussi fort que peut l'être le nom de Renault. E. L.

REPÈRES

ASSURANCES

Commercial Union rachète l'assureur Victoire à Suez pour 12,5 milliards de francs

Le groupe Suez a annoncé mardi 9 août avoir vendu la compagnie d'assurances Victoire au groupe britannique Commercial Union pour 12,5 milliards de francs, montant qui pourra être révisé en fonction des résultats de Victoire au 30 juin dernier. Suez ajoute que les actionnaires actuels de Victoire (dont essentiellement Suez) recevront aussi 1,3 milliard de francs de dividendes exceptionnels. Commercial Union va procéder à une augmentation de capital de 322 millions de livres (2,7 milliards de francs), à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes. Suez contribuera à hauteur de 600 millions de francs à l'augmentation de capital de l'assureur britannique dont elle deviendra l'un des actionnaires.

Au début du mois de juin (le Monde du 11 juin), Suez avait annoncé entamer les négociations finales pour la cession pour 13,8 milliards de francs de la quasi-totalité des activités françaises de Victoire à Commercial Union.

SOCIAL

Les Douze ont supprimé 40 000 emplois en 1993 dans l'industrie charbonnière

L'industrie charbonnière de l'Union européenne a perdu plus de 40 000 emplois entre 1992 et 1993, ses effectifs passant de

215 366 à 175 253 personnes, soit une baisse de 18,6%, selon les statistiques Eurostat publiées lundi 8 août à Bruxelles. La plus forte réduction d'effectifs a été enregistrée au Royaume-Uni avec près de 26 000 suppressions d'emplois, soit une baisse de 65,3%. Les mines du Royaume-Uni n'employaient plus que 20 794 personnes fin 1993 contre 46 560 fin 1992. Avec 106 288 mineurs et autres employés fin 1993, l'Allemagne demeure le premier employeur charbonnier de l'Union, devant l'Espagne (30 017 personnes fin 1993). La France emploie encore 16 210 mineurs et employés dans ses mines de charbon fin 1993, contre 17 861 fin 1992, soit une réduction de 9,2%.

IRAN

Adoption d'un plan quinquennal plus interventionniste

Les grandes lignes du second plan quinquennal adopté lundi 8 août par le Parlement iranien pour la période 1995-1999 redonnent un rôle économique croissant à l'Etat contrairement au premier plan (1989-1994) basé sur la libéralisation de l'économie.

Dans un message adressé au Parlement, à majorité conservatrice, le chef spirituel de la république islamique, M. Ali Khamenei, a déclaré que «la justice sociale devait prendre le pas sur le développement économique» et que le plan quinquennal devrait maintenir les subventions. Les tarifs des produits de base et des services seront bloqués ou contrôlés et le gouvernement devra s'engager «à protéger plus les classes moyennes et les couches défavorisées» de la population. (AFP)

Publicité pour 'DE POINTE' Haute Technologie, SOFT vidéo et du multimédia, RS INFORMATIENS, non ses équipes internationales, leur logiciel, et le Monde Initiative.

ECONOMIE

ETRANGER

Une main tendue aux investisseurs étrangers
L'envolée de la Bourse de Shanghai pourrait favoriser la réussite du « socialisme de marché »

Les cours des actions « A », réservés aux investisseurs chinois, ont connu une nouvelle flambée, le 8 août, à la Bourse de Shanghai. Cette euphorie boursière s'explique par la perspective de voir cette catégorie de titres ouverte aux investisseurs étrangers d'ici à la fin de l'année. Une opération qui permettrait à la fois de « remuesier » la cote et de fournir aux entreprises chinoises les capitaux dont elles ont besoin pour leur développement.

Plus de 110 % de hausse durant la semaine du 1 au 6 août et une nouvelle flambée de gains, le 8 août, à la reprise des cotations pour les actions dites de catégorie « A », réservées aux investisseurs chinois ! Depuis quelque temps, la Bourse de Shanghai et sa petite sœur de Shenzhen, située dans la province de Canton, dans l'une des zones économiques de développement créées par Pékin au milieu des années 80, connaissent une euphorie qui est en passe d'effacer d'un trait de plume les pertes importantes subies depuis la mi-1993 (plus de 80 % pour la Bourse de Shanghai) lorsque les marchés financiers, inquiets, à juste titre, par la « bulle spéculative » qui s'était formée au-dessus de leur tête, avaient mis un frein à l'envolée des cours.

Cette fois, la nouvelle hausse des actions « A », dans une moindre mesure, des titres « B » (réservés aux seuls investisseurs étrangers) des années à la fois techniques (il y a au moins de titres sur le marché) et économiques, liées à la nécessité d'attirer des capitaux étrangers pour financer la réussite du « socialisme de marché » prôné par le gouvernement. Le 29 juillet, la China Securities Regulatory Commission (CSRC) avait annoncé une série de mesures destinées à soutenir les cours et à accroître l'intérêt des places boursières chinoises. Parmi celles-ci figurait la suspension, d'ici à la fin de l'année 1994, de toute nouvelle émission d'actions « A ». Cette décision technique, dont les autorités boursières prévoient l'éventuelle reconduction en 1995 si le besoin s'en fait sentir, pénalise les entreprises chinoises qui envisagent de procéder à des émissions d'actions en Bourse pour financer leur développement. D'après les estimations des spécialistes, ces entreprises projettent de recourir à ces marchés boursiers qui n'existent que depuis trois ans, à hauteur de l'équivalent de 1 milliard de dollars au cours des prochains mois.

En revanche, la nouvelle mesure énoncée par la CSRC aura des effets positifs sur les cours de Bourse, qui seront mathématiquement soutenus par la présence d'un nombre plus réduit de titres sur le marché. Car l'effervescence des derniers jours ne doit pas occulter la dégringolade de la cote intervenue sur ces marchés haute-

ment spéculatifs depuis leur plus haut niveau, atteint au début de l'année 1993.

L'indice des actions « A » de la Bourse de Shanghai avait alors crevé le plafond des 4 000 points. Le 8 août 1994, à l'issue d'une nouvelle séance agitée qui avait permis de négocier l'équivalent de quelque 1,34 milliard de dollars en actions « A », l'indice de la Bourse de Shanghai gagnait encore 29 points, soit 4,1 % sur le vendredi précédent. Mais il ne se situait qu'à 729,52 points ! On mesure mieux ainsi l'ampleur du terrain perdu depuis un peu plus d'un an.

Commines de réagir, les autorités boursières chinoises, qui ont exclu, pour l'instant, toute idée de créer un troisième marché boursier en Chine, ont aussi adopté une autre disposition d'une tout autre portée, immédiate, et à terme. Dans un premier temps, les investisseurs étrangers pourront, par le biais de sociétés d'investissement mixtes, à capitaux chinois pour partie, investir dans des actions « A », ce qui leur était jusqu'à présent interdit. Ultérieurement, la CSRC se réserve la possibilité, en fonction de l'évolution de la situation, de proposer la fusion pure et simple des deux catégories de titres qui existaient jusqu'ici. C'est surtout cette nouvelle qui a suscité la flambée boursière de ces derniers jours, dans la mesure où elle recèle de nouvelles opportunités pour les firmes étrangères intéressées par un pays qui, si l'on en croit le Conseil pour la planification économique et le développement de Pékin, devrait continuer à connaître un taux de croissance économique supérieur à celle des quatre « dragons » asiatiques que sont Taïwan, Hongkong, Singapour et la Corée du sud.

« Blue chips » En l'espace de douze mois, entre la fin 1992 et décembre 1993, plus de 130 sociétés chinoises ont été introduites en Bourse, où leur nombre atteint à présent 270 sociétés (dont une cinquantaine sous la forme d'actions « B ») en regroupant les places de Shanghai et Shenzhen. Un chiffre que les autorités boursières jugent à la fois trop important et inadéquat dès lors qu'il s'agit de mobiliser de l'investissement étranger. D'où la double volonté de « nettoyer » la cote (une sélection naturelle s'opère entre les bonnes et les moins bonnes actions) dans la perspective de l'introduction future en Bourse d'entreprises « rentables et génératrices de devises fortes », selon l'expression de l'un des responsables de la CSRC, et d'alléger le dispositif actuel de façon à permettre à des investisseurs autres que locaux d'acheter des titres de ces futures « blue chips » chinoises, comme on désigne les valeurs vedettes à Wall Street.

SERGE MARTI

Aux termes d'un accord de transfert de technologies Boeing va construire des éléments de B-737 en Chine

Le grand constructeur aéronautique américain Boeing a signé un contrat lundi 8 août à Pékin avec Nian Aircraft Co. afin de coproduire des parties arrière de B-737 en Chine. Ron Woodward, directeur de Boeing Commercial Airplane Group, a évalué cette production à environ 600 millions de dollars (3,24 milliards de francs). Décirant le contrat comme « un important pas en avant pour le développement de l'industrie aéronautique chinoise », M. Woodward a également détaillé les projets de Boeing destinés à renforcer la présence de la compagnie américaine sur le marché de l'aviation civile de ce pays, qui connaît la plus rapide croissance au monde. La compagnie prévoit en effet d'investir 100 millions de dollars en Chine d'ici à l'an 2000, en installant un centre de maintenance à l'aéroport de Pékin d'ici à décembre et en proposant des cours de mécanique et de sécurité aux compagnies chinoises. Boeing fournira également deux simulateurs de vol au Collège aéronautique de l'administration de l'aviation civile chinoise, à Chengdu. Boeing a fourni 52 des 72 avions importés par la Chine l'année dernière. (AFP)

La grève du secteur pétrolier au Nigéria Shell suspend certaines exportations de brut

La production pétrolière du Nigéria, déjà gravement affectée depuis six semaines par une grève du syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz naturel (NUPENS) et du syndicat des cadres de l'industrie pétrolière (PENGASSAN) risque d'être un peu plus perturbée au cours des jours à venir. La compagnie Shell internationale a en effet annoncé lundi 8 août qu'elle suspendait « jusqu'à nouvel ordre » ses exportations de brut « moyen ». Shell a justifié sa décision par des « dégâts » occasionnés à un important oléoduc dans l'est du pays. Shell produit normalement 900 000 barils de brut par jour, soit la moitié de la production totale du Nigéria. Sa production serait en baisse de plus de 30 % en raison de la grève des travailleurs du secteur pétrolier. Les syndicats pétroliers et les forces d'opposition exigent le départ des militaires au pouvoir et la formation d'un gouvernement démocratique par Moshood Abiola, principale figure d'opposition.

COMMUNICATION

Poursuivant sa progression en dehors des Etats-Unis

Ted Turner renforce sa position en Asie avec TNT et Cartoon Network

Le groupe de Ted Turner, Turner Broadcasting System, Inc., a annoncé lundi 8 août qu'il lancerait, le 6 octobre, le premier programme asiatique de films et dessins animés diffusé 24 heures sur 24, par satellite via ses chaînes TNT et Cartoon Network. Ted Turner, qui prévoit que 50 % des revenus de son groupe seront bientôt réalisés en dehors des Etats-Unis (le Monde du 5 juillet) suit ainsi la voie d'un autre magnat de la communication, Rupert Murdoch, implanté en Asie, notamment grâce à sa télévision par satellite Star-TV.

Déjà présent par le biais de Canal News Network (CNN, chaîne d'informations en continu), Ted Turner accroît sa présence avec TNT et Cartoon Network, qui seront diffusés en Asie et dans le Pacifique, à partir de Hongkong, par le satellite chinois

APStar-1. Le groupe de Ted Turner fournira des dessins animés mais aussi des films, dont le rythme de diffusion devrait être de cent cinquante par mois, et qui seront sous-titrés, d'abord en chinois et en thaï, avant d'être ensuite en d'autres langues. Le réseau de diffusion devrait être financé par la publicité et par ses recettes de distribution.

Turner Broadcasting System diffuse déjà dix programmes d'informations et de divertissement dans le monde, dont le fer de lance est CNN. Mais TNT et Cartoon Network sont déjà diffusés en Amérique du sud et en Europe, depuis la Grande-Bretagne. Toutefois, les deux chaînes de Ted Turner, ne respectant par la directive européenne « Télévision sans frontières », ne sont accessibles en France que par réception satellitaire.

EN BREF

« SUD-OUEST » : Mort du journaliste Pierre Traouy. - Pierre Traouy, responsable des pages « spectacles » de Sud-Ouest-Dimanche, supplément dominical du quotidien bordelais Sud-Ouest, est mort jeudi 4 août d'une crise cardiaque à l'âge de quarante-six ans. Ce spécialiste du théâtre avait d'abord été professeur d'anglais. Bon connaisseur de la littérature anglo-saxonne (il était notamment l'ami du romancier William Boyd), Pierre Traouy avait découvert le Sud-Ouest lors d'un stage de théâtre dans la région. Il était entré à l'agence de Pau de Sud-Ouest en 1979, puis à Sud-Ouest-Dimanche en 1986.

« MARIE-CLAIRE » : lancement en septembre d'une édition américaine. - Le groupe Marie-Claire annonce le lancement en septembre, aux Etats-Unis d'une édition de son mensuel Marie-Claire, en partenariat avec le groupe de presse américain Hearst Magazines (Harper's Bazaar, Good Housekeeping, Cosmopolitan, Esquire, etc.). Le premier tirage de cette édition

américaine est fixé à 750 000 exemplaires. En plus de l'édition française (diffusée à 560 782 exemplaires, en 1993), le groupe publie vingt-deux éditions étrangères (en Europe, en Amérique latine, au Japon, à Hongkong, etc.) de Marie-Claire. Le groupe Marie-Claire et Hearst sont déjà associés, puisqu'ils co-éditent depuis 1973 l'édition française de Cosmopolitan.

TELEPIU : le holding suisse Richemont prend 25 % de la télévision à péage italienne. - La compagnie financière de Richemont, une holding suisse qui contrôle notamment les marques de cigarette Rothmans et Dunhill a confirmé sa prise de participation à hauteur de 25 % dans le capital de la télévision à péage italienne Telepiu. Richemont a racheté la totalité des actions détenues par la Compagnie internationale de communications (CIT) pour un montant de 180 millions de dollars (environ 580 millions de francs). Telepiu compte 500 000 abonnés en Italie.

DANS LA PRESSE

La conférence mondiale sur le sida

El País : « Les efforts scientifiques pour déterminer l'origine de la maladie sont au point mort. Les chercheurs ont permis une avancée dans les traitements des infections, qui rendent possible l'allongement de la durée de vie et l'amélioration de la qualité de celle-ci. [...] L'éducation et la prévention, en particulier l'usage du préservatif, sont les seules armes existantes contre la contagion du sida. [...] Dans ce contexte, on peut s'interroger sur l'efficacité de ces grandes conférences internationales, dans lesquelles, parfois, le spectacle semble primer sur le scientifique. » Libération (Gérard Dupuy) : « La mauvaise nouvelle qui couvait et dont les spécialistes retardaient tant bien que mal la publicité est devenue patente à Tokyo : la lutte contre le sida piétine. [...] Ce qui marchera le mieux pendant des années encore, c'est le latex. Si la conférence de Tokyo devait servir à quelque chose, ce serait d'en répandre la pratique dans les climats où justement poussent les hévéas et où le féru récolte au nord l'un des plus de victimes évitables. » Presse Océan (Hervé Louboutin) : « Les campagnes publicitaires se suivent avec plus ou moins de bonheur. Ainsi, une affiche récemment placardée dans toute la France, proclame par le biais d'une jolie adolescente tirant la langue : « Fuck le sida ! ». Un procédé à la limite du tolérable. Allier la pire des vulgarités à un message salvateur rabaisse la jeunesse plus qu'elle ne la grandit. La lutte contre le sida mérite mieux. »

La démocratie et le FIS

The New York Times : « Brûler des livres conduit inévitablement à brûler les hérétiques. La liberté de conscience est une protection pour tous les croyants contre l'absence de toute liberté. Quand les prédicateurs entrent en politique, parfois les scrupules s'évanouissent. Il a fallu des siècles aux sociétés occidentales pour retenir ces leçons, dont la valeur est périodiquement soulignée en Amérique par une explosion de fanatisme religieux. » La Croix (François Ernestwein) : « Comment ne pas transformer le soutien indispensable à la démocratie - que les intégristes combattent - en béquilles, pour un pouvoir chancelant et largement discrédité ? La réponse n'est pas simple. Elle suppose un soutien aux démocrates, intellectuels et religieux modérés qui sont la seule chance de l'Algérie. Elles impliquent, en France, où les communautés algérienne et musulmane sont fortes, une politique différenciée des barreaux policiers du week-end, sans doute efficace contre les voleurs d'autoridés mais assez peu contre les terroristes. Elles imposent enfin que ce ne soit pas le ministre de l'Intérieur, en particulier en temps de crise, qui donne l'impression de conduire la politique étrangère de la France. » InfoMatin (Marc Jézégabel) : « Arrangement silencieux, l'opposition aux discours intransigeant de Pasqua rappelle du bout des lèvres l'existence d'une troisième voie entre le gouvernement et le FIS. [...] Refuser tout dialogue avec les plus modérés des islamistes constitue aujourd'hui un risque lourd pour la France, ses habitants, sa sécurité. Et son image [...] »

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 août - Calme plat

La séance du lundi 8 août restera dans les annales de la Bourse de Paris comme l'une des plus creuses de l'année, avec un volume d'échanges inférieur à 2 milliards de francs. En recul de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a, au fil des heures, réduit ses pertes pour finir à 2 106,34 points, soit un repli de 0,03 %. Le montant total des échanges a atteint moins de 2 milliards de francs dont 1,7 milliard pour le marché à règlement mensuel.

Dès le début de la journée, le marché avait réagi à un accès de tension sur les marchés obligataires. En effet, vendredi, le taux des emprunts du Trésor américains à 30 ans était passé de 7,40 % à 7,54 % à la suite de l'augmentation plus forte que prévu des créations d'emplois aux Etats-Unis en juillet. Les milieux financiers sont persuadés que la Réserve fédérale rebattra d'au moins un quart de point son

taux de référence, actuellement à 4,25 %, après le 15 août. Cette perspective a jeté un froid sur les marchés obligataires européens. Le MATIF cédait 0,34 % tandis que le Bund allemand abandonnait 0,35 %. Mais un net raffermissement du dollar lundi en cours de journée, notamment face au yen, a stimulé les marchés, en particulier Wall Street qui débute sur un gain de 0,33 %.

Les rares opérateurs présents dans les salles de marché continuent à jeter un regard attentif aux chiffres d'affaires semestriels qui sont publiés actuellement. Lundi, ils appréciaient notamment la hausse de 37,5 % des ventes de la CSSE. Le titre a pris 2,3 %. On notait également les hausses sensibles de 4,2 % de Saffrag, de 3,5 % de Lagrand ADP et de 2,8 % de Cotelin.

NEW-YORK, 8 août - Timide

Wall Street a enregistré une hausse timide lundi 8 août à l'issue d'une journée creuse, alors que le taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire s'est stabilisé après la forte hausse de vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 6,79 points (+ 0,19 %) à 3 783,81 points. Les échanges ont été peu nombreux et quelque 216 millions d'actions seulement ont été traitées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des titres en baisse : 1 181 contre 953, alors que 737 actions sont restées inchangées.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 8 août, Cours du 7 août. Lists various stocks like Allied Signal Inc., American Express, etc.

Les investisseurs ont déjà pris en considération une hausse d'un quart de point du taux d'intérêt interbancaire par la Réserve fédérale, qui pourrait avoir lieu dès la réunion, en début de semaine prochaine, du comité de l'Open Market, a indiqué Michael Metz, analyste chez Oppenheimer. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principal baromètre, s'est stabilisé à 7,53 % contre 7,54 % vendredi soir.

LONDRES, 8 août - Petite hausse

La Stock Exchange a été soutenue lundi 8 août en fin de séance par la hausse de Wall Street, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 4,4 points (0,1 %) à 3 719,9 points. Quelque 546,3 millions de titres ont été échangés contre 576,1 millions vendredi.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 8 août, Cours du 7 août. Lists various stocks like Allied Lyons, BP, etc.

TOKYO, 9 août - Faiblesse

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 9 août en légère baisse en raison de quelques prises de bénéfices dans un marché étroit. Le Nikkei a abandonné 46,81 points, soit 0,2 % pour terminer la séance à 22 692,22 points. 8 août progressé de 114,13 points la veille. L'indice TOPIX, qui était en hausse de 7,04 points lundi, a cédé 0,63 point pour clôturer à 1 686,15 points.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 9 août, Cours du 8 août. Lists various stocks like Bridgestone, Canon, etc.

CHANGES

Dollar : 5,4299 \$ Mardi 9 août, le dollar progressait en milieu de matinée sur le marché des changes parisiens à 5,4299 francs, contre 5,4245 francs le 8 août en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark ouvrait en légère hausse à 3,4244 francs, contre 3,4224 francs lundi soir (cours Bdt).

BOURSES

PARIS 5 août 8 août SBF, base 1000 : 31-12-97 2 106,34 CAC 40 : 2 107,07 2 106,34 SBF, base 1000 : 31-12-90 1 449,36 SBF 120 : 1 451,35 1 449,89 SBF 250 : 1 463,51 1 461,36 NEW-YORK (indice Dow Jones) 8 août 3 783,81 3 777,02 3 753,81 LONDRES (indice Financial Times) 8 août 3 719,9 3 715,9 3 715,9 30 valeurs : 3 677,59 3 719,9 30 valeurs : 3 471 2 477 FRANCFORT 8 août 9 août Dollar (en DM) : 1 5829 1 5885 TOKYO 8 août 9 août Dollar (en yens) : 100,44 101,43 MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés) Paris (9 août) : 5 1/4 % - 5 3/8 % New-York (8 août) : 4 5/16 %

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with 4 columns: Demande, Offre, Demande, Offre. Lists currency exchange rates for \$ E.U., Yen (100), etc.

TAUX D'INTERET DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: Demande, Offre, Demande, Offre. Lists interest rates for 1 month, 3 months, 6 months for \$ E.U., Yen (100), etc.

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT

Large table showing market data for Paris Bourse on August 9th, including various indices and stock prices.

Table titled 'Comptant' showing cash market data for various stocks and indices.

Table titled 'Hors-cote' showing out-of-market data for various stocks and indices.

Table titled 'Second marc' showing second market data for various stocks and indices.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : -0,57 % (2094,28)

Table of stock market data for Paris Bourse on August 9, 1994. It includes columns for 'VALEURS' (stock names), 'Cours précéd.' (previous price), 'Cours', 'Différence', and '%'. The table is organized into sections for 'Réglement mensuel' and 'Cours relevés à 11 h 15'.

Comptant (sélection) Sicav (sélection) 8 août

Table of financial data including 'Comptant (sélection)', 'Sicav (sélection) 8 août', 'Hors-cote (sélection)', and 'Second marché (sélection)'. It lists various financial instruments, their prices, and changes.

Marché des Changes Marché libre de l'or LA BOURSE SUR MINITEL

Table of exchange rates and gold market data. It includes columns for 'Cours indicatifs', 'Cours préc.', 'Cours 08/08', and 'Cours des billets'. It also features a '36-15 TAPEZ LE MONDE' logo and 'PUBLICITÉ FINANCIÈRE' text.

Table of exchange rates and gold market data, including 'NOTIONNEL 10%' and 'CAC 40 A TERME' sections. It provides details on contract numbers and volume.

RÈGLEMENT MENSUEL (1) ABRÉVIATIONS S Y M B O L E S. Includes instructions for interpreting the data and symbols used in the tables.

JULIEN 1994

ARIS, 8 août : Calme plat

EW-YORK, 8 août : Timide

NDRES, 8 août : Petite hausse

TOKYO, 8 août : Fabuleux

UNGES BOURSES

INTERBANCAIRE DES DEB

INTERET DES EUROMON

ILE-DE-FRANCE

Exploité « à titre précaire » par LVMH

Le Jardin d'acclimatation va fermer plusieurs attractions

Par décision de justice, certaines attractions du Jardin d'acclimatation...

d'Astérix et un troisième firme privée, la société Limousine...

Vide juridique

En attendant, le Jardin d'acclimatation se trouvait, depuis le mois de février...

La situation du malheureux Jardin d'acclimatation, déjà dans un état de semi-abandon...

Le plus cocasse est que la situation juridique de cette société est, elle-même, loin d'être claire...

Depuis, en application de la nouvelle législation sur les concessions accordées par les collectivités locales...

ses anciennes installations. Ce projet, pour lequel il a obtenu 10 millions de francs du Conseil de Paris...

Pour corser le tout, comme il était légalement impossible d'accorder une deuxième rallonge de sa concession à LVMH...

occuper les lieux durant encore une année. Elle peut ainsi continuer l'exploitation à titre précaire et souscrire, par exemple, les assurances indispensables...

Cet « arrangement », qui ferait, paraît-il, tiquer certains juristes pointilleux, prendra fin dès que sera désigné un nouveau concessionnaire et, au plus tard, le 7 juin 1995...

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

CIRCULATION

Le Sentier proposé comme « quartier tranquille »

Après l'expérience réussie du quartier Montorgueil-Saint-Denis, dans le sud du deuxième arrondissement de Paris...

décidé de parler sur la clientèle habituelle des jazz, jeune et populaire. Jazz, chanson, rock, cabaret, théâtre musical et, même, quelques concerts classiques sont désormais proposés...

URBANISME

Mouffettard contre Paris-I

CULTURE

L'auditorium des Halles trouve son public

La ville avait profité de l'aménagement de la seconde partie du Forum des Halles pour faire édifier, à côté de la vidéothèque, un auditorium de six cents places...

L'université profite des vieux locaux et des jardins qu'elle possède, à cet endroit, pour créer un nouveau centre d'enseignement et de recherches en sciences juridiques...

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 3 août.

MÉTÉOROLOGIE

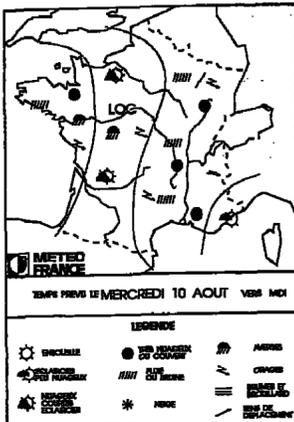


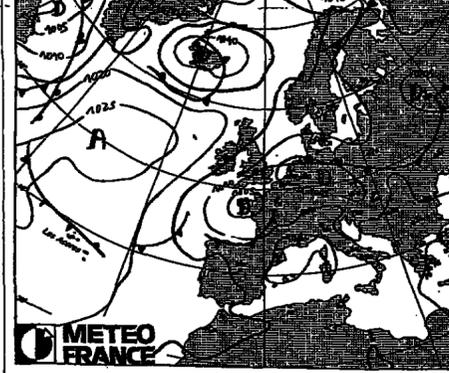
Table of temperatures for various French cities and abroad.

Mercredi : forts orages sur la moitié est. La journée sera maussade sur l'ensemble du pays.

Sur la moitié ouest le temps sera très agité avec quelques décharges mais aussi beaucoup de nuages.

Table of weather forecasts for various international cities.

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid and clues in French.

Le Monde

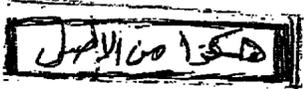
Publication information for Le Monde newspaper, including contact details and subscription rates.

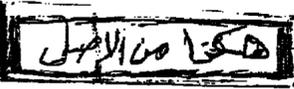
ABONNEMENTS

Table showing subscription rates for different regions and durations.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Subscription form with fields for name, address, and contact information.





RADIO-TELEVISION

MARDI 9 AOÛT

TF 1
13.35 Feuilletton: Les Feux de l'amour.
14.25 Série: Côte Ouest.
16.05 Série: Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances.
18.00 Série: Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série: Hélène et les garçons.
18.55 Série: K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, Télé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma: La Chasseuse. Film américain de Buzz Kulik (1980).

FRANCE 3
13.30 Feuilletton: Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilletton: La Grande Vallée.
15.40 Série: La croisière s'annule. Magazine: 49 à l'ombre.
16.30 Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités: Christophe Jenac, Pierre Douglas.
18.25 Jeu: Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 La 19-20 de l'information. De 19.00 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé: Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle: Magie. Présenté par Vincent Perrot. Invité: David Copperfield qui réalise plusieurs numéros d'illusionnisme.
22.10 Documentaire: 1944, la France libérée. 8. Nord, le bataillon du charbon, de Jean-François Delassus.
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine: Nostalgie. Présenté par Alain Ducast. Les grandes héroïnes de Verdi. Avec des extraits des Vêpres siciliennes, Ernani, le Trouvère, la Traviata, la Force du destin, Aïda, interprétés par Sylvie Vélroy, soprano, et l'Orchestre symphonique français, dir.: Jean-Yves Escazes.
0.25 Série: Capitaine Furillo.
13.30 Cinéma: Les histoires d'amour finissent mal en général. Film français d'Anne Fontaine (1993).
14.50 Reportage: Rwanda, l'Afrique suppliciée. Dans les camps de réfugiés de Goma. Réalisation de 7 août.
15.45 Cinéma: La Nuit du diable. Film américain de Michael Ritchie (1992).
17.20 Séries.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia: X-Men.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Court métrage: Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Cocinelle de Gotlib.
19.00 Magazine: Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.

20.00 Magazine: C'est pas le 20 heures.
20.35 Cinéma: La Main sur le banc. Film américain de Curtis Hanson (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma: L'embrassade est dans le sac. Film américain de John Landis (1980) (v.o.).
0.15 Le Journal du hard. Cinéma: L'Espion.
0.20 Film américain, classé X, d'Alex De Rary (1993).
ARTE
Sur le câble jusqu'à 19.00
17.00 Cinéma: Les Trois Lumière. Film allemand de Fritz Lang (1921) (mus. redif.).
18.00 Cinéma: Hale and Pace (v.o.).
19.30 Documentaire: O Jon Jembo ou l'année du fusil. L'Union soviétique. Les Héros ont été chassés de leurs terres du Sud-Ouest africain par les colons Allemands au début des années 1900.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine: Transit. Présenté par Daniel Leconte. L'Afrique côté sport. Reportage: les joueurs kenyens, de Nicolas Jouvin; L'enfer du Sud, de Carole Wheatcroft et Bernard Capellato.
21.45 Série thématique: Les Cosmos rouges. Histoire et actualité de la recherche spatiale. Série conçue par Zdena Frolích.
21.46 Documentaire: Tombé des nués. Le cosmonaute et son empire perdu. Série de Hugo Wolfart et Helge Trimpert.
22.30 Documentaire: La Fauçille, le marteau et les communistes. Les courants idéologiques d'un supergrand de la conquête spatiale. De Jürgen Ast et Karlheinz Eymann.
0.00 Documentaire: Les Cosmos aller-retour. La gare de l'espace secrète de Léningrad. De Thomas Morawski (45 min).
M 6
13.25 Série: Le Saint.
14.30 Magazine: Plage des clips.
17.00 Variétés: Multitop.
17.30 Série: Les deux font la loi.
18.00 Série: Un fil dans la mafia.

18.55 Série: Classe mannequin.
19.25 Série: Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série: Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine: Fan club. Alain Souchon.
20.45 Série: Highlander. La Combattante, de Peter Ellis ? Au nom de la loi, de Clay Boris.
22.30 Cinéma: Hazelle contre les tyrans de Babylone. Film italien de Domenico Paolella (1964).
0.00 Six minutes première heure.
0.05 Magazine: Zone interdite. Révisé en coulisses (redif.).
FRANCE-CULTURE
19.40 Musique: Du jazz pour tout bagage. La paraisse. 3. Chet Baker: Du bon des blues.
19.55 Carnets de voyage. L'Afrique. 2. Au mont Cameroun (redif.).
20.55 Les Franciscains de Pétrarque. Peurs fin de siècle. 2. Les révoltes du Sud. Avec Henri Atlan, Rony Braunman, Adil Jazouli, Olivier Magli. Avec Christophe Rufin. Lettres de Chine.
22.25 Musique: Nocturne. Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 2. L'Égypte. Avec Christophe Rufin.
0.05 Du jour au lendemain. L'éto des philosophes. Avec Robert Maglioli et la Philharmonie au jour le jour (2). (redif.).
0.50 Coda. Voix de la mer Méditerranée. 2. L'Égypte.
FRANCE-MUSIQUE
19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 25 juillet à Montpellier): Symphonie n° 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven; Symphonie lyrique pour soprano, baryton et orchestre op. 18, de Zemlinski; par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine; son: Hildegarde Behrens, soprano, Kakan Hagedard, baryton.
21.15 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron): Andante favori en fa majeur, Sonate pour piano n° 5 en ut mineur, Sonate pour piano n° 23 en fa mineur, de Beethoven; Sonate pour piano n° 2 en fa dièse mineur, de Brahms; Consolation n° 3, Rhapsodie espagnole, de Liszt, par Elissa Virella (redif.).
0.05 Blues Land. Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

IMAGES

Histoires

L faut être indulgent avec Papy Cousteau. Ce fichu bourlingueur a tellement d'aventures à raconter qu'on doit l'excuser s'il lui arrive parfois de se mélanger un peu les palmes quand il passe en direct à la télévision. Pensez donc: cela fait mille ans qu'il explore les océans... Il nous a régales de tant et tant de merveilleuses promesses sous-marines qu'il a droit à tous nos égards. Ce qu'il dit sur le génie de la nature et l'irresponsabilité des hommes est toujours profitable. Si on lui laisse le temps de s'exprimer, on n'est jamais déçu du voyage. On ne fa pas été, lundi soir, sur TF 1, où il était l'invité du journal présenté par Dominique Bromberg. Toujours aussi iconoclaste, Papy Cousteau a joliment planté son harpon dans les fesses des autorités gouvernementales à propos de la remise en marche de la centrale nucléaire de Creys-Malville. Il a parlé de « bourrage de crâne intensif » après avoir entendu les explications officielles. Il a reproché à la télévision de « réchauffer les symboles » et de raconter des « bobards » pour justifier l'injustifiable. Il a accusé les pouvoirs de « supercherie » en rappelant qu'ils nous avaient déjà menti, lors de la catastrophe de Tchernobyl, en prétendant que notre pays avait été épargné par les retombées radioactives. Sa colère était roborative. Nous devrions exiger que Papy Cousteau soit toujours présent pour pouvoir jeter son grain de sel dans la prêt-à-penser-télévisé des vérités ministérielles. Heureusement, si la télévision nous fait souvent avaler des boniments, elle sait aussi nous raconter des histoires vraies qui ressemblent à des contes de fées. Celle que TF 1 nous a offerte, ce même lundi, restera dans nos mémoires. C'est l'histoire toute simple d'une jeune Rwandaise prénommée Michèle et belle comme une vierge de Michel-Ange quand elle donne le sein à son bébé. Une jeune veuve. Quand son mari a été fusillé par les militaires hutu parce qu'il appartenait, comme elle, à la communauté tutsi, elle a été cachée, pendant deux mois, et sauvée du massacre par son voisin Hector, un Hutu des plus pacifiques. Puis, comme tous les autres Tutsis épouvantés, Michèle a pris la route de l'exil. Parmi les réfugiés de Goma, elle a affronté la famine et la choléra. Elle a assisté aux disputes autour des chèvres d'eau potable. Elle s'est battue pour la survie de son enfant. Mais elle a réalisé qu'elle retardait simplement l'échéance. Alors, Michèle a rassemblé ses dernières forces pour retourner chez elle. Elle y est parvenue. Et là, elle a retrouvé l'ami Hector, qui semblait l'attendre après avoir perdu les siens. Ils cultivent désormais le même lopin. Voici la fin de l'histoire: Michèle et Hector s'aiment, et de leur union naîtra un garçon et une fille. Pour exercer le passé des luttes claniques, ils les prénommeront Roméo et Juliette et leur raconteront l'odyssée du vieux coup de mer blanc qui cherchait à pêcher la lune au fond des eaux salées. ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté « Le Monde radio-télévision » ou Film à éviter: ■ On peut voir; ■ Ne pas manquer; ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 10 AOÛT

TF 1
8.00 Série: Côte ouest.
8.30 Série: Intrigues.
8.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. La Bande à Picaou; Les Gummi; Invité: J.-P. Penneret; Reportage.
8.25 Club Dorothée vacances. Robotop: Les Quatre Filles du docteur March; Flo et les Robinson suisses; Nicky Larson; Dragon Ball Z; Liveman; Salut les Muscles; Clip: Jeux.
11.35 Jeu: Une famille en or.
11.55 Jeu: La Roue de la fortune.
12.25 Jeu: Le Juste Prix.
12.50 Magazine: A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilletton: Les Feux de l'amour.
14.25 Série: Côte Ouest.
16.05 Série: Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson; Arnold et Willy; Ici bébé; Clip: Jeux.
18.00 Série: Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série: Hélène et les garçons.
18.55 Série: K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés: Vacances à Saint-Tropez. Emission présentée par Adeline Hallyday et Julien Courbet.
22.30 Documentaire: Prostitution. De Minnie Dumas. Travestir. Deux transsexuelles témoignent. Rediffusion.
23.35 Documentaire: Embarquement porte n° 1. Athènes.
0.05 Journal et Météo.
0.15 Série: Chapeau melon et bottes de cuir.
1.10 TF 1 nuit (et à 2.05, 3.00, 4.00, 4.35).
1.20 Série: Peter Ström.
2.10 Documentaire: Histoires naturelles (et à 5.05). Les chiens du père Michel; Le vieil homme et Cuba.
3.10 Feuilletton: Les Aventures du jeune Patrick Paccard (4 épisodes).
4.10 Série: Méaventures.
4.45 Musique.
FRANCE 2
5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilletton: Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilletton: Amourusement vôtre.

8.55 Feuilletton: Amour, gloire et beauté.
9.20 Série: Happy Days.
9.40 Dessin animé: Les Enfants du Mondial.
10.10 Hanna Barbara Dingue Dong. Les Jansons; Roquet Belles Ombelles; Wally Gator; George et Jo; Tom et Jerry Kids; Droopy et Dripplé.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu: Motsus.
11.50 Jeu: Pyramide (et à 4.20).
12.20 Jeu: Que le meilleur gagne.
12.55 Météo (et à 13.35).
15.59 Journal et Bourse.
13.40 JNC.
13.45 Série: Le Gorille.
15.10 Série: Riprida.
16.05 Variétés: La Chance aux chansons. Les meilleurs moments avec Enrico Macias. Sport: Athlétisme. Championnats d'Europe à Helsinki. A 18.00, remise des médailles de la hauteur messieurs; à 18.15, 200 mètres dames; à 18.20, finale du saut en longueur messieurs; à 18.30, handicapés: 1 500 mètres messieurs.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm: Couchés express. De Luc Béraud, avec Jacques Gamin, Bernard Haller. Magazine: De quoi l'ai fait? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Parvus ou primaire? Invités: Michèle Bernier, Eric Leugères, Jacques Sigüela.
23.40 Journal et Météo.
0.05 Feuilletton: Helmat.
1.05 Court métrage: Histoires courtes. Conte barbare ou l'Etrange Histoire d'Albert Penel, de Pierre Schumacher.
1.20 Documentaire: Urti, Yart dans les capitales. Budapest la jeune.
2.00 Emissions religieuses (redif.).
3.00 Documentaire: Les Années 1900.
4.00 24 heures d'info.
3.55 Dessin animé (et à 5.00).
4.50 Documentaire: Histoire d'un parier.
5.05 Documentaire: Les Métiers dangereux.
FRANCE 3
6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. La Couronne magique; Bumbo; Les Histoires du père Castor; Les Aventures de Timin; l'île noire; Babar.
8.25 Sport: Athlétisme. Championnats d'Europe à Hel-

sinki. A 8.30, Marteau messieurs; à 9.00, 200 mètres messieurs.
10.40 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série: The Weight Zone (La Quadratine Dimension, v.o.).
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Lamproïto à la bordelaise. Série: The Weight Zone (La Quadratine Dimension, v.o.).
11.55 Flash d'informations.
12.03 Magazine: Estivales. Dans les torrents aux truites: la pêche à la mouche.
12.45 Journal.
13.00 Jeu: Pyramide (et à 4.20).
13.30 Série: Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilletton: La Grande Vallée.
15.40 Série: La croisière s'annule. Magazine: 49 à l'ombre. Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités: Santarria, Phénomène, Bertrand Rousseau.
18.25 Jeu: Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 La 19-20 de l'information. De 19.00 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé: Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Une femme encombrante. De Larry Elkann, avec Jason Roberts, Jill Eikenberry (1^{re} partie). Une jeune femme, servante dans une cafétéria, devient la maîtresse d'un riche homme d'affaires sexagénaire. La femme de ce dernier tente de s'opposer à cette liaison.
22.45 Une femme encombrante (2^e partie).
0.20 Série: Capitaine Furillo.
1.10 Musique: Cadran lunaire. Romances pour violon et orchestre, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir.: Gérard Schwarz; sol.: Dimitri Sitkovetski, violon (15 min).
CANAL +
En clair jusqu'à 7.25
6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.04).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rether et Connie Chung. La Cocinelle de Gotlib. Canaille peluche. Crypte Show: Albert, le cinquième mousquetaire; Léa et Gaspard.
8.15 Supplées.
8.25 Animaniacs.
8.45 Supplées.
9.00 Cinéma: Derrière la façade. Film français de Georges Lacombe (1939). Avec Lucien Baroux, Gaby Morlay, Elvire Popesco.

10.35 Documentaire: Histoire des cartes. 2. Chats moudis, chats sacrés, de Dick Meadows et Alan Neale.
10.55 Surprises.
11.10 Cinéma: La Princesse et la Forêt magique. Film d'animation hongrois de Josef Gámf (1991). Conte un peu sucré, mais charmant.
En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire: Les Bals funk à Rio de Janeiro. De Sergio Goldenberg.
13.28 Guignol, le retour.
13.30 Téléfilm: Un peuple déchiré. De Mario Azopardo, avec Jack Languedijk, Chris Wiggins, Tanteo Cardinal.
15.10 Moyen métrage: Cirkatomik. De Patrick Letèvre et Vincent Hachet.
15.40 Téléfilm: Une place vide. D'Alan Metzger, avec Randy Durr, Eric Stoltz.
17.10 Documentaire: Les Plus Beaux Jardins du monde. 4. Des heures de tranquillité. Canal peluche. Orson et Olivia: X-Men.
En clair jusqu'à 20.30
18.30 Court métrage: Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Cocinelle de Gotlib.
19.00 Magazine: Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Sport: Football. PSG-FC Verc (Hongrie). Tour préliminaire aller de la Ligue des champions, en direct: à 20.30 coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.30 Cinéma: Je t'aime à te tuer. Film américain de Lawrence Kasdan (1990). Avec Kevin Spacey, Nancy Utman, Joan Plowright (v.o.). Farce macabre totalement ratée.
0.05 Cinéma: The Five Heartbeats. Film américain de Robert Townsend (1991). Avec Robert Towns, Michael Wright, Leon. Chronique réservée aux amateurs de soul music.
2.05 Documentaire: De Lumière à El Cordobes.
ARTE
Sur le câble jusqu'à 19.00
17.00 Série: Belphégor (redif.).
17.25 Magazine: Transit. L'Afrique côté sport (redif.).

18.30 Chronique: Le Dessin des cartes. Les cartes mentent (redif.).
18.40 Documentaire: Tramways du monde. Nagasaki, de Robert Hetkamp (redif.).
19.00 Cinéma d'animation: Il était une fois... Finn McCool, de Bill Mayer et Boys of the Lough.
19.25 Documentaire: La Potler. De Philippe Labruno.
19.35 Magazine: Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Musique et information. Maître Nono: Georges Octors; les Gitans de Perpignan; Jidji; Ali Hassan Kusan; Ami Kaita; Dieudonné Kabongo; Chris Joris; Mamady Keita.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Séries: Trois hommes et un trio. Documentaire d'Ilan Flammer. Avec Ami Flammer (violin), Frédéric Stocli (contrebasse), Gérard Barreaux (accordéon).
21.30 Le Kronos Quartet. Un portrait, de Manfred Walford. Avec David Harrington (violin), John Sherba (violin), Hank Dutt (alto), Joan Jeanre-naud (violoncelle).
22.35 Musique: Cain reste Cain. De Peter Mussbach. Avec Denis Kühnel, Alexander Olliver, Hildegard Schmahl, Gustav Peter Wöhler et l'Orchestre philharmonique de New-York, Pierre Boulez, dir.
23.15 Cinéma: Antonio Das Mortes. Film brésilien de Glauber Rocha (1969). Avec Mauricio de Valle, Odete Lara, Othon Bastos (v.o., 95 min).
M 6
7.00 Informations: M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05). Emission présentée par Marie Chevalier.
9.05 Musique: Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 5.55).
11.05 Série: Campus Show.
11.30 Série: Lassie.
12.05 Série: Papi Schultz.
12.35 Série: La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série: Le Saint.
14.30 Musique: Plage des clips.
16.35 Magazine: Fax O (et à 0.40, 4.40). Acid Jazz. Urban Dance Squad, Macco Parker, Charlie Couture.
17.05 Variétés: Multitop.
17.30 Série: Les deux font la loi.
18.50 Série: Un fil dans la mafia.
19.25 Série: Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.

20.00 Série: Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine: Écolo 6 (et à 1.05). Présenté par Michel Collier. Les feux de Verzy.
20.45 Série: Flash. Magli. Un jeu d'enfant, avec John Wesley Shipp, Amanda Pays.
22.30 Série: Nestor Burma. Des Combates de Lincoln, de Joël Seria, avec Guy Marchand, Jean-Paul Housseillon. Enquête dans le Soudan.
0.00 Magazine: Sexy Zoo.
0.30 Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions. Salsa opus 3 (Puerto-Rico); Portrait des passions françaises (La haine); Les Enquêtes de Capital; Fréquentation; Culture rock; Culture pub.
FRANCE-CULTURE
19.40 Musique: Du jazz pour tout bagage. La paraisse. 3. Ben Webster, un roi naissant.
19.55 Carnets de voyage. L'Afrique. 3. Les gânes du Rwanda (redif.).
20.55 Les Rencontres de Pétrarque. Peurs fin de siècle. 3. Les manipulations du vivant. Avec Henri Atlan, Bernard Edelman, Alain Finkielkraut, Dominique Lecourt et Jonathan Mann.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique: Nocturne. Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 3. La Crète. Avec Spyridayia Toutouidakis, chant.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec André Comte-Sponville (Valeurs vérité) (1) (redif.).
0.50 Musique: Coda. Voix de la mer Méditerranée. 3. La Crète.
FRANCE-MUSIQUE
19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron): Trois intarnezzi pour piano op. 117, de Brahms; Variations sur le no. 1 de Beethoven op. 1, Carnavales op. 9, de Schumann, par Huseyin Sermet, piano. A 21.30, Variation sur un thème de Haendel op. 24, Balthades op. 10, de Brahms, par Alexei Lubimov, piano; Variations sur un thème de Schumann op. 23, Liebesliederwalzer op. 52, Danses hongroises n° 11 à 21 pour quatre mains, de Brahms, par Christian Ivaldi; Emmanuel Strosser, piano.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi, Tabou, de Bokanowski; Méli-Acoustic, de Le Goff; Feuilletton: la Divine Comédie; Ocean of Ages, de Barley.

La poursuite du processus de paix au Proche Orient

L'ouverture de la frontière israélo-jordanienne est une étape vers un traité entre les deux pays

Après quarante-six ans d'hostilité entre Israël et la Jordanie, le prince héritier jordanien et le premier ministre israélien ont ouvert, mardi 8 août, en présence du secrétaire d'Etat américain, le poste frontière d'Alkala, dans le désert, à quelques kilomètres de la mer Rouge.

JÉRUSALEM

Deux semaines après la poignée de mains historique à Washington entre le roi Hussein et M. Rabin, la frontière entre Israël et la Jordanie a non seulement été ouverte lundi, mais le premier ministre israélien a foulé pour la première fois officiellement le sol jordanien.

semaine dernière, par l'appareil personnel du roi (le Monde du 5 août). « La paix est une chose dont je n'ai jamais eu l'expérience en quarante-deux ans de règne... Nous sommes déterminés à tenir notre engagement envers les générations futures pour qu'elles puissent vivre en paix », a ajouté le roi Hussein.

La cérémonie précédant l'arrivée en autobus de M. Rabin dans la résidence du souverain hachémite à Alkala a été chargée de symboles. Le site choisi était un ancien champ de mines, désamorcées trois jours plus tôt par les artificiers israéliens et jordaniens. « Cet endroit marque plus que tout autre notre volonté de mettre définitivement un terme à quarante-six ans de destructions. Nous sommes impatients de voir la paix s'instaurer ici et nous ne

voulons pas attendre une journée de plus », a affirmé le premier ministre israélien.

Le prince héritier Hassan, dans un geste de bonne volonté sans précédent chez un dirigeant arabe, s'est brièvement exprimé en hébreu. « Que cette vallée de la désolation se transforme en vallée de l'espoir », a-t-il dit en citant l'ancien Testament, alors que l'auditoire israélien applaudissait à tout rompre.

Mais, au-delà de ces symboles, c'est une véritable « machine de paix » qui s'est mise en marche. Les pourparlers israélo-jordaniens devaient se poursuivre dès mardi dans un hôtel israélien sur les bords de la mer Morte. Les négociateurs vont continuer de travailler sur les documents destinés à servir de base à un traité de paix. Les

questions complexes du partage des eaux et du tracé de la frontière devaient être au centre de ces discussions, mais les deux parties ont clairement exprimé leur souhait de mener dans une atmosphère cordiale, afin d'aboutir le plus rapidement possible à une entente dans plusieurs domaines, notamment celui de la coopération touristique.

A long terme, la popularité dont le roi Hussein jouit déjà parmi les Israéliens pourrait lui permettre de mener son combat pour la garde des Lieux saints musulmans de Jérusalem en position de force face aux Palestiniens. « En tant que hachémite, musulman, Jordanien et Arabe, il est de mon droit de venir y prier et d'espérer pouvoir le faire bientôt », a-t-il déclaré à Alkala. (Interim.)

Warren Christopher suspend sa médiation entre Jérusalem et Damas

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait quitter Israël, mardi 9 août, pour regagner Washington, renonçant à un crochet par Damas, du fait d'un certain enlèvement de sa médiation entre l'Etat juif et la Syrie. Les Etats-Unis ont le sentiment qu'il faut « laisser les choses se décanter » d'ici la nouvelle tournée de M. Christopher, prévue pour septembre, a indiqué un responsable américain. Le chef de la diplomatie israélienne a estimé de son côté que la Syrie a « besoin de temps pour digérer diverses suggestions », mais il a refusé de préciser lesquelles.

Les négociations israélo-palestiniennes sur l'extension de l'autonomie à l'est de la Cisjordanie ont été autorisées à se décaler à l'automne de la réunion, le négociateur en chef palestinien, Nabil Chaath, a mis en garde contre les retards qui, selon lui, mettent en danger l'ensemble du pro-

cessus de paix. Yasser Arafat, qui s'est récemment plaint des « humiliations » que lui font subir les Israéliens, doit rencontrer mercredi le premier ministre israélien, Itzhak Rabin.

Selon un conseiller du « président » de l'Autorité palestinienne, la rencontre se tiendra à Erez, point de passage entre la bande de Gaza et l'Etat juif et portera sur l'ensemble des problèmes en suspens. M. Rabin a indiqué que la rencontre était « possible », en soulignant qu'elle porterait essentiellement sur les problèmes de financement de l'Autorité palestinienne par les pays donateurs. Un porte-parole du coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés a déclaré que M. Arafat et ses « ministres » ont été autorisés à se déplacer librement sur le territoire israélien « à l'aide d'une carte VIP et à condition d'en informer à l'avance les autorités israéliennes ». (AFP)

Yasser Arafat est accusé de devenir un « potentat oriental »

Un mois après son retour en Palestine autonome, le chef de l'OLP a déçu certains de ses partisans par son autoritarisme

GAZA

de notre envoyé spécial Dérapages, bavures, confusion et abus en tous genres. Un mois après l'installation en fanfare de Yasser Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne dans les enclaves autonomes de Gaza et Jéricho, la lune de miel entre le « père de la nation » et son peuple connaît sa première crise. La bande de Gaza n'est pas l'Irak. « Pas encore... », glissent les plus inquiets. Pour l'instant, ultra-sensible aux violations caractérisées de droits démocratiques conquis de haute lutte, c'est surtout l'élite palestinienne, avocats et journalistes en tête, qui joue son rôle, s'alarme et dénonce « les manières de potentat oriental » du chef de l'OLP.

Sur les plages et dans les cafés, au marché et dans les ateliers, le petit peuple, lui, goûte encore les joies d'une liberté qui, pour être surveillée, n'en est pas moins réelle depuis le redéploiement des forces israéliennes d'occupation. Au siège de la nouvelle Autorité autonome, installée dans les locaux naguère intimidants et silencieux du pouvoir militaire israélien, l'atmosphère est plus proche de la cour de récréation que d'une dictature en devenir. Ici sont censés travailler les « ministres » et les fonctionnaires. Mais, s'il y a bien encore quelques hommes en armes à l'entrée du

« complexe », on y entre désormais comme dans un moulin. Des centaines de citoyens, paysans en keffiyeh, commerçants cravatés, militaires en uniforme, déambulent librement dans les allées, se saluent joyeusement, passent d'un bureau à l'autre sans jamais montrer patte blanche.

On vient chercher un permis, une aide, une autorisation, des nouvelles de tel exilé, un renseignement. On vient aussi un peu par curiosité, pour voir de près à quoi ressemble le premier pouvoir « autonome » de l'histoire des Palestiniens. On en ressort généralement satisfait de l'accueil. Et mécontent de l'inefficacité ambiante. « Pas d'argent, pas d'imprimé, on ne sait pas, revenez demain, le ministre va s'en occuper... » Démunie de tout, mal préparée, pagailleuse à l'extrême, l'administration palestinienne tourne à vide.

« La seule chose qui semble fonctionner, regrette un vieux militant des droits de l'homme, c'est la répression. » Le premier mort palestinien dans une prison palestinienne (le Monde du 14 juillet) a envoyé comme une décharge électrique dans les âmes sensibles des défenseurs des libertés. La victime, un petit trafiquant de drogue selon les premiers éléments de l'enquête, a apparemment été torturé. Les trois soldats-gardiens suspectés de l'avoir maltraité ont été inculpés de meurtre. « Ils seront jugés la semaine prochaine », nous affirme l'élegant « ministre » de la justice, Frei Abou Mediene.

« collaboration passée avec les forces d'occupation », a été dénoncée et brutalisée « pendant cinq jours avant d'être libérée avec des excuses ».

Telle autre, « enceinte de cinq mois, a perdu son bébé après avoir été frappée, bousculée par des Palestiniens en uniforme ». Fatah Azzam, le directeur d'El Haq, accuse la nouvelle autorité de laisser les hommes du Fatah - l'organisation de Yasser Arafat, la seule de la centrale OLP qui lui obéit toujours, à l'exception des dissidents qui ont rejoint les factions de l'opposition - « essayer de nous imposer leur volonté par la force ».

Selon lui, « les hommes de Jibril Rajoub [chef de la « sécurité préventive » à Jéricho] font ce qu'ils veulent ». On parle d'enlèvements, d'expéditions nocturnes punitives, de menaces. On raconte que des militants de l'opposition, islamique ou laïque, sont kidnappés à leur domicile, amenés nuitamment dans les cellules de l'enclave de Jéricho pour être « interrogés ». Un jeune homme enlevé et battu par quatre activistes du Fatah, est hospitalisé depuis trois semaines dans l'unité de soins intensifs du grand hôpital palestinien de Jérusalem-Est. Ses bourreaux le croyaient islamiste, ils s'étaient trompés.

Le plus inquiétant est que la victime a été enlevée chez elle, à Abou Dis, une banlieue arabe de Jérusalem théoriquement extérieure aux enclaves autonomes. M. Azzam, s'aventurant à dire nos petits moukhabarat opèrent dans les territoires non autonomes. Ils laissent faire parce que, pour le moment, la mise au pas suscitée des opposants aux accords du Caire les arrange ».

Hanane Achraoui, ancienne porte-parole des négociateurs palestiniens, aujourd'hui directrice d'une « commission indépendante de défense des droits du citoyen », créée par elle-même avec des fonds internationaux, tient réunion sur réunion avec les associations de droits de l'homme. Pour elle, les abus et dérapages constatés tiennent d'abord à « la nature même des accords signés qui autorisent l'intrusion d'Israël dans toutes nos affaires prétendument autonomes ». « L'autorité de... l'Autorité (palestinienne) est d'autant plus diluée et confuse aux yeux de tous, forces de l'ordre comprises, souligne-t-elle, que nul ne sait exactement ce qui est permis et ce qui ne l'est pas ».

Un exemple, cité par le « ministre » de la justice lui-même : Israël a remis en liberté il y a quelques semaines soixante-cinq détenus de droit commun à Gaza. « Un officier supérieur de chez nous ne savait pas qu'en fait, les Israéliens lui ont dit qu'au terme des accords ils devaient finir leur peine à Gaza. Il les a acceptés, il a eu tort. Après vérification, comme c'est mon droit, j'en ai libéré trente-trois qui avaient effectué les deux-tiers de

leur peine. » Selon M^{me} Achraoui, il y aurait aujourd'hui « cent trente et un détenus, dont quarante-vingt-dix de droit commun » dans les geôles palestiniennes.

L'ancienne coqueluche de Yasser Arafat - elle serait aujourd'hui beaucoup moins en odeur de sainteté - met en cause « la méconnaissance, par ceux qui sont chargés de les appliquer, des accords et des lois censées nous gouverner ». Ignorance et confusion d'autant plus profondes que l'OLP, près d'un an après la signature des accords d'Oslo, n'a toujours pas mis en place « un système juridique unifié dans les zones autonomes, sans parler de celles qui doivent le devenir ».

« Pratiques révolutionnaires »

On le sait, entre les textes écrits des périodes ottomane, britannique, égyptienne (à Gaza), jordanienne (en Cisjordanie) puis israélienne, nul ne s'y retrouve. « Les lois se sont empilées les unes sur les autres et maintenant, s'alarme le directeur d'El Haq, voilà que certains officiers zélés y ajoutent des pratiques révolutionnaires et pseudo-juridiques édictées par l'OLP au Liban, en 1979 ! ».

Le pire, note encore Hanane Achraoui, c'est la confusion des responsabilités due à l'absence d'instructions claires. Premier responsable : Yasser Arafat. A qui tout doit remonter : de la couleur du premier timbre-poste au dessin du premier port flottant de Gaza. L'homme court d'une inauguration à l'autre, d'une rencontre avec les notables à une réunion de l'assemblée municipale de Gaza-Ville, nommée celle de Naplouse, Jéricho ou Ramallah. Il reçoit les familles de « martyrs », les enfants nécessiteux, les veuves, les « femmes de l'Infidèle ».

Il est surchargé de travail, fatigué, irascible. Il fonctionne la nuit, se repose l'après-midi. Quand quelque chose ne va pas, nul n'ose le réveiller le jour de peur d'affronter une de ses mémorables colères. Comme jadis dans la clandestinité, le « vieux » ne délègue rien, ne fait confiance à personne, nomme trois flagorneurs pour le même poste, joue les membres de son entourage les uns contre les autres. Et s'assure ainsi le rôle d'arbitre, de juge de paix.

« La refonte radicale du processus de décision » réclamée par Hanane Achraoui, Haydar Abdel Chafi, Fayçal Hussein et la plupart des élites de « l'intérieur » n'a pas eu lieu. Ainsi Yasser Abed Rabbo, « ministre » de la culture et directeur en titre de l'information, a-t-il appris par la radio l'interdiction, décrétée par Arafat, du quotidien El Nahar.

Ce journal « suit une politique néfaste aux intérêts nationaux », s'est écrit le « patron ». En fait, chacun sait que le petit quotidien,

pro-jordanien depuis toujours, paie l'accord signé entre le roi Hussein et Itzhak Rabin. Un accord qui fait une place privilégiée au royaume hachémite sur l'avenir de Jérusalem et qui a rendu furieux le chef de l'OLP. Première violation caractéristique de la liberté de penser et de publier dans la nouvelle « Palestine autonome », le coup de colère du « président » a immensément embarrassé ses « ministres ». Ceux-ci cherchent le moyen de sortir de la crise sans perdre trop la face. « El Nahar devrait pouvoir reparaitre bientôt », jure Frei Abou Mediene. Nul n'y croit.

L'affaire a mis en lumière des méthodes inacceptables pour les démocrates palestiniens. Et Qadé, le seul et unique quotidien qui reste dans les territoires occupés et autonomes, n'a même pas rapporté le bannissement de son confrère. Pis, l'un de ses chroniqueurs les plus célèbres, Dawud Koutab, coupable d'avoir organisé une pétition-protestation, signée par une quarantaine de confrères parmi les plus prestigieux des territoires, a été mis à pied.

« Arafat se conduit en dictateur mégalomane », disait le mois dernier à Newsweek le professeur Edouard Saïd, l'un des intellectuels palestiniens, membre de l'OLP, les plus connus. « Non, corrige Fatah Azzam, on ne peut pas encore qualifier les signes de l'établissement d'une dictature. En un sens, c'est pire : on ne décerne la mise en place d'aucun régime du tout, on glisse doucement vers le chaos... »

PATRICE CLAUDE

Mort de l'écrivain russe Léonid Léonov

L'écrivain russe Léonid Léonov est mort lundi 8 août à l'âge de 95 ans. Né le 31 mai 1899 à Moscou, il était le représentant d'une certaine tradition littéraire et a pu, sans trop d'embarras, traverser les étapes mouvementées de l'histoire soviétique : salué par Maxime Gorki à ses débuts au milieu des années vingt, lauréat du prix Staline en 1943 et du prix Lénine en 1957, Léonid Léonov vient de recevoir l'hommage posthume du président Boris Eltsine.

Témoin des bouleversements de la société russe, Léonov a donné, dans les *Blairaux* - son premier roman publié en 1924 - une forte image du conflit entre la Russie pré-révolutionnaire et le jeune pouvoir bolchévique. Son livre, le *Voleur* (1927), parce qu'il ne s'inscrivait pas dans le cadre idéologique obligé, connut quelques problèmes avec la censure au milieu des années trente. Léonov est également l'auteur d'un récit exaltant la valeur symbolique de la Forêt russe (1957), Gallinard 1966, dans une traduction de Dominique Arban. Plusieurs de ses livres - dont les *Blairaux* (1971) et le *Voleur* (1972) - ont été publiés en français aux Editions de l'Age d'Homme.

Dérapages au Burundi

Les Etats-Unis un afflux massif de



Le « Frenchy »

SOCIÉTÉ

Le docteur Jean-Pierre Allain bénéficie de la libération conditionnelle

La commission d'application des peines a accordé la libération conditionnelle à l'un des condamnés dans l'affaire des hépatites contaminées par le virus du sida, le docteur Allain avait purgé la moitié de sa détention. Il est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortie du territoire français. (page 8).

La mort de Jean-Dominique Fratoni

L'ancien PDG du casino Ruhl de Nice est décédé la semaine dernière à Lugano (en Suisse) ; des suites d'un cancer. Dans les années 1970, avec son ami Jacques Médecin, le « Napoléon des tapis verts » avait rêvé de faire de sa ville un Las Vegas méditerranéen. Jusqu'à ce que ses déméliées avec la justice contraignent l'empereur des jeux à l'exil (page 9).

ÉCONOMIE

L'envoie de la bourse de Shanghai

Plus de 110 % de hausse en une semaine. La perspective de voir ouvrir aux investisseurs étrangers les actions jusqu'ici réservées aux Chinois a provoqué la flambée des cours. La réforme permettrait de fournir aux entreprises locales les capitaux qui leur font actuellement défaut (page 16).

SERVICES

- Abonnements... 18
Annonces classées... 14
Carnet... 9
Chronologie... 12
Marchés financiers... 16-17
Météorologie... 18
Mots croisés... 18
Radio-télévision... 19

CULTURE

Nuit Chopin au Festival de La Roque-d'Anthéron

Pendant plus de quatre heures, Vardan Mamikonian, Evguyny

La télématique du Monde : 36 15 LEMONDE 36 17 LMDCC 36 29-04-56
Le numéro du « Monde » daté mardi 9 août 1994 a été tiré à 436.154 exemplaires

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.